

LES ANDAINS

FAY-SUR-LIGNON

LE PLAN GUIDE

RENDEZ VOUS / PLACE(S)

élaboration d'un avant-projet pour des usages inventifs des espaces publics et la redynamisation du centre bourg par une démarche participative.



SOMMAIRE

0 / L'ÉTUDE P.4

1 / LES MOMENTS PARTAGÉS P.6

2 / LE DIAGNOSTIC P.8

3 / LES ENJEUX P.12

4 / LA STRATÉGIE P.16

5 / LES ACTIONS P.18

6 / LES FICHES ACTION EXEMPLAIRE MAIRIE

L'ÉTUDE



RDV / PLACES

Le collectif d'architectes Les Andains a établi sa résidence au Café des Amis à Fay-sur-Lignon durant une année. Au cours de trois semaines de résidence, et de plusieurs réunions, ateliers et débats, ils ont recueilli les avis, attentes, les idées et les remarques de chacun des habitants de la commune sur le devenir des espaces publics de la commune et plus largement du centre bourg.

Ce travail a mené à l'élaboration d'un plan guide qui vise à orienter les choix stratégiques de la commune dans les années à venir pour l'aménagement des espaces publics. Ce plan guide se compose de plusieurs fiches action qui détaillent un à un l'ensemble des projets, il est disponible à la mairie pour tous les curieux, habitants de la commune ou des environs, des visiteurs ou porteurs de projets.

Ce livret témoigne de la stratégie générale adoptée par la commune et ses habitants pour le futur de Fay-sur-Lignon.

EN RESUME ...

La commande

- > la mairie à l'origine du projet
- > une étude urbaine de **12 mois**
- > menée par des **architectes**
- > dans une **démarche participative** avec les habitants
- > **33 975 € HT** financés par l'Europe, la Région, le Département et la Commune
- > soutenue par le PNR des Monts d'Ardèche et le CAUE

Les Objectifs

- > Inventer les **nouveaux usages** et aménager la place de Fay
- > **Redynamiser** le centre bourg
- > Créer une véritable **centralité**,
- > Remobiliser l'**habitat vacant** autour de la place,
- > Organiser **des événements et des chantiers participatifs**
- > Impulser une **dynamique collective**

Les Andains c'est qui?

- > un réseau de 15 architectes et paysagistes **pluridisciplinaire**
- > études urbaines & paysagères, architectures & installations
- > **cinq architectes actifs** sur l'étude de Fay-sur-Lignon
- > Chloé, Marion, Clément, Baptiste et Guillaume
- > **un partenaire**, CS2N économiste de la construction



périmètre de l'étude

LE DÉROULÉ

Une méthode, 3 outils



La résidence
AVEC LES HABITANTS

- . arpentage & relevé
- . ballades commentées
- . ateliers thématiques
- . événements
- . chantier participatif etc...



Le travail en atelier
ENTRE NOUS

- . préparation & compte rendus des résidences
- . analyse des données & études existantes
- . élaboration des scénarios
- . fabrication des fiches de projet
- . etc...



Le Comité habitant
HABITANTS, ASSOCIATIONS & ELUS

- . préparation des temps de résidence
- . récolte de données
- . partage et débats
- . choix et validation du scénario de référence
- . relais de communication etc...

Une année, 5 phases, 3 résidences

1. Lancement de l'étude UNE DEMARCHE PARTAGEE

- . partager des objectifs communs, une méthode
- . transmission de savoirs sur le territoire
- . récolte d'informations
- . élaboration de la stratégie de communication
- . prise de contact avec les acteurs locaux

2. Immersion RECOLTER LA MATIERE

- . dresser un portrait objectif et subjectif de Fay
- . relever les opportunités et points de blocage
- . récolter les envies
- . définir les premiers enjeux de l'étude
- . réajuster le périmètre de l'étude

3. Inventer les usages futurs L'INVENTION COLLECTIVE

- . expérimenter de nouveaux usages à l'échelle 1
- . fédérer les habitants par une réflexion collective
- . initier les transformations des espaces publics
- . recenser les porteurs de projets
- . les opportunités et éventuels points de blocage

RESIDENCE n°1
du 23 au 27 janv. 2018

ANALYSONS

RESIDENCE n°2
du 15 au 19 mai 2018

EXPERIMENTONS

4. Feuille de route opérationnelle CONFRONTER LES HYPOTHESES

- . inventer deux scénarios d'aménagement
- . confronter, hybrider les hypothèses
- . programmer les différentes actions à mener
- . hiérarchiser les actions dans un plan guide
- . différencier les échelles d'intervention et de temps

5. Aménagement signal UNE PREMIERE PIERRE

- . co-concevoir une intervention ponctuelle
- . initier la transformation de la place
- . sensibiliser les habitants aux questions de la durabilité et de l'entretien de l'espace public
- . faire le lien entre les fiches action et la réalité

RESIDENCE n°3
du 11 au 14 oct. 2018

CONSTRUISONS

LES MOMENTS PARTAGÉS

#1 RECOLTER LA MATIERE

du 23 au 27 janvier 2018

L'objectif de cette première résidence est de récolter la matière pour dresser ensuite un portrait des usages de la place centrale de Fay-sur-Lignon et plus largement du bourg en 2017 : un portrait à la fois objectif et subjectif, permettant de comprendre la structure interne du site ainsi que les relations qu'il entretient avec le reste du bourg.

Il s'agit également de prendre contact avec les habitants, les associations, les commerçants, les personnes ressources du territoire, de récolter leurs besoins, leurs avis, leurs envies.

L'idée est de multiplier les sources de récoltes d'informations, de manière formelles ou informelles.

Les ateliers au local :

- . Repérage sur cartographies
- . La carte des usages
- . Le mur d'expression libre
- . Dessiner les contours de la place
- . Récolte de documents
- . La rencontre avec les associations
- . Première rencontre du Comité de Suivi

Les ateliers en extérieur :

- . Le porte à porte
- . L'atelier avec les enfants
- . Au loin la place
- . La collecte de l'imaginaire

>> Cette première résidence où une forte participation a été constatée a donné lieu à l'élaboration du diagnostic du bourg de Fay-sur-Lignon (disponible à la mairie)

La carte des usages en cours d'élaboration au Café des Amis / résidence 1



#2 L'INVENTION COLLECTIVE

du 16 au 19 mai 2018

La seconde résidence avait pour objectifs de définir les grandes orientations de la stratégie de revitalisation du centre bourg par l'invention de plusieurs scénarios, d'accompagner l'émergence et la formulation des idées autour de nouveaux usages de l'espace, d'impulser une dynamique collective, d'imaginer et tester l'organisation et le fonctionnement futur de certains espaces par des interventions et constructions éphémères et ponctuelles. Les actions menées au cours de cette résidence se sont donc déroulées principalement sur l'espace public. A cette occasion, le collectif d'architectes a invité la compagnie Poulainjar en résidence artistique.

Les tests réalisés sur l'espace public :

- «Au loin la place» : une table d'orientation et l'ouverture d'une liaison piétonne entre le GR et les trois Croix, des espaces plantés sur la place du Foirail
- «Prolonge ta place» : ralentir le trafic et habiter les entrées de bourg aux abords de la SEPAPA et du café du Lignon, organisation d'une récréation à la SEPAPA
- «Fais ta place» : piétonnisation du parvis de la mairie et organisation d'une récréation, jeux en bois.
- «Prends ta place» : une halle sur la place de la Croix, des terrasses privées en pied de façades

Les rencontres et animations :

- une maison de campagne partagée? présentation - débat : «Une maison de campagne partagée»? Par Monique Barruel, architecte
- projection du film «de grands travaux nous attendent (la question du chantier habitant)
- réunions avec les commerçants
- concert projection par la compagnie Poulainjar.

>> La seconde résidence a permis au collectif Les Andains d'élaborer un premier scénario de référence sur chacun des espaces publics. Retranscrit par des dessins, il a été soumis soumis aux habitants et discuté à plusieurs reprises lors de réunions publiques organisées ultérieurement.

Intervention de la compagnie Poulainjar lors de la découpe du sol en bitume sur la place du Foirail / résidence 2



#3 UNE PREMIERE PIERRE

du 11 au 14 octobre 2018

Les objectifs de la dernière résidence sont la réalisation d'un aménagement « signal » dans l'espace public, qui soit une signature, une trace repérable, qui témoigne de l'étude en cours et la révèle aux visiteurs qui découvrent Fay-sur-Lignon. L'organisation du chantier doit associer les habitants à l'émergence de l'idée et / ou à la réalisation de l'aménagement pour qu'ils s'approprient pleinement ce projet et soient fiers de le présenter aux visiteurs. Il s'agit d'affirmer la dimension collective de la réalisation de cet aménagement.

En concertation avec les habitants, il a été décidé d'organiser le chantier participatif à proximité de la bascule notamment pour rendre cette intervention visible auprès des passants tout en conférant à ce coeur de bourg de nouveaux usages : s'asseoir, informer et s'informer, se réunir et discuter, garer son vélo, jouer, regarder les gens passer, s'abriter, inviter le passant à s'arrêter, mettre en valeur le petit patrimoine, faire ralentir les véhicules, attendre le bus etc... Le chantier s'est ainsi déroulé pendant 4 jours durant lesquels les habitants ont été amenés à participer après avoir donné leur avis lors d'une réunion de démarrage de chantier sur la conception.

>> Cette dernière résidence qui a permis de réunir une trentaine de personnes tout au long du chantier a permis de confirmer l'envie et les capacités des habitants à mener un projet de construction ensemble sous la forme d'un chantier participatif.

Construction de la structure de la terrasse de la bascule avec les habitants / résidence 3



Préfiguration d'une halle en prolongement de la bascule sur la place de la Croix / résidence 1



Organisation d'une récréation avec les enfants de l'école sur le parvis de la mairie à l'occasion de sa fermeture aux voitures durant une journée / résidence 1



Réunion publique et atelier de travail sur le scénario à la mairie de Fay-sur-Lignon



LE DIAGNOSTIC

UN ESPACE PUBLIC / PLUSIEURS PLACES

Plusieurs places pour plusieurs usages

La place de la Fontaine, de petite dimension, regroupe des pratiques journalières et constitue le lieu de rencontres et d'échanges privilégiés des habitants. Autour de la croix, l'activité est moins dense et s'organise autour des commerces, du marché et des manèges lors de la fête d'été. La place du Foirail est un espace polyvalent dont les dimensions offrent des possibilités singulières comme le stationnement de camions et permet d'accueillir des activités saisonnières de grande ampleur. Essentiellement utilisé pour les besoins techniques de la commune et l'éco-point, le site des Trois Croix est aussi un lieu auquel les habitants sont attachés pour son ouverture sur le paysage.

Des limites floues et variables

Deux particularités se dégagent de l'analyse des pratiques sur les espaces publics. Leur utilisation varie au cours des saisons, les dynamiques sur les places changent en fonction des périodes de l'année. De plus, les espaces publics ont des limites floues et les pratiques qui leurs sont généralement associées se déplacent en fonction des besoins.

Un sol commun

Les espaces publics de Fay-sur-Lignon ont la particularité d'accueillir simultanément des pratiques liées à la voiture et au piéton. Les espaces dédiés aux différents types de mobilité ne sont pas séparés. L'ensemble forme un grand espace traité de façon homogène, le tapis d'enrobé se déroule sans limites de sol entre les routes, les places, les parkings, les passages piétons ou les parvis de bâtiment public. Les aménagements urbains tels que les trottoirs ainsi que la signalisation routière sont uniquement présents sur la RD 500.

Des pratiques superposées

Cette apparente neutralité est support à une mixité de pratiques et d'usages où cohabitent le piéton et la voiture. Les chemins empruntés par les personnes à pied sont similaires à ceux utilisés par les véhicules. De la même façon, les espaces où les habitants et les passants se croisent, majoritairement autour du marché, des commerces et des équipements, sont superposés aux espaces de parking et à la route.

Un espace réversible

Bien que le bitume limite les usages, cette uniformité permet à l'espace public d'être réversible, la route devient la place et la place devient la route.

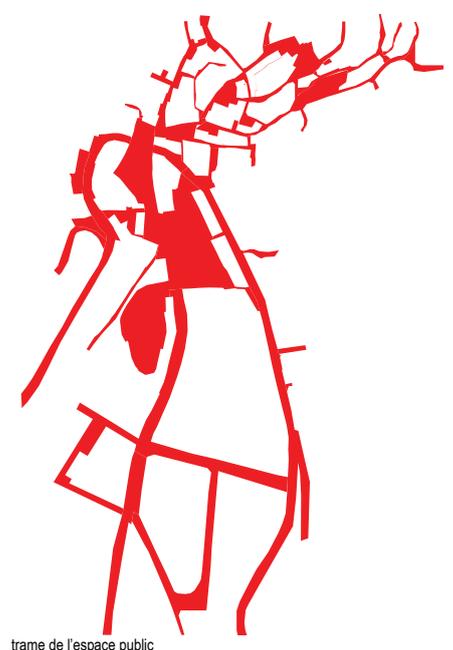
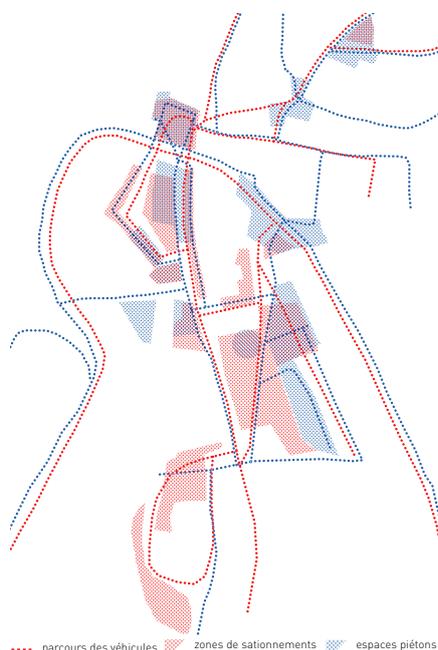
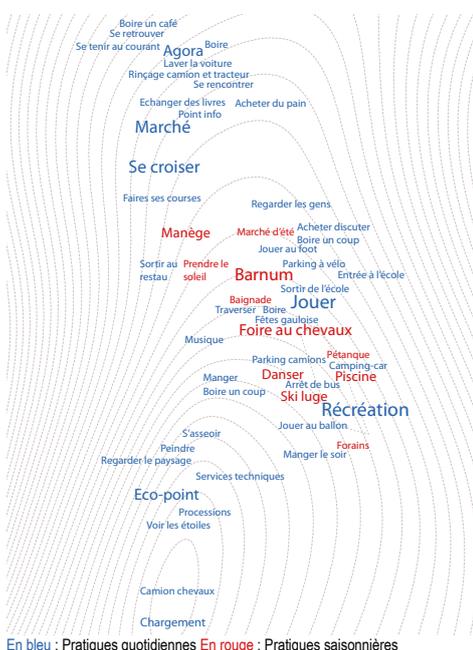
Trois typologies d'espace public

De part leurs positions et leur connectivité les espaces publics de Fay-sur-Lignon sont devenues des interfaces. De la vieille ville aux extensions successives du bourg, ces espaces publics sont les lieux de passage quotidien des habitants. Pour autant, elles ne constituent pas un élément d'unification entre les différentes parties du bourg et subissent des discontinuités. Nous pouvons ainsi caractériser la morphologie du bourg en trois grandes séquences d'espace public :

1 / Une première place (place de la fontaine + place de la bascule et de la croix) marque l'entrée de cette vieille ville et connecte le reste du bourg.

2 / La place du Foirail cernée par un front bâti, impose par ses proportions. A la fois espace public dévolu aux grands événements et parvis des bâtiments publics, ce grand espace embrasse une complexité d'usages.

3 / En marge, les extensions du bourg datant d'après 1950 sont organisées autour d'une logique de voiries au sein de laquelle l'espace public est tenu.



LIENS ET LIMITES / ALLER SUR PLACE(S)



Un réseau de connexions multiples mais discontinu

Les espaces publics de Fay-sur-Lignon comptabilisent de nombreux accès plus ou moins utilisés et plus ou moins valorisés. L'ensemble du réseau de cheminements présente des discontinuités. Celles-ci sont dues à une privatisation, au fil du temps, de ces passages par les habitants, à leur délaissement ou encore à des fermetures.

De plus l'espace central du bourg est traversé par deux départementales et plusieurs itinéraires de randonnée. Les deux départementales ont des statuts différents, la RD500 est essentiellement dédiée au trafic routier et ne constitue pas un espace public de qualité. La RD 262 a été longtemps l'axe de développement du bourg sur la ligne de crêtes et fait aujourd'hui partie intégrante de la place du Foirail.

LIENS ET LIMITES / LES TRAVERSEES



Les entrées de bourg - l'effet couloir

Bordées d'arbres ou de bâtiments, sans percées visuelles sur le grand paysage qui mène jusqu'au bourg, les entrées de bourg, par la départementale D500 à l'Est et à l'Ouest donnent une impression de «couloir». Le regard peine à s'échapper du trajet parcouru. Cette linéarité se rompt cependant aux abords de la place et aux croisements avec d'autres cheminements de manière très brève.

ACTIVITES ET SERVICES / AUJOURD'HUI

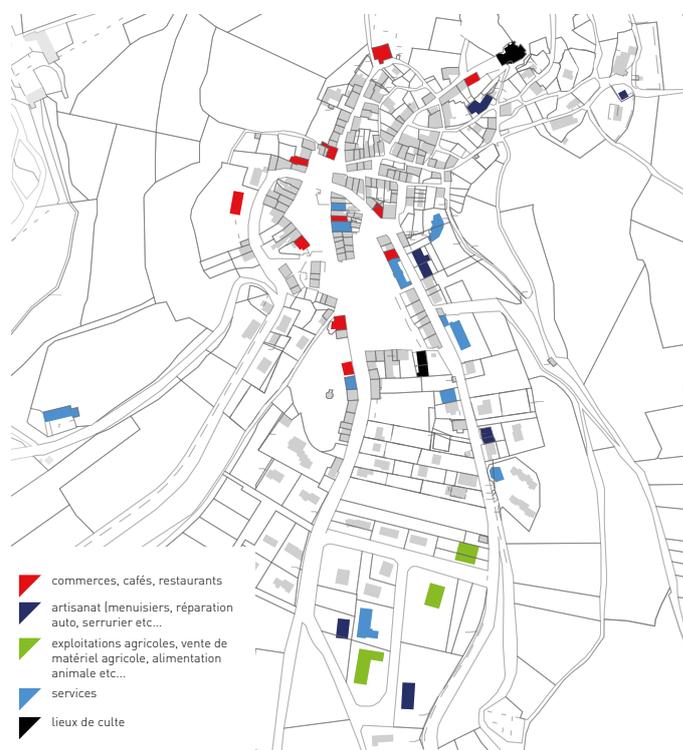
Une diversité héritée

Aujourd'hui, le centre bourg compte encore quelques commerces malgré le déclin de l'activité des 40 dernières années. Les cinq catégories d'activité (commerces, artisanat, exploitations agricoles, services et lieux de culte) sont toujours présentes sur le territoire bien qu'elles aient évolué. Si certaines activités ont disparu, le bourg de Fay-sur-Lignon présente encore de nombreux services (mairie, école, banque, la poste, résidences services, gendarmerie, centre d'intervention etc...). Les lieux de culte sont encore présents.

Des lieux d'activité dispersés

Avec l'extension du bourg vers le Sud, la présence de l'activité s'est également dispersée mais elle reste étroitement mêlée à l'habitat. Les activités commerçantes restent concentrées autour de la place de la croix, de la place de la fontaine et de la place du foirail. Le centre ancien, quant à lui ne présente plus aucun commerces.

La plupart des activités liées à l'agriculture et les activités d'artisanat sont aujourd'hui concentrées dans la partie Sud du bourg, et notamment dans la zone d'activité.



LE DIAGNOSTIC

UN ESPACE PUBLIC / DES PLACES - LES COMPOSANTES



Des micro-topographies

Les places de Fay-sur-Lignon sont constituées d'un sol en asphalte qui malgré sa dominance grise et son apparente unité est marqué par de nombreux raccords et différences de teintes.

La topographie prononcée est loin de constituer une pente homogène. Premièrement la pente est plus forte sur le haut des places et devient plus douce au niveau de la mairie jusqu'à devenir plate autour de la place de la fontaine. De plus, il n'existe pas une pente mais des pentes, plus ou moins fortes et parfois même de zones presque plates.

Ces pentes complexes ont pour effet de rendre les espaces publics difficilement utilisables en particulier pour le piéton.



Des vues ponctuelles

Le front bâti de la place, constitué de bâtiments relativement hauts et dans une gamme de couleurs proche donne à l'espace public un sentiment d'espace clos et homogène. De ce fait, malgré la beauté des paysages environnants et la situation de promontoire du village, les vues sur le grand territoire sont plutôt rares depuis les espaces publics mais sont une des qualités principales des habitations sur la place qui sont souvent traversantes.

L'attachement des habitants pour les vues panoramiques dégagées sur la place des Trois Croix s'est notamment manifestée suite à la coupe d'une partie des arbres. A l'opposé de cette large ouverture, il existe de petites échappées visuelles, cadrées entre les hauts bâtiments qui donnent à voir les jardins des arrières ainsi que le paysage lointain.

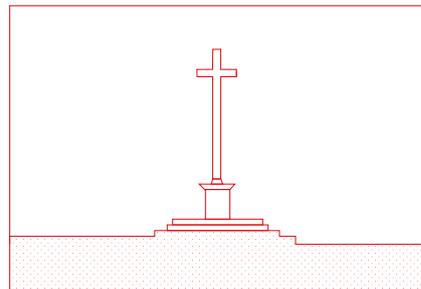


Une végétation frugale

La végétation sur les places est discrète mais pourtant présente. Un des éléments les plus singulier est sans aucun doute la colline enherbée qui forme la place des Trois Croix. Quelques autres petits espaces sont engazonnés, autour de la fontaine ou au pied de certains bâtiments.

Les arbres sont plutôt rares et peu fournis. Quelques arbres marquent le centre du square, la rue du temple, les abords des trois croix ou encore la Départementale menant à Saint Clément.

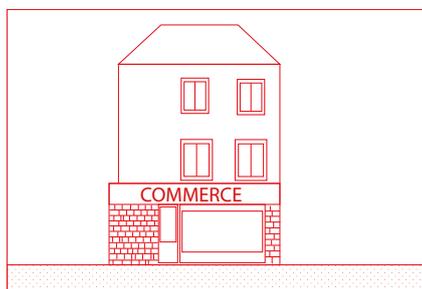
Sur la place du Foirail une des composantes végétales les plus présente reste les arbres des jardins privés qui apparaissent ponctuellement.



Les signes

Chacune des places de Fay-sur-Lignon est marqué par un ou plusieurs éléments symboliques forts. Ainsi prennent place dans l'espace public des fontaines toujours très utilisées, la bascule, ancien lieu de pesée reconverti en abris, un monument aux morts placé devant la mairie, une croix et un calvaire. D'autres symboles d'appartenance religieuse en forme coiffent les toitures.

Ces signes racontent l'histoire mais sont aussi devenus partie intégrante des places. Ils servent autant à l'orientation, que de point de rencontre et d'espace de jeux.

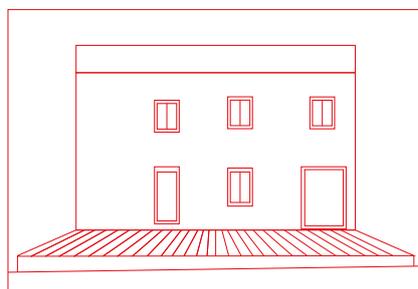


Des façades atypiques

Les façades atypiques des bâtiments sont un des éléments les plus marquants de la place. Les grandes portes, vitrines, enseignes, étages en saillie ou balcons, forment un vocabulaire hérité des activités commerciales du passé et sont toujours constitutifs de l'ambiance des espaces publics de Fay-sur-Lignon.

Les bâtiments autour des places centrales du bourg ont des typologies particulières pour un village, en effet leurs hauteurs et leurs compositions ont pour effets de créer un front bâti imposant au caractère presque urbain.

L'embellissement des pieds de façade avec de la végétation et des décorations est un autre aspect important de l'appropriation de l'espace public.



Des seuils appropriés

Les seuils des bâtiments ont pour effet de créer une continuité entre l'espace public et privé et de rendre facilement appropriable les pieds de bâtiments. Cette typologie exprime l'animation présente sur l'espace public à l'époque où la place était un lieu dédié aux activités artisanales et commerciales. Aujourd'hui, une grande partie de ces rez-de-chaussées commerciaux sont devenus des logements ou des garages.

Les traces d'appropriation de l'espace public devant les bâtiments sont peu nombreuses et peu visibles mais reflètent une volonté d'habiter les places.

Les rares terrasses, en partie héritées des anciens commerces, sont utilisées à titre privé lorsqu'elles se situent devant des logements mais peuvent aussi être utilisées comme espaces extérieurs pour les commerces. C'est le cas de la terrasse de café place de la Fontaine et de la terrasse des «Délices du Mézenc».

ANALYSE FONCIERE / OCCUPATION DU BATI

Une occupation partielle

Environ la moitié des habitations de la commune de Fay-sur-Lignon sont occupées toute l'année. L'autre moitié est occupée de manière occasionnelle (résidence secondaire) ou est vacante. On remarque que les bâtiments vacants sont concentrés à l'Ouest de la place ainsi que dans le centre ancien. Les logements secondaires quant à eux, sont notamment présents dans l'îlot central de la place, à l'Est, ainsi que dans le centre ancien. Il est à noter que la partie Sud du bourg, quant à elle, est majoritairement habitée toute l'année et ne compte que très peu de résidences secondaires et / ou bâti vacant.

La location en centre bourg

Sur la commune, plusieurs bâtiments proposent des appartements en location. Dans la plupart des cas, ces logements sont regroupés au sein d'un même immeuble.

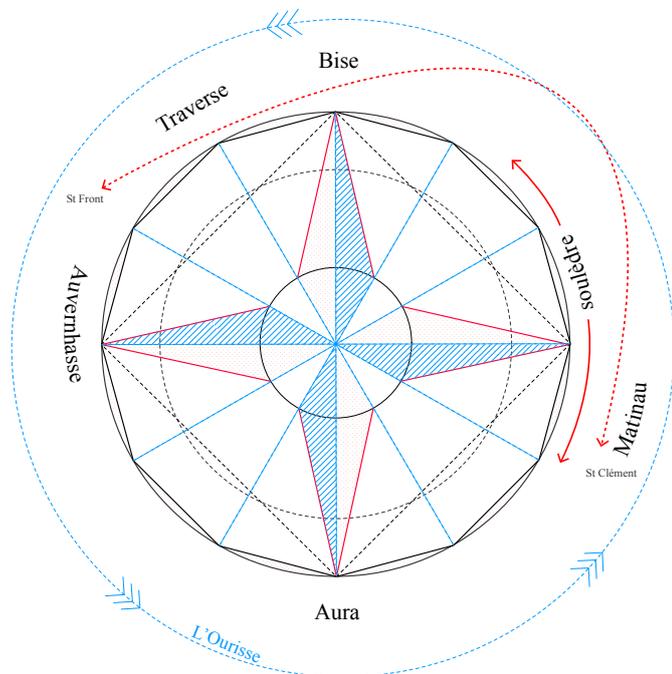
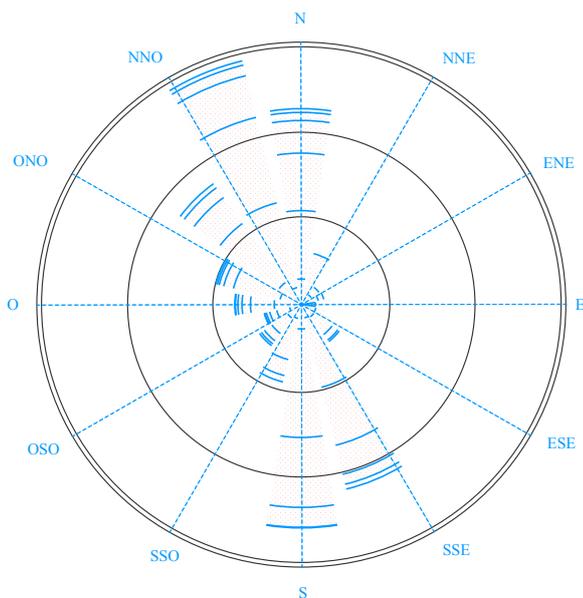
une offre peu adaptée à la demande

Pour la location comme pour la vente l'offre semble peu en adéquation avec la demande. Les principaux points de différences portent essentiellement sur l'absence de dépendances ou d'espaces extérieurs et sur l'état des biens qui dans l'ensemble ont mal vieilli.



LE DIAGNOSTIC

UN PAYSAGE RESSOURCE / LES ÉLÉMENTS



Des vents multiples

Si les éléments sont peu cléments à Fay, le vent est sans doute le plus dur de tous. Il souffle en permanence sur ce haut plateau et cela participe du caractère des habitants, de leur mode de vie, de la morphologie du bâti.

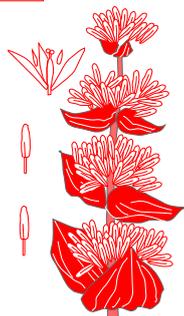
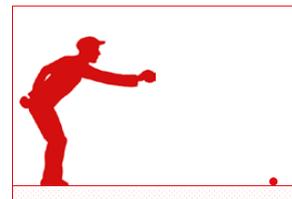
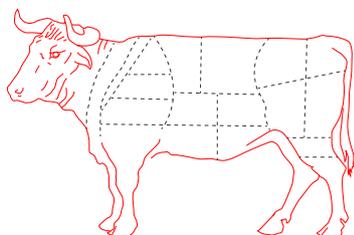
Aux sept vents communs qui soufflent sur le Mézenc, viennent se rajouter d'autres vents plus précis, annonciateurs de temps propices aux récoltes ou de congères monumentales.

L'eau : un élément imperceptible

Si le vent est un élément indissociable du plateau, l'eau est sans doute le second fil directeur de l'aménagement du territoire. Sculpté par le Lignon, le promontoire de Fay est une ligne de crête N/S de basalte dur sur laquelle ruisselle les intempéries.

L'eau resurgit en plusieurs points à Fay à travers les fontaines et les lavoirs. Pourtant, la vie de l'eau dans le bourg n'est que peu perceptible sur l'espace public.

PRATIQUES DES HAUTES TERRES / SAVOIR-FAIRE ET VACANCES



Territoire d'exception

Fay-sur-Lignon cultive une excellence territoriale. L'agriculture (qui représente 40 % des emplois actifs dans le Mézenc) est orientée autour de son territoire d'exception. Les symboles de cette excellence sont visibles tant dans la récente AOP «fin gras du Mézenc» que dans les produits régionaux de qualité : miel, hydromel, confitures, distillats et liqueurs locales, élevage bovin, charcuterie etc...

Des pratiques liées au terroir

Fay-sur-Lignon est attaché à son passé et notamment à ses pratiques agricoles ; les foires ont perdu une partie de leur importance mais elles mêlent aujourd'hui commerce et événement culturel qui met en valeur des traditions anciennes. Ces foires ont fait la réputation du village et la foire aux chevaux qui se déroule sur la place de Fay continue d'attirer des visiteurs venant parfois de loin.

Des activités liées aux places

Historiquement, les activités de la commune qu'elle soient professionnelles ou festives entretiennent un véritable lien avec la place du village. Lieu de rassemblement et de départ, de fête ou de performances artistiques, aujourd'hui encore, les pratiques culturelles sont ancrées dans cette tradition et continuent d'investir l'espace public.

Fay Vacances

Fay-sur-Lignon fut longtemps un lieu de vacances pour les familles de la région mais aussi des villes plus lointaines. La commune est toujours appréciée pour son climat vivifiant et ces offres touristiques orientées vers le climat, les pratiques de sport nature, les loisirs d'eau, la qualité de l'accueil et les savoirs-faire de la région.

Vie nocturne

Hier encore, plusieurs dancing animaient les nuits faynoises, les salles aux étages des commerces accueillant les danseurs et fêtards jusqu'au bout de la nuit. Aujourd'hui le village n'est pas en reste avec son festival, ses bals, et on peut lire facilement l'esprit festif des habitants qui ne rate aucune occasion pour se rassembler.

LES ENJEUX

TISSER DES LIENS EST/OUEST

Connecter le coeur aux franges, les franges au paysage

>> questionner les typologies du centre bourg en rapport avec l'accueil de nouvelles populations et notamment des familles

>> mobiliser les parcelles et le bâti vacant en lien avec l'espace public

>> intégrer la départementale à la fabrication de l'espace public

-  Bâtiments stratégiques à mobiliser
-  Liens est/ouest à conforter
-  Liens est/ouest à imaginer



LIGNE DE CRÊTE

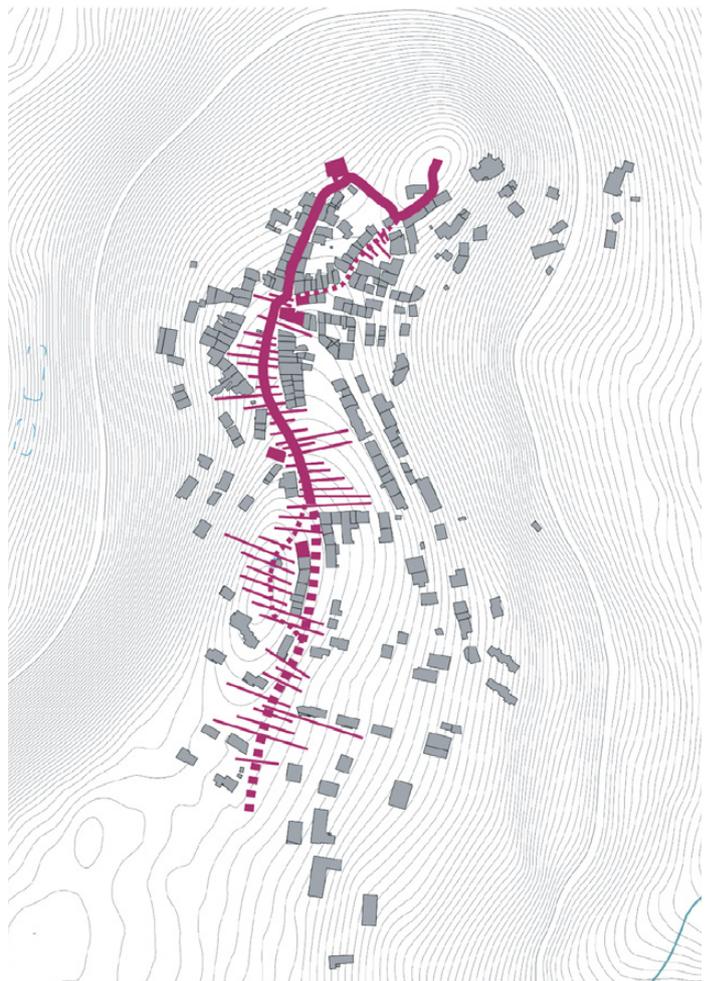
Un axe Nord / Sud majeur de la fabrique du bourg

>> relier les différents pôles d'activités - tisser des liens nord-sud

>> valoriser les savoir-faires et les ressources locales

>> affirmer le rôle de l'espace public dans la conservation de l'offre commerciale et les services

-  Bâtiments stratégiques à mobiliser
-  Axe nord/sud à conforter
-  Prolongement nord/sud à imaginer
-  Espace public à interroger



FAY AU LOIN

Du plateau au vallon, un lien au grand paysage

- >> affirmer une silhouette paysagère et définir les limites du bourg
- >> développer les pratiques en lien avec le paysage
- >> jouer avec les éléments
- >> affirmer le rôle de la place dans les pratiques du plateau



Bâtiments stratégiques à mobiliser



Chemins périphériques à exploiter



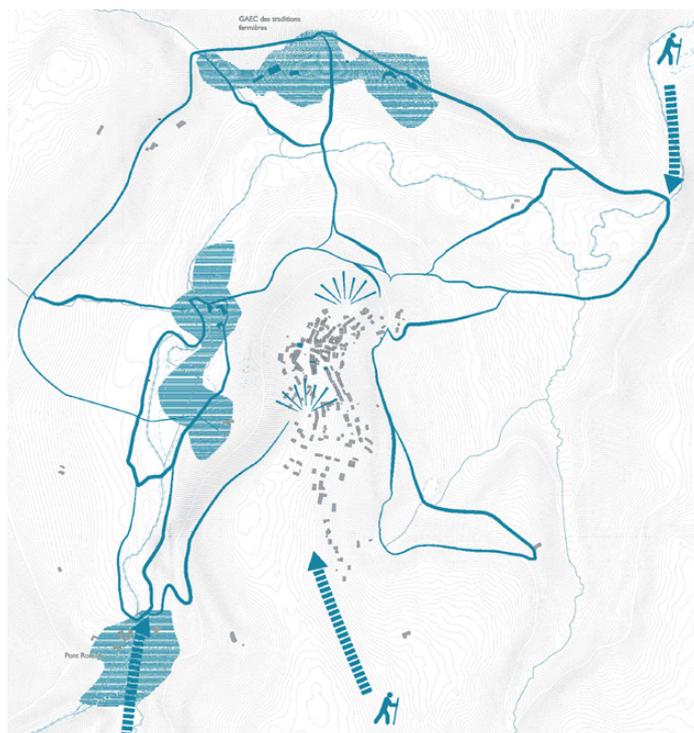
Arrivées des GR à ménager



Liens avec les savoirs-faires locaux



Panorama à conforter



GÉOMÉTRIE VARIABLE

Polyvalence des usages, pour un village résilient

- >> conserver et renforcer la polyvalence de l'espace, ainsi que son caractère réversible par un traitement de la pente
- >> faire cohabiter les différents modes de circulation
- >> associer le végétal aux usages
- >> multiplier les possibilités d'appropriation de l'espace public
- >> rendre lisible les parcours menant aux espaces publics centraux (promenade périphérique, arrivée des Gr, liens Est/Ouest)



LA STRATÉGIE

PLACE DE LA CROIX ET DE LA FONTAINE

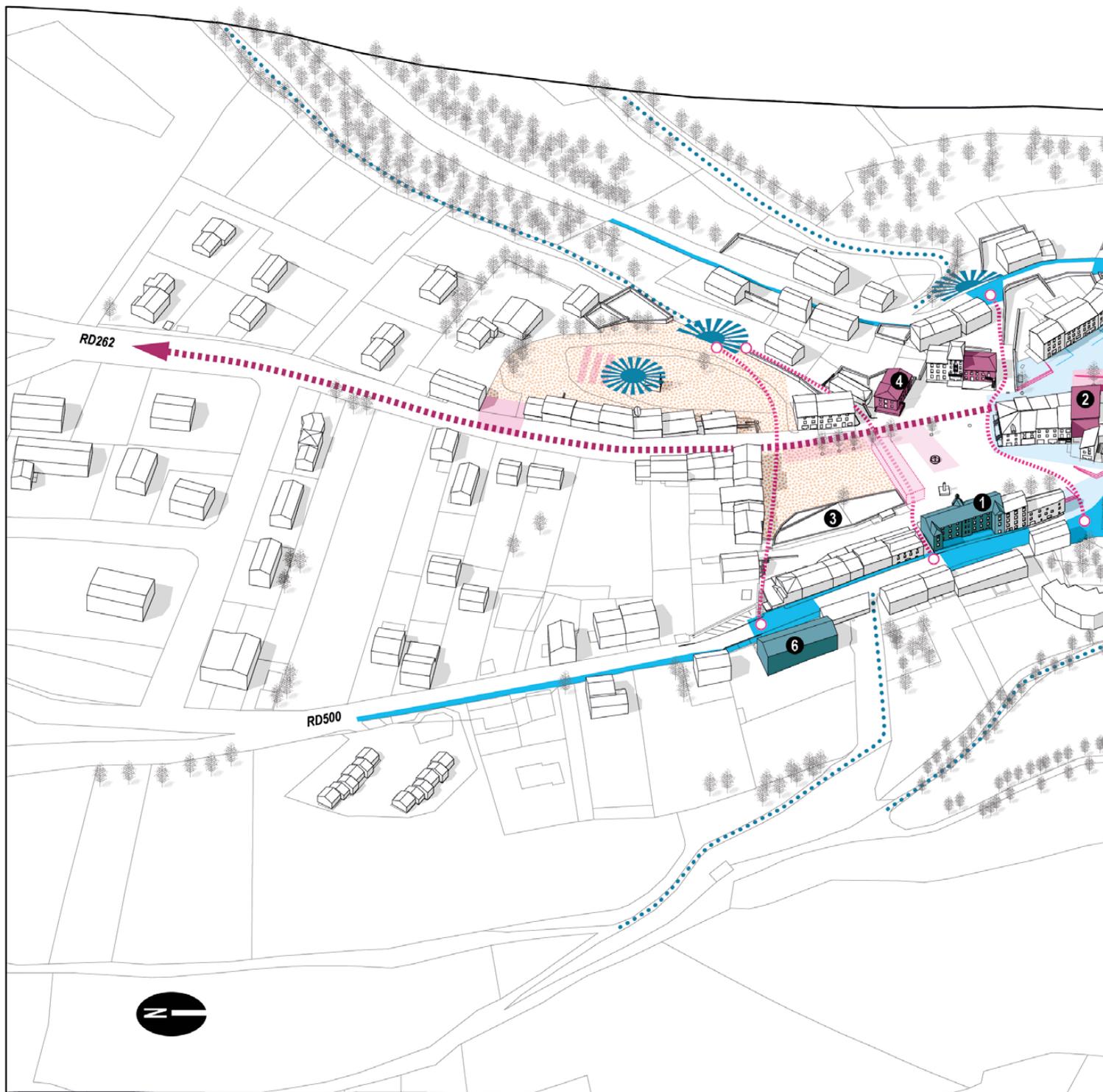
Le cœur commerçant est renforcé dans sa dimension de centralité économique du plateau et devient une vitrine pour les savoir-faire locaux.

PLACES DU FOIRAIL

Lieu culturel et collectif appropriable par tous, la place du Foirail est séparé en deux et retrouve une échelle humaine. Elle est le laboratoire de l'imaginaire collectif, où les usages s'inventent entre habitants (et visiteurs).

LES TROIS-CROIX

Une clairière dans le village où est conservé la dimension intimiste du lieu, tous en améliorant la qualité paysagère. Un espace caché dédié au Faynois et au curieux de passages.



TISSER DES LIENS EST/OUEST

La RD 500 est réaménagée afin d'en faire un espace public aux dimensions du bourg et permettant de favoriser les croisements des chemins piétons Est/Ouest et de rendre visibles les accès aux espaces publics parfois cachés. L'aménagement de la RD 500 s'accompagne d'un projet de requalification des espaces publics ambitieux visant à renforcer le cœur commerçant du Bourg.

En parallèle les accès aux équipements de long de l'axe sont requalifiés.

LIGNE DE CRÊTE

La route de vents devient un axe majeur du village par la création d'un parcours piéton ludique et pédagogique traversant l'ensemble des places du bourg. Ce trajet s'étend le long de la ligne de crête avec pour thématique les éléments et plus particulièrement l'eau et le vent.

Ce chemin n'a pas vocation à être délimité mais à s'inscrire dans les aménagements successifs des espaces publics qu'il rencontre.

AU LOIN FAY

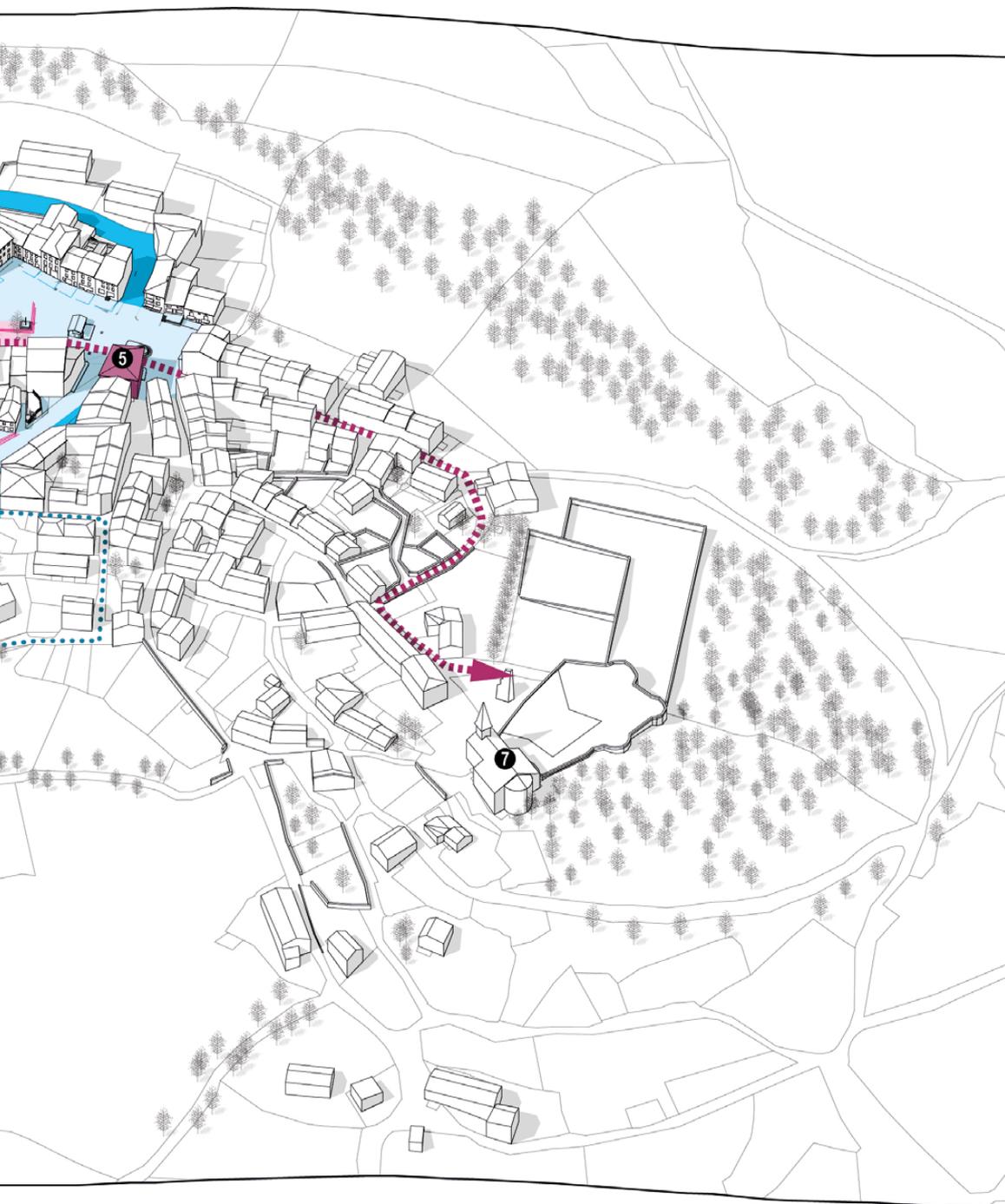
Le rapport entre le village et son paysage est amélioré en organisant un réseau de chemins qui "boucle" des parcours déjà existants jusqu'aux points de vue. Ainsi, un second enjeu consisterait à organiser deux "portes" du bourg, depuis lesquelles les vues panoramiques font dialoguer histoire du bourg et grand paysage.

Enfin la réhabilitation des terrasses et des murets en pierres sèches aux abords du bourg permettra de renforcer la qualité paysagère des chemins et d'affirmer la silhouette du village dans le grand paysage.

GÉOMÉTRIE VARIABLE

L'espace public entretient des limites floues qui empêchent de consolider l'espace public comme un simple parking. Les grands vides des places sont ponctués de petits aménagements donnant un rapport d'échelle humain aux espaces publics, tout en confortant les grands volumes qui sont l'apanache des jours de fête.

Pour ce faire, le projet comporte plusieurs changements de sol afin de limiter le goudron, créer des zones plates et des espaces dédiés aux piétons mais réversibles afin de servir ponctuellement de parking.



- ① MAIRIE / ECOLE
- ② LA POSTE
- ③ SQUARE
- ④ ANCIEN HÔTEL BLANC
- ⑤ ANCIEN CAFÉ DES AMIS
- ⑥ SEPAPA
- ⑦ ÉGLISE

LES ACTIONS

PLACE DU FOIRAIL

voir phasage p. 23-24-25

et

voir fiches actions : 15 / 15.1 / 15.2 / 15.3 / 17 / 17.1

(uniquement sur le livret consultable en mairie)

A LE PARVIS DE LA MAIRIE

s'asseoir devant la mairie
lire un livre
discuter

B L'ESPLANADE ET LA FONTAINE

jouer dans l'eau
patiner en hiver
s'asseoir et discuter
stationner

C LA HALLE DU FOIRAIL

bricoler (chantiers participatifs)
projections en plein air
manger à l'abri
ouvrir ou fermer selon la météo
produire de l'énergie
recharger ses appareils électriques
faire un barbecue
fabriquer du pain
s'éclairer
lire

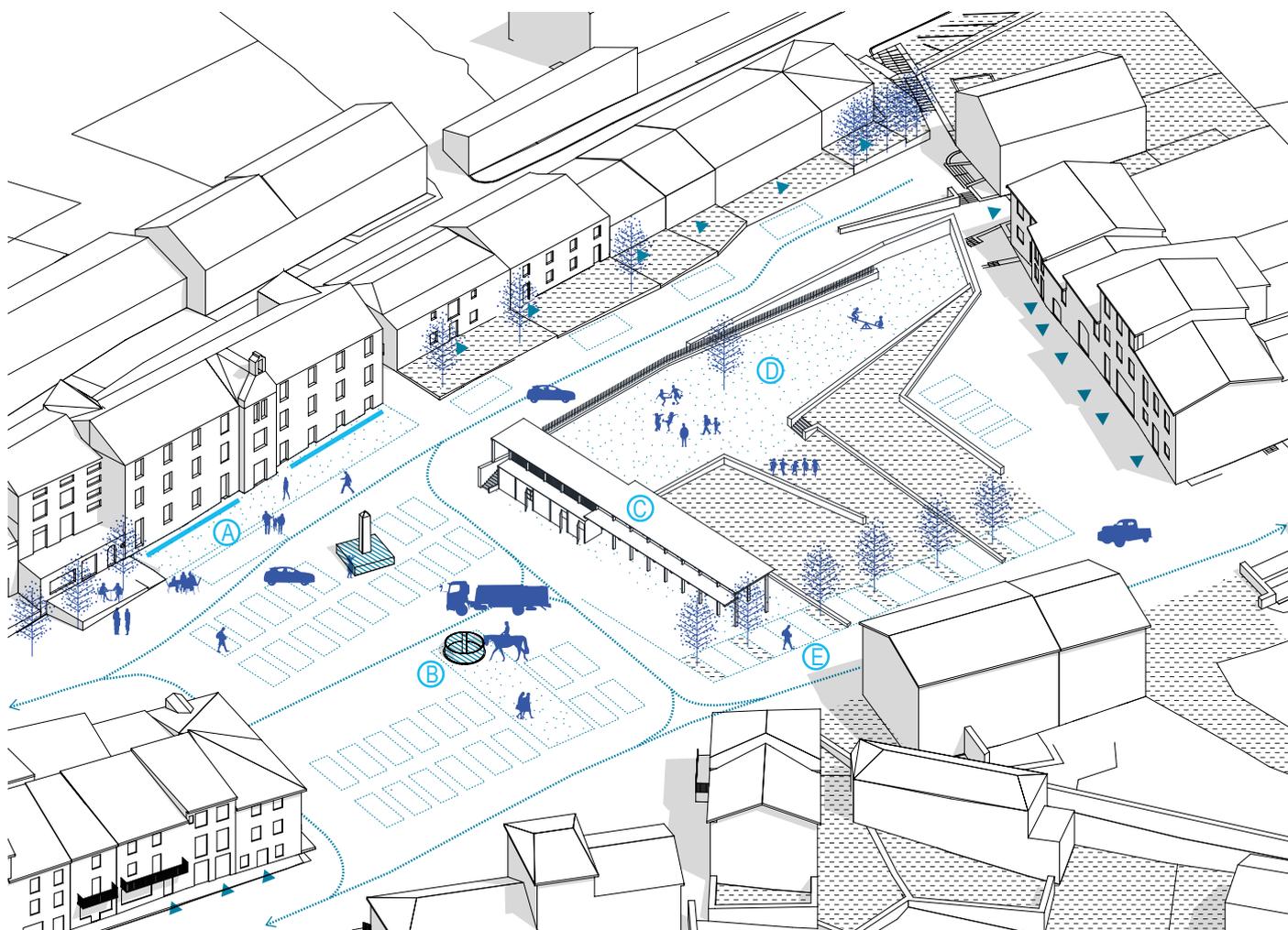
D LE JARDIN

jouer dans l'herbe
jouer au volley, badminton, foot
jouer à l'abri

E LA ROUTE DES VENTS

s'asseoir sous un arbre
se promener
stationner

se connecter au wifi
jouer à la pétanque à l'abri
jouer de la musique
un préau pour l'école
s'asseoir à l'ombre
se retrouver



LES TROIS CROIX

voir phasage p. 23-24-25

et

voir fiches actions : 16 / 16.1 / 16.2 / 16.3

(uniquement sur le livret consultable en mairie)

A L'ARRIVÉE DU GR
OBSERVATOIRE
TABLE D'ORIENTATION

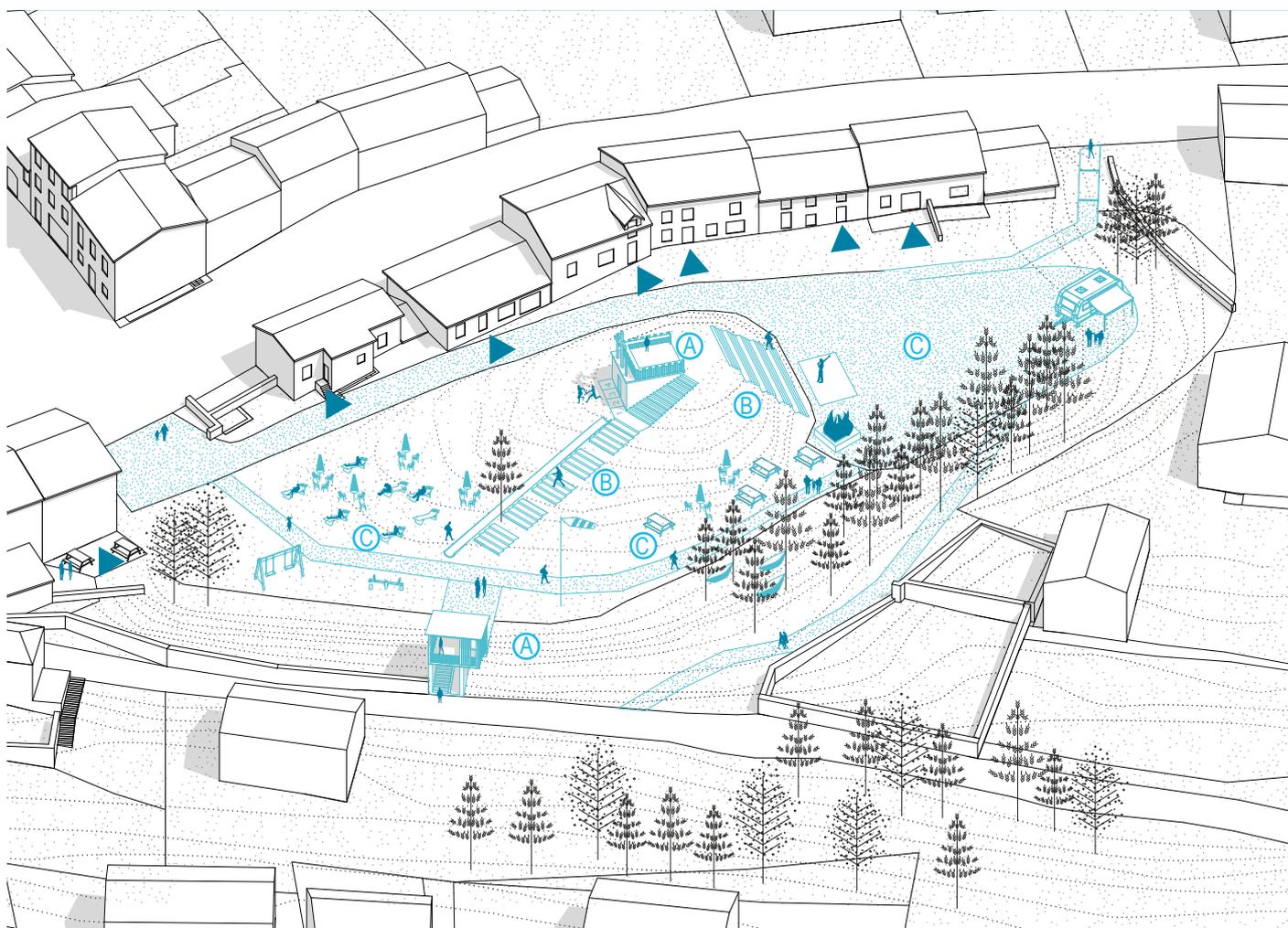
Accéder au GR
Accueillir, s'informer
S'abriter
Voir le paysage
Profiter de la vue

B L'AGORA
ACCES CHATEAU D'EAU

Grimper au Trois-Croix
S'asseoir, se détendre
Discuter

C AIRE DE PIQUE-NIQUE
AIRE DE JEUX
MOBILIER DE DÉTENTE

S'asseoir dans l'herbe
Pique-niquer
S'allonger
Faire du toboggan
Jouer sur la butte
Voir le vent (Girouette)
Garer un camping-car
Faire demi-tour



LES ACTIONS

PLACE DE LA CROIX

voir phasage p. 23-24-25

et

voir fiches actions : 14 / 14.1 / 14.2 / 14.3 / 14.4 / 14.5 / 14.6

(uniquement sur le livret consultable en mairie)

A LA FONTAINE

- Boire un café en terrasse
- Pique-niquer
- Lire le journal
- Acheter le pain ?

B LA BASCULE

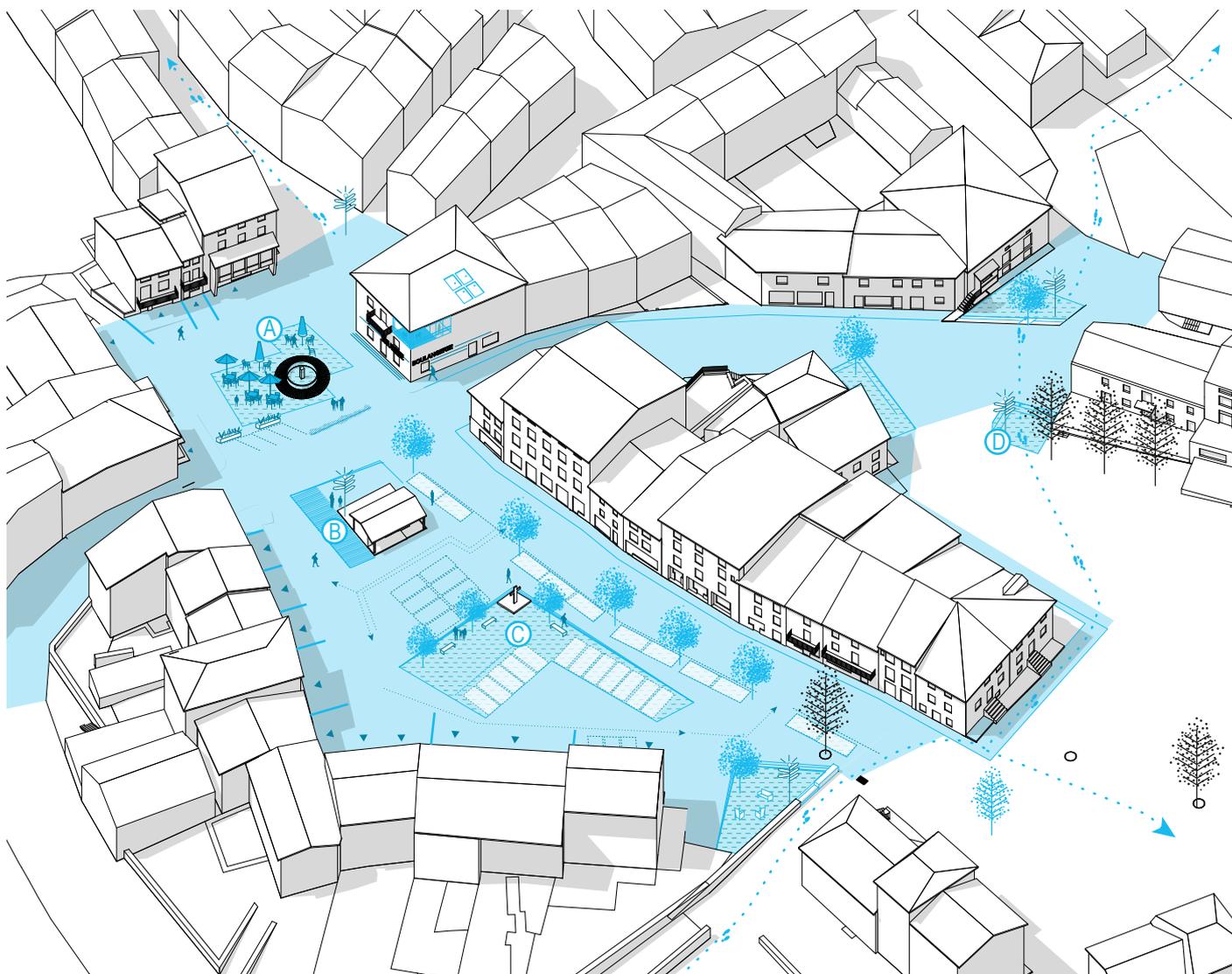
- S'informer
- S'exprimer
- S'abriter
- Stationner
- Faire son marché

C AUTOUR DE LA CROIX

- S'asseoir et discuter
- Observer la place
- Lire un livre
- Stationner
- Brocantes (espace plat)

D LES REPLATS, placettes

- S'asseoir et discuter
- Observer la place
- Lire un livre
- S'orienter
- Se croiser



LA RD500

voir phasage p. 23-24-25

et

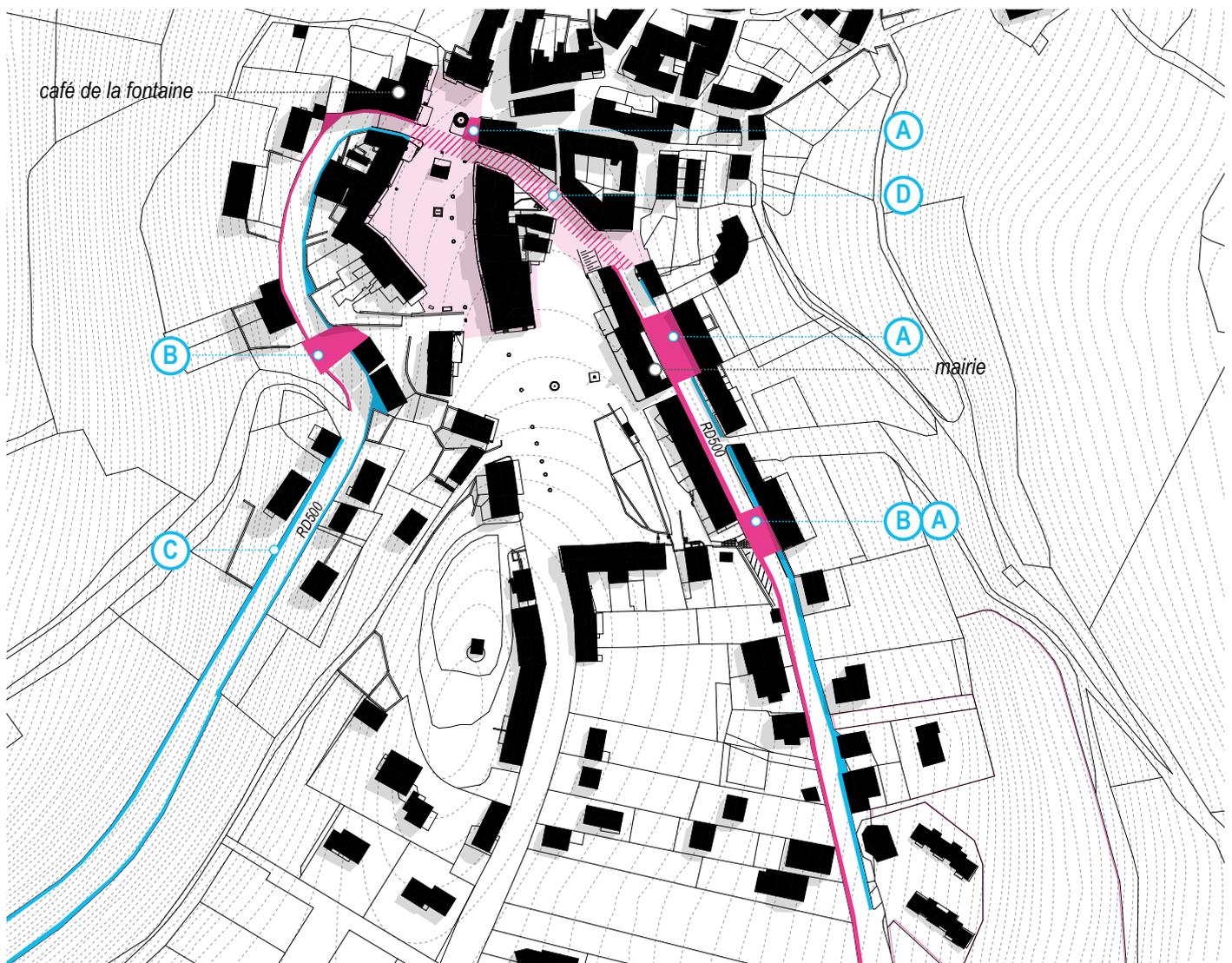
voir fiches actions : 13 / 13.1 / 13.2 / 13.3 / 13.4
(uniquement sur le livret consultable en mairie)

A LES PARVIS
attendre
discuter
s'asseoir

B EST / OUEST - BELVÈDÈRE
attendre
discuter
s'asseoir sous un arbre
contempler la vue
s'allonger

C EST / OUEST - BELVÈDÈRE
marcher sur l'herbe
jardiner son pied de façade

D EST / OUEST - BELVÈDÈRE
marcher sur l'herbe
jardiner son pied de façade

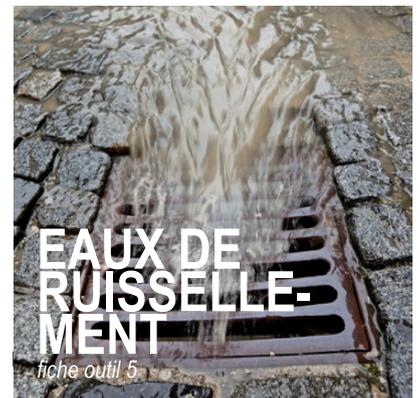
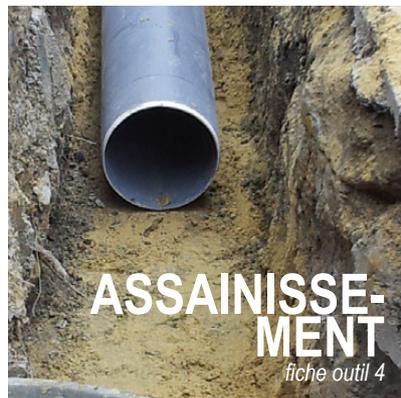


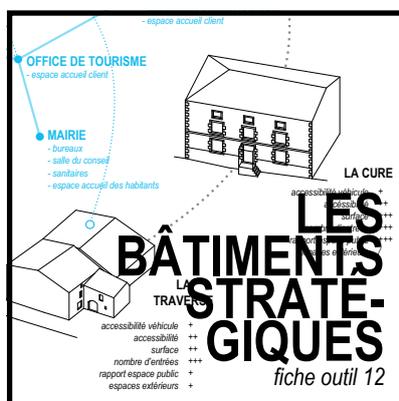
LES ACTIONS

LES OUTILS

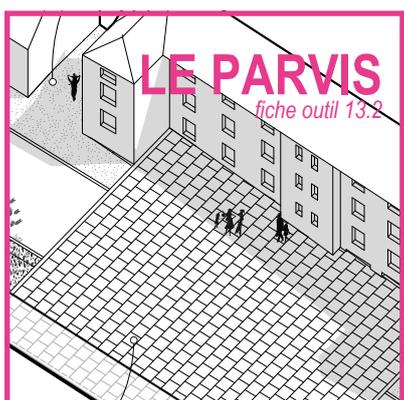
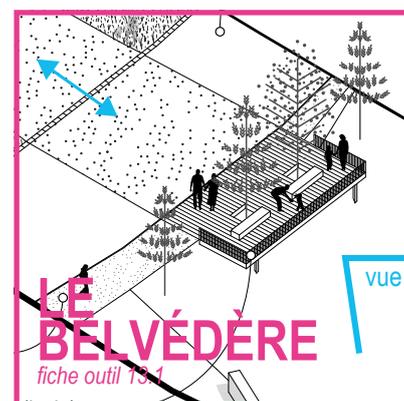
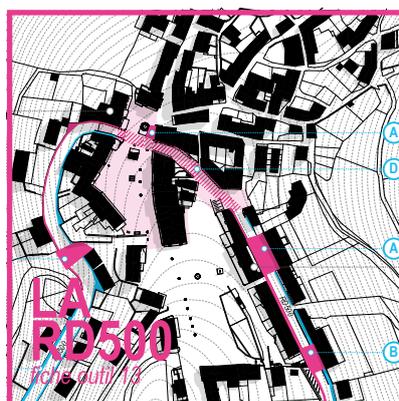


STRATÉGIE ET GESTION DURABLE

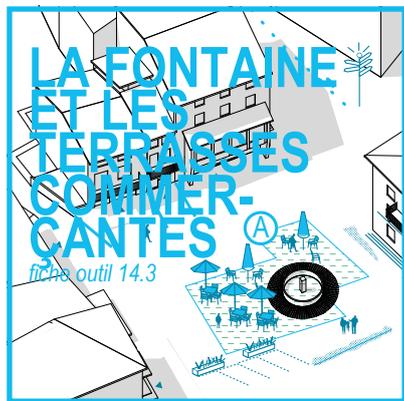




OPÉRATIONNELLES

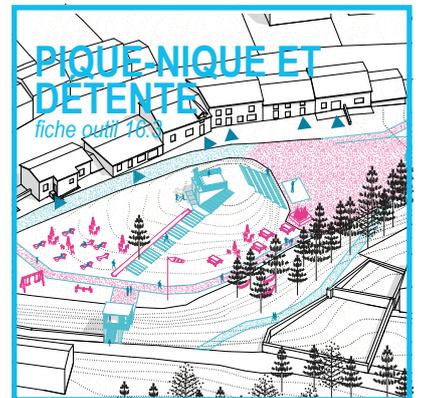


LA PLACE DE LA CROIX



LA PLACE DU FOIRAIL





LES FICHES ACTION

p.29 **PHASAGE**

p.33 **FICHES OUTILS**

p.34 1 Les habitants forces vives

1.1 Les veillées habitantes

1.2 Le chantier habitant

p.36 2 L'événementiel

p.39 **FICHES STRATEGIE ET GESTION DURABLE**

p.40 3 Déneigement

p.42 4 Assainissement

p.44 5 Eaux de ruissellement

p.46 6 Un réseau de sentiers pédestres

p.48 7 Les terrasses vertes

p.50 8 Silhouette du bourg

p.52 9 Signalétique

p.54 10 Rénovation du bâti ancien

p.56 11 Tiers Lieu

p.58 12 Les bâtiments stratégiques

p.61 **FICHES OPERATIONNELLES**

p.62 **13 La RD 500**

p.64 13.1 Le belvédère, connexion est / ouest

p.66 13.2 Le parvis

p.68 13.3 Les trottoirs enherbés

p.70 13.4 La place du bourg

p.72 **14 La place de la Croix**

p.76 14.1 Le Café des Amis

p.80 14.2 La Bascule

p.82 14.3 La Fontaine et les terrasses commerçantes

p.84 14.4 Des replats dans la pente

p.86 14.5 Un sol unifié

p.88 14.6 Pieds de façade et appropriation de l'espace public

p.90 **15 La place du Foirail**

p.94 15.1 Les terrasses de Foirail

p.96 15.2 La halle du Foirail

p.98 15.3 La fontaine

p.100 **16 Les trois Croix**

p.104 16.1 L'observatoire et la table d'orientation

p.106 16.2 L'agora et l'accès au château d'eau

p.108 16.3 L'aire de pique-nique et jeux / mobilier de détente

p.110 **17 17. La route des vents (RD 262)**

p.112 17.1 résidences artistiques

TEMPS 1 / PHASAGE

- la fontaine**  fiche n° 14.3
valoriser la fontaine par un travail de sol, mobilier
- la bascule**  fiche n° 14.2
aménagement d'un point info et espace de convivialité
- bas Foirail**  fiche n° 14.4
réalisation d'emmarchements, plantations, mobiliers
- place de la croix**  fiche n° 14.4
réalisation d'emmarchements, plantations, mobiliers, signalétique départ pour la promenade du Lignon
- la halle**  fiche n° 15.2
construction d'une halle à usage collectif
- place du foirail**  fiche n° 15
valoriser la fontaine par un travail de sol, mobilier
réalisation des terrasses enherbées
- Les trois Croix**  fiche n° 16
Déplacement de l'éco-point, démolition de la route bitumée sur le côté Ouest des Trois Croix, plantations.
- le bâti vacant**  fiche n° 14.1
mise en évidence des bâtiments à vendre dans la commune qu'ils soient publics ou privés, accompagnement des habitants dans leurs projets de rénovation.
- la route des vents**  fiche n° 17
17.1
plantations sur le haut Foirail le long de la RD 962 et réalisation de mobilier, résidence artistique
- cheminements Est-Ouest**  fiche n° 13.1
aménagement de deux parcours menant au Lignon
- la RD 500**  fiche n° 13
intervention au sol temporaire



TEMPS 2 / PHASAGE

la place de la Croix

Aménagement des pieds de façade de la place de la Croix par un travail de sol et de pente

■ fiche n° 14

la fontaine du Foirail

valoriser la fontaine par un travail de sol, mobilier
réalisation des terrasses enherbées

■ fiche n° 15.3

les trois croix

construction d'un observatoire sur le Lignon,
escaliers jusqu'aux trois croix, gradins, mobilier

■ fiche n° 16.1
16.2
16.3

Réorganiser les équipements

avec le projet de la requalification de la traverse,
l'organisation des équipements publics est repensée en
fonction des besoins et des opportunités

■ fiche n° 12

la route des vents

résidence artistique

●●● fiche n° 17.1

la RD500 (1ère tranche)

le projet de requalification de la traverse est mené avec le
département pour ralentir le trafic, révéler les points de vue
sur le paysage, traiter les seuils et parvis des équipements
publics et ré-intégrer la dimension piétonne sur ces espaces

||||| fiche n° 13
●●●●



TEMPS 3 / PHASAGE

la place du bourg

aménagement de l'ensemble de la place de la Croix, place de la fontaine et bas foirail par un travail de sol.

■ fiche n° 14.5

la route des vents

plantations sur la place de la Croix le long de la RD 962 et réalisation de mobilier

●●●●● fiche n° 17

la RD500

(2ème tranche)

le projet de requalification de la traverse est mené avec le département pour ralentir le trafic, révéler les points de vue sur le paysage, traiter les seuils et parvis des équipements publics et ré-intégrer la dimension piétonne sur ces espaces publics

////// fiche n° 13



FICHES OUTILS

p.29		<i>PHASAGE</i>
p.33		<i>FICHES OUTILS</i>
p.34	1	Les habitants forces vives
	1.1	Les veillées habitantes
	1.2	Le chantier habitant
p.36	2	L'événementiel

N°01

LES HABITANTS FORCE VIVE

les veillées habitantes

MODES D'IMPLICATION DES HABITANTS DURANT L'ÉTUDE RDV SUR PLACE(S)



Les réunions et ateliers publics (au Café des Amis ou à la mairie)



Les ateliers de préfiguration sur l'espace public



Le chantier participatif

Mode de réalisation

> Une impulsion communale, une organisation collective

La commune pourra provoquer l'organisation de veillées habitantes selon les projets mis en oeuvre suite à l'étude RDV sur place(s). Le mode de communication entre le Conseil Municipal et les veillées ainsi que le principe d'organisation de celles-ci devront être définis en amont par les habitants intéressés.

> **Un animateur territorial ou médiateur** pourra intervenir, à la demande de la mairie, dans l'organisation du Comité.

QUOI ?

L'étude RDV sur place(s) a impliqué à plusieurs reprises les habitants pour l'invention de futurs usages pour les espaces publics de Fay-sur-Lignon. La partition notable au cours des différents ateliers proposés (réunions publiques, ateliers de travail, chantier participatif etc...) a conduit à la création d'un comité de suivi habitant au cours de l'étude.

L'absence d'un représentant désigné ou la difficulté de réunir au cours de l'année les mêmes membres (différences entre les périodes hivernales et estivales / habitants et résidents secondaires), n'a pas encore permis de structurer de manière durable ce groupe d'habitants. Pourtant, l'envie de participer, de prendre en main les futurs projets et de faire partie intégrante de la vie du bourg reste manifeste.

Se pose alors la question du devenir de ce groupe d'habitants et de sa future implication dans les opérations menées par la suite.

QUELS ENJEUX ?

Les enjeux de l'implication des habitants dans le processus de transformation des espaces publics et de la redynamisation du centre bourg sont multiples :

- implication des habitants dans les prises de décision pour la transformation des espaces publics du bourg
- des aménagements créés «sur mesure» qui répondent au mieux aux besoins des habitants
- fédérer l'ensemble des habitants, qu'ils soient permanents ou temporaires autour de préoccupations communes
- créer des moments de partage conviviaux

« Je me rappelle qu'avant, chacun des habitants donnait une journée par an de son temps à la communauté pour la vie du village. »

« On pourrait se retrouver de manière régulière, une fois par mois, ça éviterait que quelqu'un prenne en charge l'organisation. »

Temporalité

> SUR LE LONG TERME

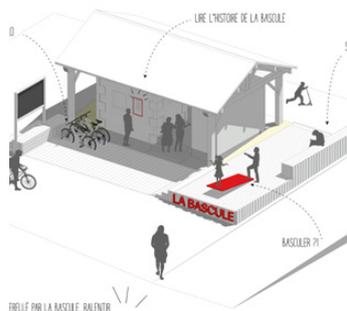
Pour s'inscrire dans la continuité de la participation des habitants dans l'étude RDV sur place(s), la commune souhaite associer rapidement les habitants à de nouveaux chantiers participatifs.

L'organisation des veillées est appelée à perdurer dans les habitudes des Faynois afin qu'ils continuent de débattre des questions ayant une influence sur leurs cadres de vie.

CHANTIER PARTICIPATIF HABITANTS DURANT L'ETUDE RDV SUR PLACE(S)



préparation & communication



réunion de démarrage



préparation & livraison



implantation



réalisation



inauguration

QUOI ?

L'étude RDV sur place(s) a mené à l'organisation d'un chantier participatif au mois d'octobre 2018. Ce chantier a visé à la réalisation d'un aménagement dit «signal» autour de la bascule à proximité de la RD 500. Organisé par l'équipe d'architectes, financé par la mairie et les partenaires dans le cadre de l'étude RDV sur place(s), le chantier s'est déroulé pendant 4 jours, une réunion de démarrage a été organisée la veille avec les habitants. Sur les 4 journées du chantier, environ 25 habitants (dont 3 élus) ont participé au chantier avec les 4 architectes du collectif. Certains de ces habitants ont par la suite terminé de leur propre initiative l'aménagement. Plusieurs étapes ont constitué le chantier : dessin de l'aménagement, quantitatif et commande des matériaux, achat du matériel, réunion de démarrage (organisation), implantation, réalisation, rangement, inauguration. Les moments conviviaux (repas etc...) autour du chantier demeurent des éléments importants dans ce type de chantiers.

QUELS ENJEUX ?

- associer les habitants à l'émergence de l'idée et / ou à la réalisation de l'aménagement pour qu'ils s'approprient pleinement le projet et soient fiers de le présenter aux visiteurs
- affirmer la dimension collective de la réalisation de cet aménagement
- permettre à la commune de réaliser des chantiers d'envergures qui nécessitent beaucoup trop de main d'oeuvre pour être financés en totalité
- se retrouver entre habitants et visiteurs autour des questions du vivre ensemble et de la qualité de son cadre de vie
- faire appel aux entreprises locales pour encadrer ce type de chantiers (possibilité également de faire des chantiers mixtes)

QUOI ?

Parmi les projets proposés dans le plan guide issu de l'étude RDV sur place(s), certains sont repérés comme étant propices à l'organisation de chantiers participatifs. Ces fiches sont marquées par un logo. Pour exemple, les murets en pierres sèches des terrasses du Foirail, l'ouverture ou l'entretien des sentiers, la réalisation de la halle du Foirail, l'aménagement des trois Croix sont des aménagements qui pourraient faire l'objet de chantiers habitants (en totalité ou partiellement).

Mode de réalisation

> Une impulsion communale, une organisation collective

La commune pourra provoquer l'organisation de chantiers habitants selon les projets mis en oeuvre suite à l'étude RDV sur place(s). Ces chantiers pourront inclure la participation des habitants dans un chantier mené par des entreprises ou être organisé de manière à être réalisé entièrement par les habitants.

> Un encadrant technique assurera le suivi et l'organisation de ces chantiers habitants.

Temporalité

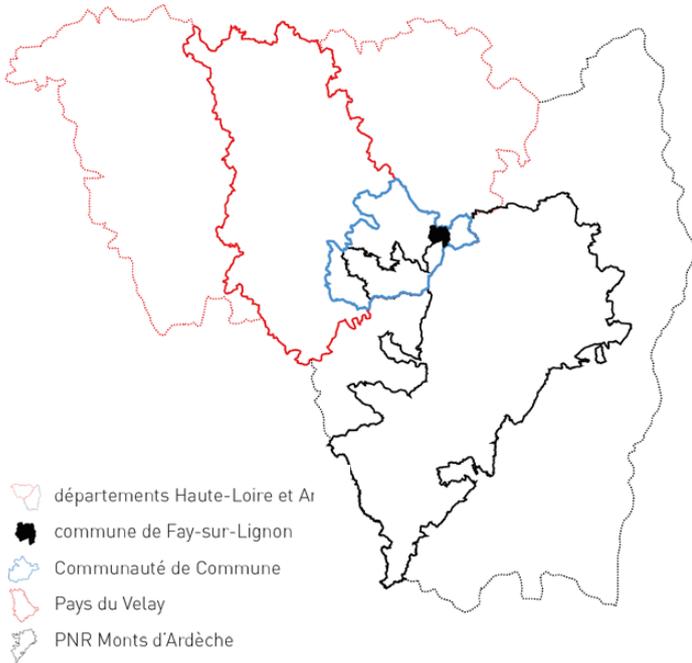
> SUR LE LONG TERME

Pour s'inscrire dans la continuité de la participation des habitants dans l'étude RDV sur place(s), la commune souhaite associer rapidement les habitants à de nouveaux chantiers participatifs.

L'organisation de tels chantiers est appelée à perdurer dans les habitudes des Faynois afin qu'ils continuent de débattre des questions ayant une influence sur leurs cadres de vie.

L'ÉVENEMENTIEL

des événements qui font écho au territoire



-  départements Haute-Loire et Ar
-  commune de Fay-sur-Lignon
-  Communauté de Commune
-  Pays du Velay
-  PNR Monts d'Ardèche

A L'INTERSECTION DE DIFFÉRENTS ENJEUX TERRITORIAUX

Décrit autrefois comme le carrefour de nombreux échanges, au regard des différentes politiques territoriales, Fay-sur-Lignon semble aujourd'hui être en marge : en marge du PNR des Monts d'Ardèche, en marge du Pays du Velay. Bien que toujours située en périphérie de ces entités, la commune est un lieu de croisements, une intersection entre différentes politiques. À quelques pas de la ligne de partage des eaux, entre bassin-versant vers l'Atlantique (le Velay) et bassin-versant vers la Méditerranée (l'Ardèche), Fay doit redéfinir son identité, notamment à travers une offre culturelle déjà présente et qualitative. Repérée comme un pôle culturel dans la stratégie territoriale mise en place par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, la commune tend à favoriser une offre culturelle structurée et qualifiée.

Mode de réalisation

>> Des actions communales, associatives et privées associées

La commune, les nombreuses associations déjà actives ainsi que les initiatives privées doivent être coordonnées de manière à proposer une offre événementielle de qualité et structurée. Des réunions autour de cette thématique doivent être régulièrement organisées également pour pouvoir créer des événements communs et rechercher des financements communs plus importants.

OÙ ?

Déjà reconnue pour ses nombreux événements qui attirent des populations qui viennent parfois de loin, la commune souhaite se positionner sur une offre culturelle variée et de qualité afin de redéfinir son identité et s'affirmer à nouveau comme un lieu de croisement et de rencontre. Les espaces et équipements publics sont les lieux privilégiés du développement de l'événementiel.

QUELS ENJEUX ?

Les enjeux du développement d'une offre événementielle sont nombreux et croisent différents domaines d'action :

- inviter les visiteurs à découvrir les richesses du bourg et de son territoire (savoir-faire, paysages, histoire etc...)
- attirer de nouveaux habitants en renforçant l'activité du bourg
- fédérer anciens et nouveaux habitants autour d'une démarche culturelle plurielle
- inventer de nouveaux usages sur les espaces publics qui autrefois accueillait de nombreuses foires et de nombreux commerçants.
- maintenir et renforcer l'activité des commerçants du bourg

QUOI ?

Lors de l'étude RDV sur place(s) et notamment lors des résidences organisées avec les habitants, plusieurs thématiques ont été évoquées pour qualifier l'offre culturelle :

- autour des éléments (eau, vent, terre)
- les après-midi sur place (brocante, jeu, ballades thématiques)
- les courses (à pied, en luge, à vélo etc...)
- les initiatives habitantes

Différents lieux ont également été mis en évidence pour accueillir ces événements. Leurs caractéristiques doivent être en adéquation avec les événements organisés :

- la place de la Croix / place de la Fontaine : le cœur commerçant et le marché hebdomadaire
 - la place du Foirail : les grands événements (autre que concerts) qui visent à rassembler un public important
 - les Trois Croix : de petites représentations intimistes en extérieur
 - les Trois Croix + la route des Vents : les courses
 - la route des Vents : les courses et résidences artistiques
 - La ferme de Mathias : les concerts et autres événements plus bruyants.
- Les événements sont détaillés dans chacune des fiches actions.

Temporalité

> Des actions communales, associatives et privées associées et échelonnées

Un plan pluriannuel des événements peut être créé de manière à organiser l'activité sur le long terme. L'agenda communal qui annonce les événements doit être poursuivi et complété.

AUTOUR DES ELEMENTS



La place continue à attirer de nombreux visiteurs, notamment pour les grands événements qui s'organisent régulièrement. Mettant à l'honneur le paysage du Mézenc et ses éléments, de grands événements festifs pourraient s'organiser autour de l'eau (concours de sculpture sur glace), du vent (festival du cerf-volant), du feu (spectacles de feu, installations) et de la terre (foires agricoles, bourses aux plantes).

LES APRES MIDI SUR PLACE



La place du Foirail étant habitée, les événements calmes ou d'après-midi seront privilégiés. L'ambiance familiale de Fay-sur-Lignon se retrouve dans ses nombreuses brocantes, après-midi jeux en bois, marchés et foires, courses d'orientation etc... qui y sont régulièrement organisés.

LES COURSES



Bâti sur la crête d'un relief, le village tout en pente pourrait accueillir de nombreuses courses en tout genre. Depuis Montgardy (les trois croix) jusqu'au Lignon, les différents concurrents dévaleraient la pente à vive allure que ce soit à bord d'une caisse à savon, d'une luge dégentée, lors d'un ventrigril ou encore dans un char à voile.

LES INITIATIVES HABITANTES



Les événements intimistes de Fay-sur-Lignon permettent le temps d'un week-end de passer la porte des anciens cafés pour découvrir les intérieurs de caractère de ces bâtis austères ainsi que leurs jardins verdoyants. Des vide-dressing, expositions à «portail ouvert», à ciel ouvert, ou encore dans les anciennes vitrines des cafés, s'organisent dans tous le village, le bourg entier devient un lieu culturel.

FICHES STRATÉGIE ET GESTION DURABLE

p.39 *FICHES STRATEGIE ET GESTION DURABLE*

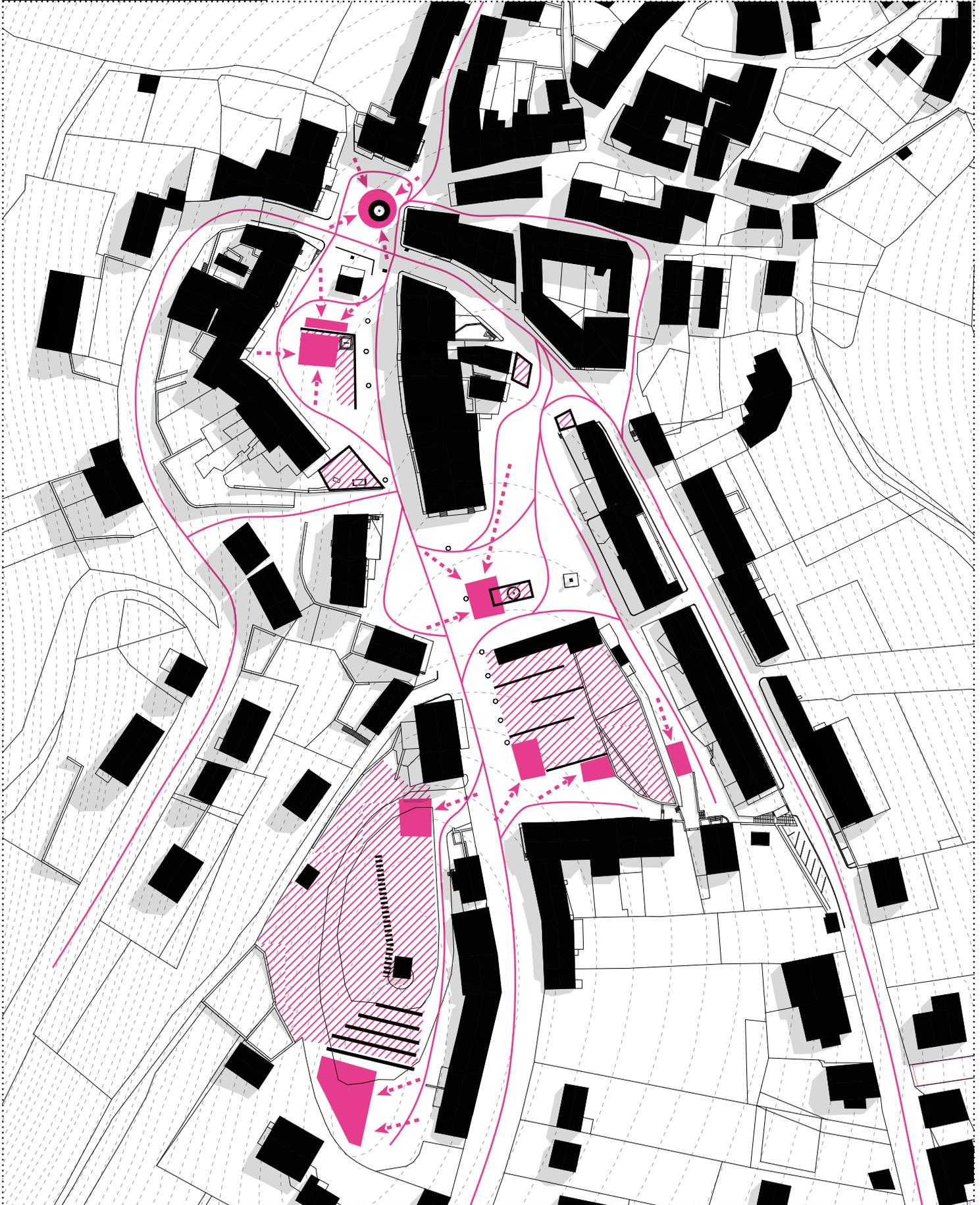
p.40	3	Déneigement
p.42	4	Assainissement
p.44	5	Eaux de ruissellement
p.46	6	Un réseau de sentiers pédestres
p.48	7	Les terrasses vertes
p.50	8	Silhouette du bourg
p.52	9	Signalétique
p.54	10	Rénovation du bâti ancien
p.56	11	Tiers Lieu
p.58	12	Les bâtiments stratégiques

DÉNEIGEMENT

Projet et plan de déneigement

N°03

PLAN DE DÉNEIGEMENT



OÙ ? QUOI?

Le plan de déneigement est un document qui permet de penser le déneigement de l'ensemble des espaces publics du bourg et plus particulièrement les places.

LES +

- Des places facilement accessibles pour le chasse-neige
- Des jeux à créer avec les tas de neige stocker
- Des zones de stockage sur des sols perméables

LEGENDE

-  Principaux emplacements de stockage de la neige
-  Zones non déneigées
-  Passage du chasse-neige

LES -

- De très grandes surfaces d'espace publique à déneiger
- Des rues de la vieille ville difficile d'accès
- Des zones de stockage parfois encombrantes

Objectifs

> Plan de déneigement

Le plan de déneigement est un outil permettant de vérifier la compatibilité entre les aménagements futurs et le passage du chasse-neige. Ce document devra devenir un outil de vérification pour chaque projet et à chaque phase du projet.

De plus ce document est l'occasion de s'interroger sur les emplacements de stockage de la neige et les zones que l'on ne souhaite pas déneiger.

Nota : les zones de stockage de la neige ont été définies afin de correspondre aux zones non déneigées qui ont généralement un sol perméable. Ainsi le chasse-neige peut tourner autour de ces zones en ramenant la neige vers le centre.

Mode de réalisation

> Plan de déneigement

Le plan de déneigement pourra être fourni aux futurs concepteurs et entreprises qui seront amenés à travailler sur les projets à venir.

La commune devra mettre à jour (même de façon sommaire) ce document en fonction de l'avancement des projets.

Estimation

SANS OBJET

Mode de financement

> Plan de déneigement

SANS OBJET

Temporalité

SUR LE LONG TERME

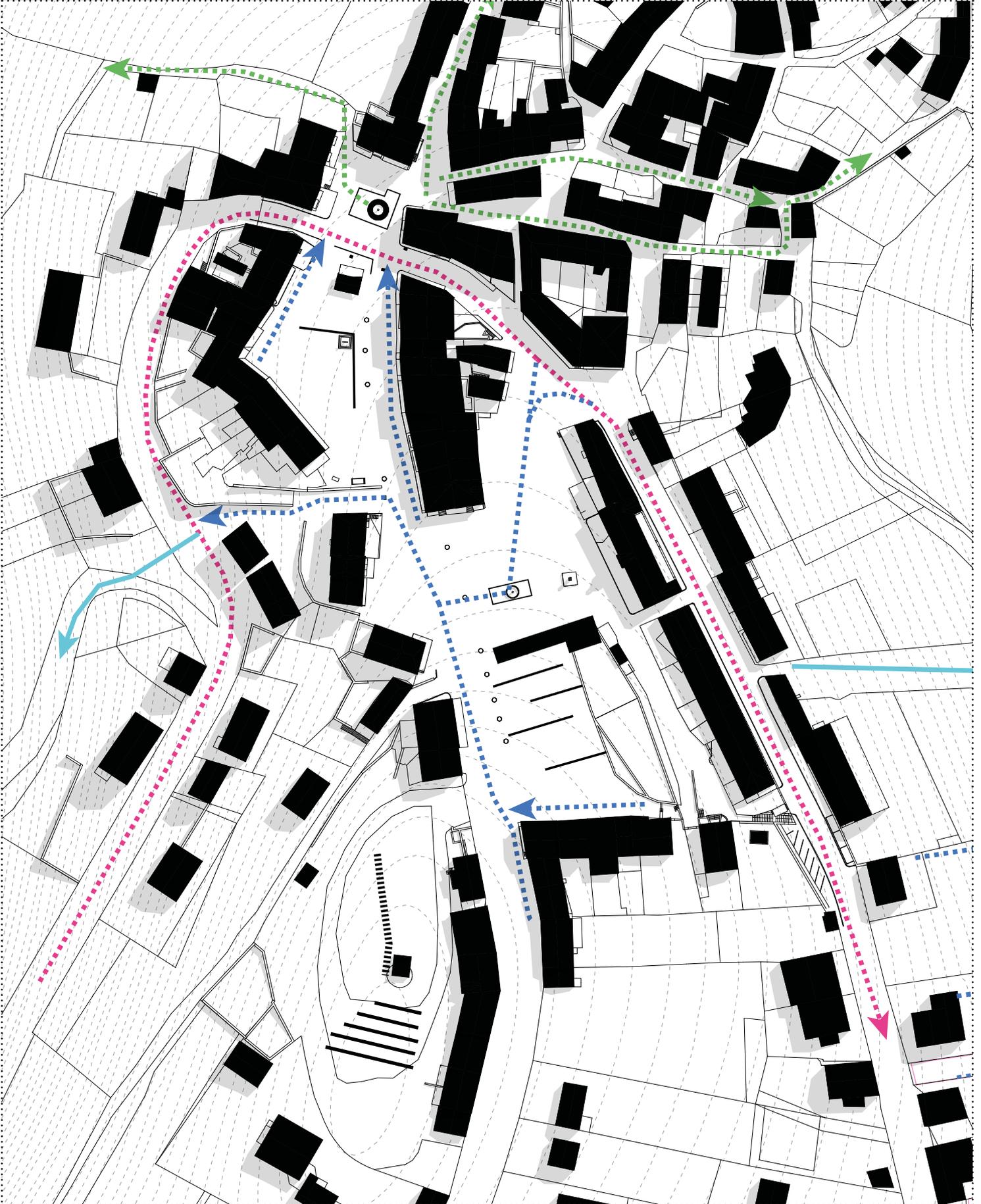
Le plan de déneigement pourra être utilisé pour chaque aménagement futur.

N°04

GESTION DE L'EAU

Assainissement

PLAN D'ASSAINISSEMENT



OÙ ? QUOI?

La réfection du réseau d'assainissement est une problématique à prendre en compte sur l'ensemble des projets à venir sur les espaces publics du bourg. Il ne s'agit pas d'un projet en soi mais de consignes à respecter pour chaque aménagement futur.

LEGENDE

-  Réseaux existants neufs (implantation supposée)
-  Réfection réseaux Temps 1 (implantation supposée)
-  Réfection réseaux Temps 2 (implantation supposée)
-  Réfection réseaux Temps 3 (implantation supposée)

Objectifs

> Réfection du réseau d'assainissement

Le remplacement du réseau d'assainissement existant est une priorité du village depuis plusieurs années. Les travaux à venir sur les espaces publics du bourg seront l'occasion de remplacer ou de rénover le réseau à chaque réalisation d'un projet d'aménagement afin de limiter le coût des interventions. Il s'agit de faire correspondre les projets de réfection de sols avec la rénovation du réseau d'assainissement en sous sol.

Nota : La réfection du réseau d'assainissement existant s'inscrit dans la continuité des travaux déjà effectués lors de la réalisation des bassins de traitements

>> Réseau séparatif

À terme la commune devrait réaliser un réseau séparatif, afin de séparer les eaux usées et les eaux de pluie. Dans le cas où cet objectif serait jugé trop difficile à mettre en place au vue de l'imbrication des réseaux, la commune devra se rapprocher le plus possible du cycle naturel de l'eau en retardant son transfert vers les exutoires de surfaces et sous terrain.

Mode de financement

> Réfection des réseaux

- Fonds propres communaux (50% mini)
- Subventions fonds LEADER, région, département etc...
- Subvention Agence de l'eau Loire/Bretagne

LES +

- Un système de traitement des eaux usées récent

LES -

- Un réseau d'assainissement ancien à remplacer
- Pas de plan de réseau précis
- Peu de connaissance de l'état de l'existant

Mode de réalisation

> Relevé

La commune en partenariat avec le syndicat AEP FAY-LES VASTRES, devra en premier lieu entreprendre un relevé de l'emplacement et de l'état des réseaux. Le relevé est à faire par un bureau d'étude hydraulique qualifié avant le démarrage de l'ensemble des travaux. Le bureau d'études sera aussi en charge d'élaborer un programme de réfection.

> Phasage

Les travaux seront prévus en trois phases afin de rénover le réseau en partant du point bas et de cumuler les travaux de réfection de l'assainissement avec les travaux d'aménagements des espaces publiques.

Vielle ville et place de la fontaine : Temps 1

La RD 500 (en partenariat avec le département) : Temps 2 et 3

La route des vents et ces abords : Temps 3

Estimation

> Réfection des réseaux

Cette estimation est donnée à titre indicatif, le prix de la réfection des réseaux étant compris dans le prix des aménagements par zones (voir fiches actions Place de la Croix, place du Foiral et RD500) :

- Vielle ville et place de la fontaine: 26 000€ HT
- RD 500 : 350 000€ HT
- Route des vents et abords : 46 000 € HT

Temporalité

SUR LE LONG TERME

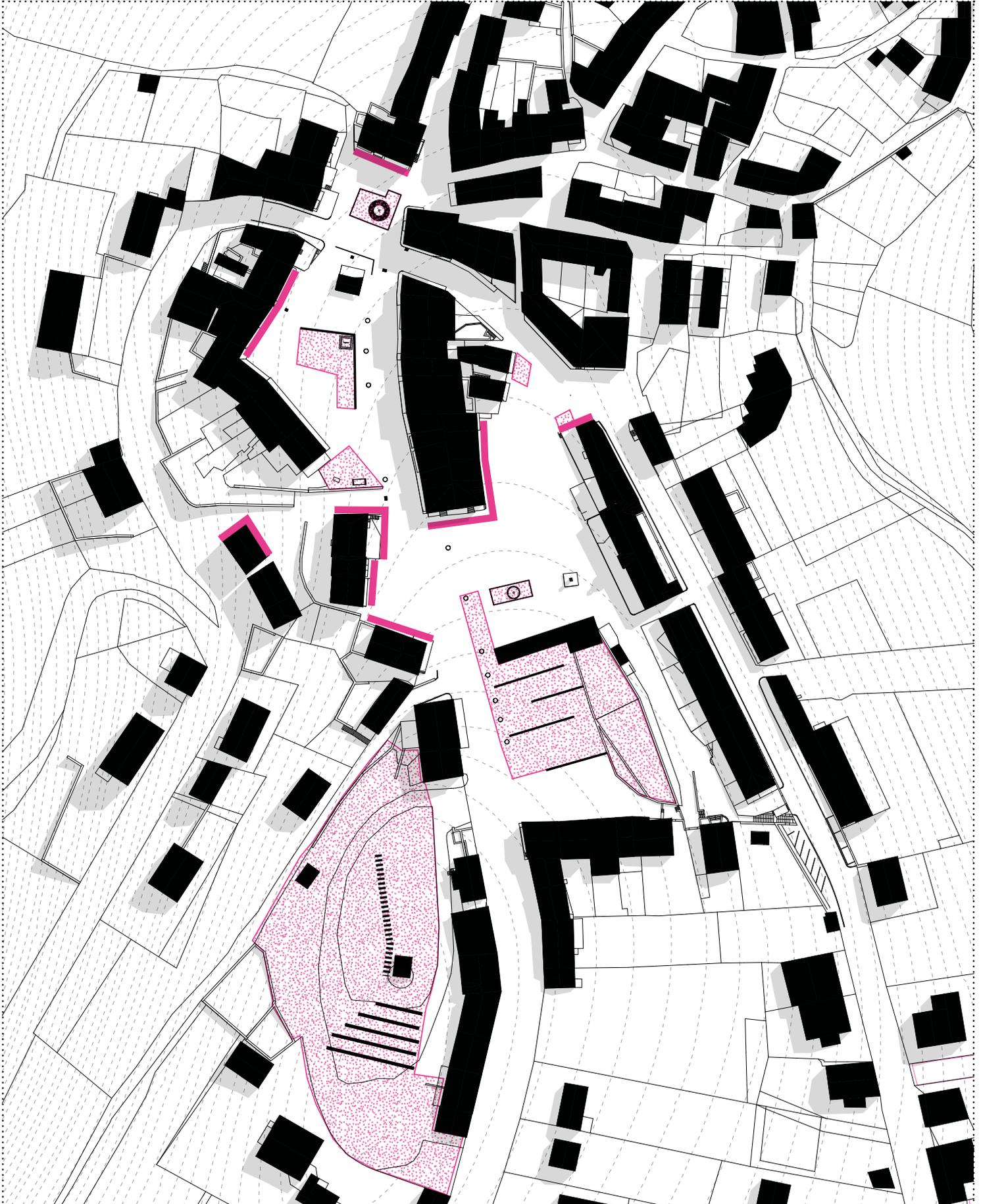
Les travaux de réfection des réseaux sont à prévoir en accompagnement des autres projets, sauf contre indications suite au relevé de l'existant.

N°05

GESTION DE L'EAU

Traitement des sols

PLAN DE GESTION DE L'EAU EN SURFACE



OÙ ? QUOI?

La gestion de l'eau en surface est une problématique à prendre en compte sur l'ensemble des projets à venir sur les espaces publics du bourg. Il ne s'agit pas d'un projet en soi mais de consignes à respecter pour chaque aménagement futur.

LES +

- Un espace végétal à proximité du centre bourg (Trois Croix)
- Deux fontaines sur les places du village

LEGENDE

-  Sols perméables existants et futurs
-  Façades à protéger de l'eau de ruissellement

LES -

- Peu de surface perméable sur les espaces publics
- Pied de façade peu protégé des eaux de ruissellements

Objectifs

> Gestion de l'eau en surface

Le traitement uniforme et étanche sur la majorité des espaces publics du bourg, cumulé à la forte topographie du village engendre des infiltrations dans les rez-de-chaussée et les caves des habitations qui ceignent ces espaces publics.

De façon plus générale, la non-maîtrise des eaux pluviales et du ruissellement dans les opérations d'aménagement est à l'origine d'inondations, perturbations, pollutions, ...

Plusieurs types d'actions sont à prévoir pour limiter ces problèmes d'infiltrations :

- Création de sols perméables dans les aménagements futurs permettant l'infiltration naturelle des eaux de pluie
- Aménagements des pieds de façades et collecte des eaux pluviales
- Recourir le plus systématiquement possible aux techniques alternatives, sources de valeur ajoutée, écologique, économique et paysagère.

Mode de réalisation

> Relevé

La commune devra faire effectuer un relevé topographique des espaces publics comprenant les pentes générales, l'altitude des points importants et l'altitude des seuils de portes.

Nota : le relevé topographique sera utile pour la réalisation des autres aménagements futurs

> Conception

Les travaux de gestion de l'eau en surface sont dépendants des autres projets, il conviendra de faire de la conception partagée entre les différents acteurs de chaque projet (Architecte, départements, entreprises,...)

Estimation

> Protection des façades et traitements des sols:

voir fiche 14.6 Pieds de façade et appropriation de l'espace public

Mode de financement

> Protection des façades et traitements des sols:

voir fiche 14.6 Pieds de façade et appropriation de l'espace public

Temporalité

SUR LE LONG TERME

> Protection des façades et traitements des sols:

Les travaux de gestion de l'eau en surface sont à prévoir en accompagnement des autres projets.

N°06

Les sentiers pédestres

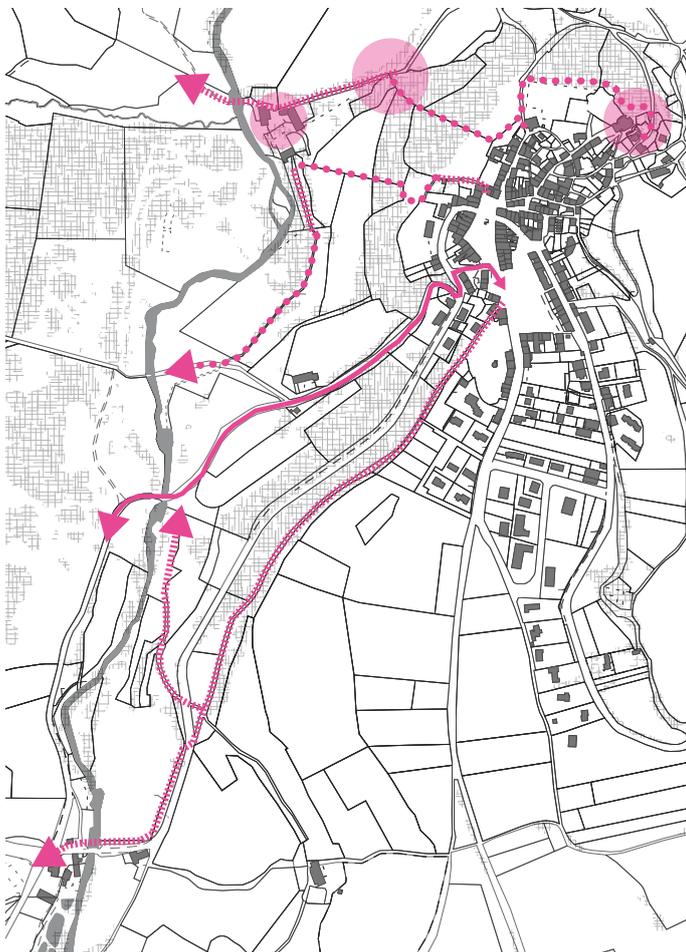
Connecter la place au territoire



On pourrait faire le tour du village!
Paroles d'habitant(e)



Deux boucles au nord du village



Parcours d'accès au Lignon

OÙ ?

Les sentiers pédestres se situent en deux endroits distincts, au nord-est du village en partie sur le GR 7 en direction des Vastres Saint-Agrèves et dans la vallée à l'ouest du bourg en direction du Lignon.

QUOI ?

La création de sentiers pédestres et la valorisation des parcours existants permet de connecter le réseau de chemins discontinu réparti autour du village.

Le projet prévoit deux boucles au nord-est du village, une proche et une lointaine et plusieurs chemins d'accès au lignon depuis la place de Fay.

Les chemins sont accompagnés de petites installations ponctuelles tels que des enrochements permettant le balisage ou des planchers et assises formant des lieux de pause.

QUELS ENJEUX ?

L'objectif principal est de reconnecter le bourg et plus particulièrement la place du village à son territoire et au lignon.

Les sentiers pédestres auront aussi pour effet d'accompagner le projet touristique du «Lignon retrouvé», de faire la transition entre le Lignon et les différents GR. Enfin les sentiers permettront aux habitants et visiteurs de faire des randonnées autour du village et ainsi de valoriser les franges du bourg et le patrimoine de terrasses et murets. (voir fiche 7 - les terrasses vertes)

ET AILLEURS ?

- _ Le partage des eaux : Parcours artistique dans les Monts d'Ardèche
- _ L'Alt'i Ligérienne : boucle de randonnées avec guides thématiques et animations culturelles
- _ Le Sentier des Lauzes : parcours de randonnée rythmé par des installations d'artistes qui ouvrent sur des paysages grandioses de nature et de patrimoine rural.
- _ Parcours de santé de Montauroux (Var)
- _ LENA: Association pour l'élevage écologique nomade et alternatif

 Routes goudronnées à valoriser

 Chemins existant à valoriser

 Chemins à créer

 Points de blocage potentiel (passage privé)



Exemple d'accompagnement de parcours de randonnées



Mode de réalisation

> Conception et coordination

La commune organise avec l'aide des membres du comité de suivi des promenades et des ateliers permettant de choisir les parcours à conserver et les passages à créer. Dans un deuxième temps la commune gère seule les négociations avec d'éventuels propriétaires concernés par le projet.

> CAS n°01 / Maîtrise d'oeuvre

La commune engage une entreprise de travaux paysagers pour défricher et ouvrir les nouveaux chemins et faire l'installation du balisage et du mobilier. La commune se charge de l'entretien des chemins existant.

> CAS n°02 / Association et Chantier participatif

La commune emploie une association type «les débroussaillieuses» pour défricher les parcours difficiles d'accès avec l'aide de troupeaux de chèvres et de moutons. En parallèle le comité de Suivi habitant organise des sessions de chantiers auxquelles participent les habitants afin d'ouvrir des chemins et de réaliser du mobilier avec l'aide des services techniques.

> CAS n°03 / Chantier international

La commune et le Comité de Suivi habitants définissent des zones de chantier et les proposent à des associations de chantiers internationaux. La commune accueille les jeunes bénévoles qui participent l'ouverture des chemins, à la réalisation du balisage et des installations ponctuelles.

Mode de financement

- > Fonds propres communaux (50% mini)
- > Subventions fonds LEADER, région, département etc...
- > Financement participatif

Estimation

> CAS n°01 / Maîtrise d'oeuvre

- Rémunération entreprise pour ouverture de chemins :
 - Défrichage léger env. 300 € HT / jour
 - Défrichage et travail sol léger : 450 € HT / jour
 - Défrichage et travail sol avec engin : 750 € HT / jour
- Création mobilier : env. 2 500 € TTC/l'unité
- Installation balisage type enrochement : env. 350 € TTC/l'unité

> CAS n°02 / Association et Chantier participatif

- rémunération d'une association locale, un artisan etc... env. 450€ HT / jour
- Matériaux : - réemploi de matériaux / collecte auprès des habitants
 - Utilisation de bois de forêt communal
 - Récolte des pierres
- prévoir un lieu d'hébergement : (camping etc...) avec un coin cuisine, ainsi que des sanitaires (toilettes et douches) à proximité.

> CAS n°03 / Chantier international

- env. 7500 € TTC (hors encadrant technique) pour 3 semaines
- Matériaux : - réemploi de matériaux / collecte auprès des habitants
 - Utilisation de bois de forêt communal
 - Récolte de pierre
- prévoir un lieu d'hébergement : (camping etc...) avec un coin cuisine, ainsi que des sanitaires (toilettes et douches) à proximité.

Temporalité

> Parcours accès Lignon: SUR LE LONG TERME

Améliorer les accès au lignon est une action prioritaire afin d'accompagner le projet du «Lignon retrouvé» mais qui devra se prolonger dans le temps.

> Boucle au nord : SUR LE LONG TERME

L'ouverture d'une boucle autour du bourg sera étalée dans un temps long.

LES TERRASSES VERTES

une gestion durable des murets en pierres sèches



OÙ ? QUOI ?

Le bourg de Fay-sur-Lignon est bordé sur sa périphérie par un ensemble de terrasses et de murets en pierres sèches. Cette technique permettant de créer des zones plates dans la pente a permis d'aménager des terrains cultivables ou constructibles. Les murets et les terrasses dessinent au loin la silhouette de Fay-sur-Lignon.

A QUOI ÇA SERT ?

Dans la continuité de la transformation des espaces publics de Fay-sur-Lignon, le projet de rénovation et d'entretien des murets en pierres sèches et des terrasses qu'ils soutiennent contribue à renforcer ou à développer de nouvelles pratiques dans le bourg.

QUELS ENJEUX ?

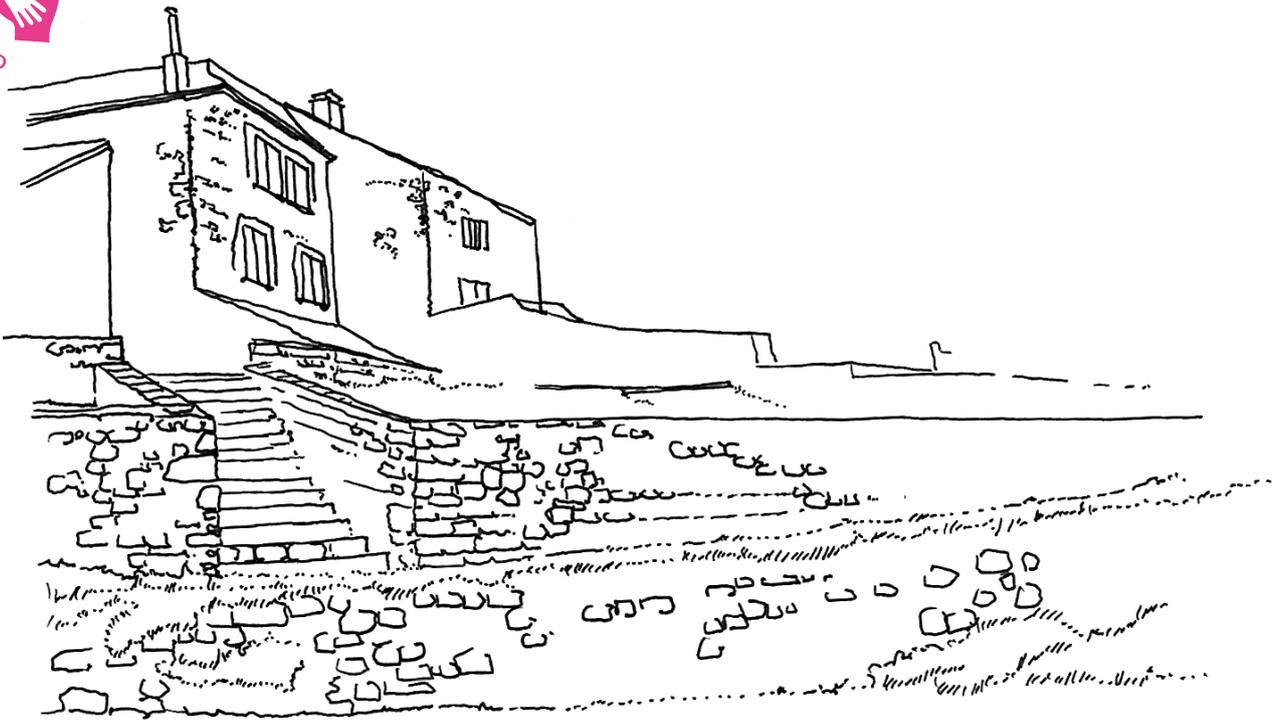
Une partie de ces terrasses est aujourd'hui laissée à l'abandon. Éléments caractéristiques du paysage faynois, les terrasses et murs en pierres sèches représentent également un habitat privilégié pour la flore et la faune. Ils jouent un rôle important dans le circuit de l'eau : ils permettent son infiltration dans le sol et freinent le ruissellement. Ces terrasses sont à la fois support de cultures (jardiner), un guide (le long des chemins), un espace terrain plat où il est facile de jouer, un aménagement de la pente propice à la construction.

ET AILLEURS ?

. Le conservatoire des terrasses de Chirols (Ardèche), ELIPS (école locale et itinérante de la pierre sèche).

« Dans le vieux bourg, l'été, beaucoup d'habitants jardinent, c'est l'occasion de se rencontrer. »

« Les terrasses en dessous de l'église sont très belles mais il est difficile aujourd'hui de s'y promener. »



Mode de réalisation

> CAS n°01 / Chantier participatif

La commune organise des sessions de chantiers auxquelles participent les habitants. Un formateur encadre le chantier et est rémunéré par la commune.

> CAS n°02 / Chantier école

La commune définit des zones de chantier et les propose à des organismes de formation de construction en pierres sèches. Des formations sont menées sur ces terrains d'étude et participent à la reconstitution des terrasses en pierres sèches.

> CAS n°03 / Chantier international

La commune définit des zones de chantier et les propose à des associations de chantiers internationaux. La commune accueille les jeunes bénévoles qui participent à la reconstruction de ce patrimoine local.

> CAS n°04 / Chantier privé

Un habitant souhaite rénover les terrasses en pierres sèches qui se situent dans sa parcelle privée.

> CAS n°05 / Action communale

La commune définit plusieurs zones de chantier et organise la réfection de plusieurs murets en pierres sèches.

Mode de financement

> Fonds propres communaux

> Subventions fonds LEADER, région, département etc...

> Coup de pouce PNR Monts d'Ardèche

Aide destinée aux communes propriétaires de murets et terrasses, conventionnant avec des propriétaires fonciers en vue de constituer un projet répondant aux objectifs, associations. Taux prévisionnel de 50%. Subvention plafonnée à 4 000 € TTC par projet. Voir conditions de l'aide dans la brochure «Coup de pouce, Rénovez vos terrasses en pierres sèches» du PNR des Monts d'Ardèche.

Estimation

> CAS n°01 / Chantier participatif

- rémunération formateur : retraité qualifié, employé communal, bénévole d'association locale, un artisan etc... env. 450€ HT / jour
- matériel : réemploi de matériaux / collecte auprès des habitants

> CAS n°02 / Chantier école

- à définir selon l'organisme contacté.

> CAS n°03 / Chantier international

- env. 7500 € TTC (hors encadrant technique) pour 3 semaines
- rémunération formateur : retraité qualifié, employé communal, bénévole d'association locale, un artisan etc... env. 450€ HT / jour
- matériel : réemploi de matériaux / collecte auprès des habitants
- prévoir un lieu d'hébergement : (camping etc...) avec un coin cuisine ainsi que des sanitaires (toilettes et douches) à proximité.

> CAS n°04 / Chantier privé

- Coût main d'oeuvre
- matériel : réemploi de matériaux / collecte auprès des habitants

> CAS n°05 / Action communale

- Coût main d'oeuvre
- matériel : réemploi de matériaux / collecte auprès des habitants

Temporalité

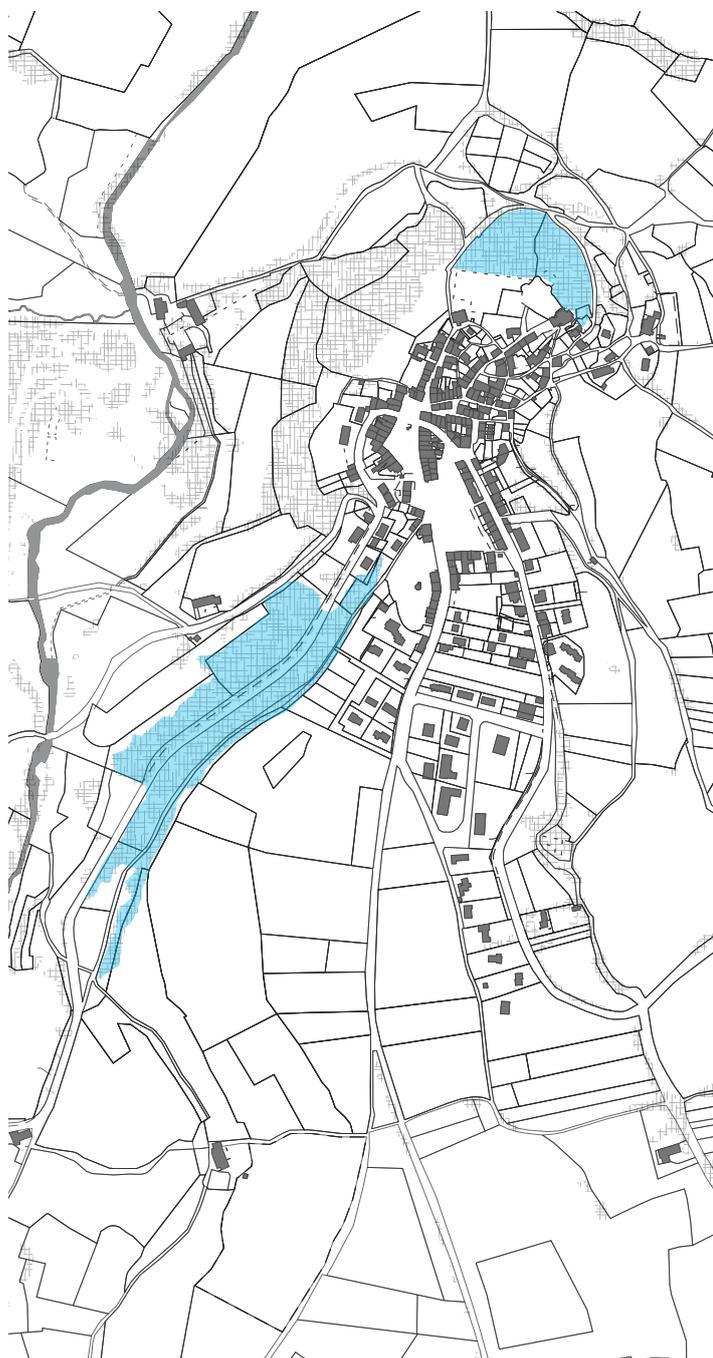
> SUR LE LONG TERME

Des actions communales, associatives et privées associées et échelonnées

Un plan d'action sur l'ensemble de la commune peut être envisagé en associant associations, particuliers et la commune avec l'aide du PNR des Monts d'Ardèche.

SILHOUETTE DU BOURG

Un village sur la crête



OÙ ?

Le bourg de Fay-sur-Lignon est perché sur le plateau en situation de promontoire. Cette situation héritée de l'implantation médiévale et de la position défensive du château n'est que peu visible depuis les vallées environnantes.

A QUOI ?

Dans la continuité des aménagements des murets et terrasses sur les franges du bourg et des ouvertures de cheminements piétons, le projet de renforcement de la silhouette du village propose d'éclaircir une partie des plantations denses aux abords du bourg en conservant une atmosphère de village perché sur une crête tout en donnant à voir l'implantation du bourg et en ouvrant, depuis le village, de nouvelles vues sur le paysage.

QUELS ENJEUX ?

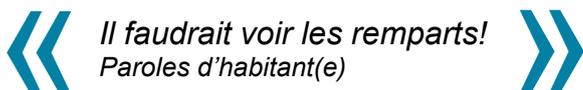
Les forêts implantées dans le but de protéger du vent qui souffle régulièrement sur le plateau masquent une partie du bourg médiéval et contribuent à créer un «**effet de couloir**» à l'entrée du village où le regard peine à s'échapper.

Le travail de gestion des forêts proches du village permettra d'affirmer la silhouette du bourg comme une constituante du paysage tout en renouant avec la tradition de gestion et d'exploitation de ressources naturelles locales.

ET AILLEURS ?

- _ Fédération nationale des Communes forestières
- _ Association pour la valorisation du bois des territoires du Massif central
- _ L'association des communes forestières d'Ardèche
- _ Projet pilote METIS sur le territoire du GAL du LEADER Ardèche Vert

- _ Exemple de construction en bois locales issues des forêts domaniales :



AFFIRMER UNE SILHOUETTE PAYSAGÈRE

CRÉER DES VUES PANORAMIQUES

AMÉLIORER LES ENTRÉES DE BOURG

VALORISER LES MATÉRIAUX LOCAUX



Salle Polyvalente, Mazan, Deso Defrain Sou



vue du village depuis le Sud-Ouest

> Site n°01 / La route panoramique

Les travaux de coupe d'amélioration et d'éclaircissement des arbres en périphérie de la route départementale 500 permettraient de libérer une vue panoramique à l'entrée du village et donner à voir les arrières du Bourg et les terrasses.

En partie haute le long du chemin de Grande randonnées (GR), préserver la masse végétale et créer ponctuellement des percées visuelles en supprimant quelques arbres afin de conserver un parcours protégé des éléments et ponctué de vues sur le paysage.

Mode de réalisation

> CAS n°01 / Partenariat avec l'ONF

La commune accompagne l'ONF dans la réalisation du programme d'actions pour la période allant de 2018 à 2037, comme définie dans le plan d'aménagement forestier. Le rôle de la commune est de rapprocher les programmes de travaux définis conjointement entre la mairie et l'ONF avec les enjeux paysagers et de valorisation de la silhouette du bourg.

Actuellement les travaux prévus pour les années à venir correspondent aux objectifs d'aménagement du territoire. Plus précisément le rapport cité précédemment prévoit « *des coupes irrégulières et la conversion en futaie irrégulière à dominante feuillue des plantations d'Épicéas situées à proximité du bourg. Ce groupe permettra d'améliorer le paysage à proximité des zones habitées.* »

Le second objectif de la commune pourrait être d'amorcer une démarche de valorisation des ressources bois et de la filière bois en général. Une démarche cohérente avec les enjeux du plan d'aménagement forestier qui précise que « *toutes ces préconisations doivent permettre à la forêt de produire du bois d'œuvre tout en protégeant la biodiversité forestière ordinaire et remarquable et en préservant la fonction sociale de la forêt.* »

Nota :

- La commune pourra se rapprocher de l'Union régionale des associations de Communes forestières Auvergne Rhône-Alpes afin d'avoir des conseils de gestion.

- La commune pourra se rapprocher de FIBOIS (l'interprofession Auvergne-Rhône-Alpes) afin d'obtenir des conseils sur la valorisation du bois des forêts locales et la construction bois

> CAS n°02 / Actions privées

Création d'une association syndicale libre de gestion forestière (ASLGF) qui rassemble des propriétaires de forêts privées, pour mettre en place une gestion en commun sur l'ensemble de leurs parcelles avec pour objectif de travailler conjointement avec une scierie mobile.



vue du village depuis le Nord-Est

> Site n°02 / Le belvédère de l'église

Mise en place d'un programme de conversion des essences existantes et d'éclaircissement des boisements au Nord de l'église et du cimetière pour permettre de lire l'implantation des anciennes fortifications et rendre l'église visible depuis les environs du bourg.

Conservation des arbres en futaie irrégulière à dominante feuillue afin de maintenir le terrain stable et d'accompagner les aménagements en terrasse et les cheminements à venir.(voir fiches action *les Terrasses vertes n°06* et *Sentiers pédestres n°07*)

Estimation / Valorisation

>CAS n°01 / Actions communale

Les investissements nécessaires à la réalisation des percées visuelles préconisées dans ce document sont déjà budgétisés par l'ONF dans le plan d'aménagement forestier 2018-2037.

Les coupes prévues pour les années à venir pourront être valorisées de deux façons distinctes.

Premièrement « grâce au grand nombre de parcelles, des coupes sont prévues tous les ans, ce qui permettra d'apporter des revenus réguliers à la commune. Chaque parcelle passera en coupe avec une rotation de 8 à 12 ans en fonction de sa richesse actuelle et de l'accroissement biologique de la forêt. »

Deuxièmement, la commune pourrait utiliser directement le bois issu de ces forêts dans les projets de construction à venir.(voir les fiches *Place du Foirial n°15 / 15.1* et *Observatoire n°16.1*)

> CAS n°02 / Action privée

La création d'une association syndicale libre de gestion forestière pourrait être financée par l'ensemble des acteurs privés intéressés par la démarche et rentabilisée en seulement quelques années.

Temporalité

> Silhouette du bourg : SUR LE LONG TERME

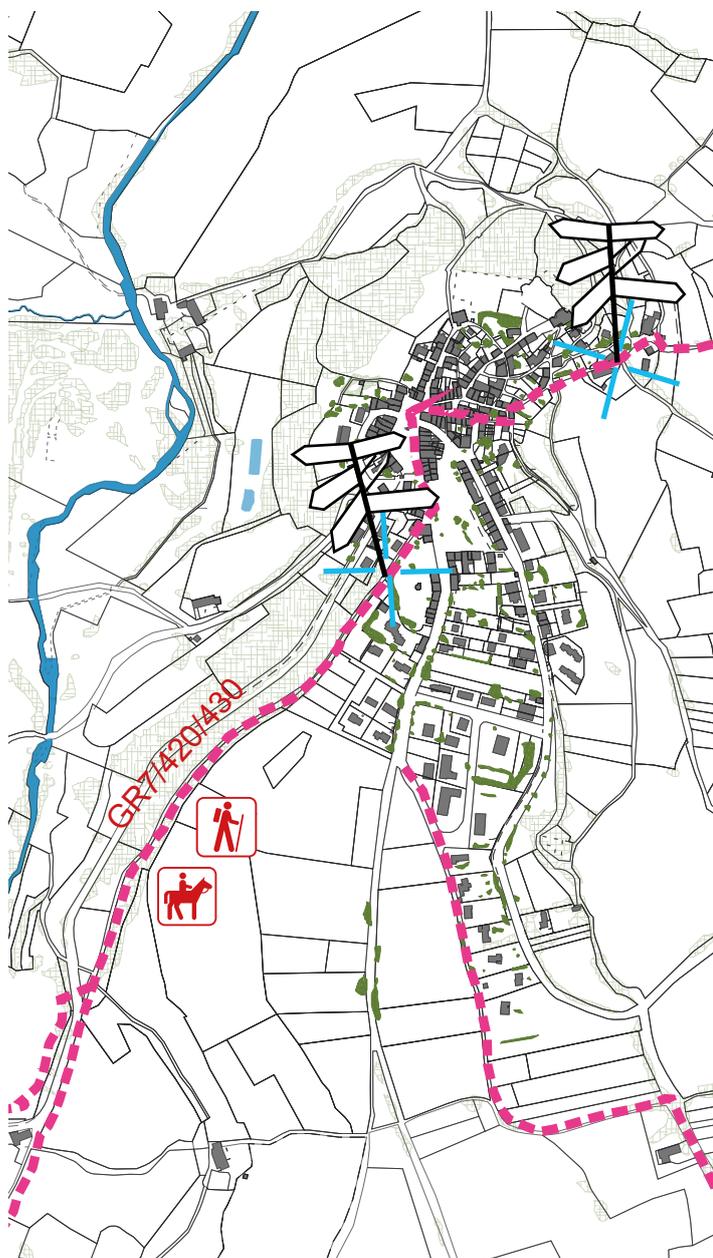
Le travail de création de percées visuelles a déjà été engagé par la commune et l'ONF, l'objectif est de réaliser le déboisement sur les deux sites d'ici à un à trois ans .

> Entretien des parcelles privées : SUR LE LONG TERME

Des actions communales, associatives et privées réunies et échelonnées dans le temps et à installer de façon permanente.

SIGNALER ET VALORISER les arrivées de GR

N°09



OÙ ? QUOI ?

arrivées de GR, Fay-Sur-Lignon

CONSTAT

Le village est traversé par des chemins de randonnées. La place de Fay-Sur-Lignon est une halte importante sur le chemin des promeneurs qui s'arrêtent pour se restaurer, dormir, ou simplement pour visiter le village. Il est important de signaler les points de rencontre entre les chemins et la place de manière à inviter les promeneurs à faire une halte dans le bourg.

QUELS ENJEUX ?

Il peut être intéressant de signaler les commerces, les points d'eau, les services, les curiosités, le petit patrimoine, les points de vue, etc.

Les lieux de croisements stratégiques font l'objet de travaux spécifiques : voir fiche n°14.4 «Des replats dans la pente». Ces lieux de passage à la croisée entre les chemins de randonnées (GR) et les trajets quotidiens des habitants sont repensés avec des «mini» aménagements apportant de la qualité à l'espace public : un replat sur lequel installer un banc, planter un arbre, ... sans toutefois modifier tout le profil en pente de la place (trop ambitieux et coûteux). L'installation de la signalétique adaptée doit se faire sur ces emplacements stratégiques (ex. devant la Boulangerie, au niveau de la pharmacie, Place des 3 Croix, etc)...de manière à renforcer la valorisation des espaces publics et leur fréquentation. Ces actions sur ces micro-lieux participent à l'amélioration de l'image de Fay-Sur-Lignon pour les visiteurs et du cadre de vie pour les habitants.

Le panneau d'affichage situé à La Bascule permet dorénavant et déjà d'indiquer l'actualité des événements. D'autres renseignements ou informations pourraient s'ajouter à destination des touristes par exemple (plan du village, pancartes directionnelles pour les piétons ? ...)

Il s'agit de repérer les équipements publics actuels du village (salle des fêtes, mairie, restaurant ...), les éléments du petit patrimoine architectural et paysager (lavoir, croix, puits, etc), et les lieux singuliers à l'aide de pancartes, symboles, panneaux ...

ET AILLEURS ?



Cairn Totem - R. CROZAT

Totem signalétique indiquant les directions sur les parcours de randonnées réalisation à partir de planches de bois empilées

REPERER ET VALORISER LES LIEUX IMPORTANTS

ORGANISER LES DEPLACEMENTS

CRÉER DES VUES PANORAMIQUES

AMÉLIORER LES ENTRÉES DE BOURG



Signalétique peinte à la main pour le parcours événement de l'Abbaye de Fontevraud. «Bâtir et habiter Fontevraud»
Conception : Hélène MARIAN.



Jallonnement urbain avec des petites icônes sérigraphiées sur le métal disposées ici et là dans la ville de Hyères.
Conception: Gestin Architectes
Réalisation: «Empreinte Sign»

Actions à entreprendre

- Réaliser des éléments de signalétique (panneaux, pancartes, symbole, totems directionnels...) à destination des piétons et des cyclistes. Une recherche graphique permettrait d'établir une identité visuelle et une cohérence d'ensemble avec les autres indications dans le bourg.
- Adjoindre à l'installation de ces petits panneaux des petites interventions sur l'espace public (plantations, mobilier, muret, emmarchement etc.) favorisant une halte sur ces lieux de croisements.

> Méthodologie :

- réflexion pour la collecte des lieux et sélection
- animation de la collecte si démarche participative
- recherche de conception pour la signalétique
- animation de la conception si démarche participative
- fabrication des éléments
- animation de la réalisation si démarche participative
- installation des éléments

> Qui ?

Recherche, conception et fabrication :

- mairie, associations, habitants, écoliers, pensionnaires de la maison de retraite
- avec ou sans l'aide d'un prestataire ext.(artiste, graphiste etc)
- avec ou sans l'aide d'un artisan/entreprise locale pour la fabrication

Installation :

- services techniques de la commune, ou entreprise ayant fabriqué le mobilier

Mode de financement

Possibilité de financer une partie dans le cadre du «Coup de Pousse» du PNRMA : FICHE «Gérez l'affichage publicitaire et installez une Signalétique d'Information Locale (SIL)»

Taux indicatif : aide à hauteur de 50 % dans la limite de 3000 euros HT d'aide par projet.

Contact : Fabrice FIGUIERE - ffiguiere@pnrma.fr

Tél : 04.75.36.38.79 / Portable : 06.19.21.68.26.

Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

50, allée Marie Sauzet - 07380 JAUJAC

Estimation

>Exemples

Mission d'animation participative par un prestataire ext. avec animation de collecte, conception et fabrication participative

Matériel pour 10 unités : 2000 € HT

Animation par 2 personnes sur 3 jours: 1950 € HT

3 950 €HT

A titre indicatif : signalétique réalisée par une entreprise spécialisée budget matériel fourni posé pour environ 10 éléments (sans démarche participative)

9 500 €HT

Rénover le bâti ancien

Valoriser l'existant dans les projets



Une des caractéristiques du village est sa situation en promontoire sur le paysage. Les maisons qui bordent la place ont donc souvent une configuration «traversante» avec une double orientation Place/Grand Paysage. C'est une grande qualité pour ces habitations, qu'il faut tant que possible préserver dans les projets de rénovation. Côté place, les entrées des maisons participent à la vie de village et favorisent les échanges. Les seuils de porte appropriés sont soignés et cela apporte de la qualité au paysage de la place. A l'intérieur des maisons, les vues offertes sur le grand paysage sont un vrai atout pour repenser les espaces habités.



De nombreux linteaux en pierre provenant de constructions médiévales en ruines ont, comme dans de nombreux villages de France, servis à reconstruire les maisons des villageois comme ici avec ce linteau en roche volcanique. Leurs formes fines et sculptées sont à valoriser dans les projets de rénovation. Les enduits sur ces éléments de caractère sont à proscrire.



OÙ ?

dans l'ensemble du bourg

QUOI ?

- éléments constitutifs du bâti ancien et de ses abords : façades étroites et hautes, balcons filants, terrasses,

- éléments liés à l'histoire de l'activité commerciale de Fay-sur-Lignon : enseignes, vitrines, terrasses, ...

- les tons, couleurs et matériaux (pierres, lauzes sur les toits, couleurs pastels pour les enduits et touches de couleurs sur les menuiseries)

QUELS ENJEUX ?

valoriser les éléments architecturaux et historiques existants dans les projets de rénovation. L'attractivité du bourg passe par la rénovation du parc bâti existant avec des initiatives privées qui participent à l'amélioration de l'image globale des espaces publics. En effet, les façades, fond de scène des différentes places fabriquent le décor. A cette altitude, la rénovation thermique est un enjeu majeur pour rendre attractif le bâti existant. Elle est à penser conjointement avec des travaux de restructuration pour répondre aux nouveaux modes d'habiter.

► Les projets récents de rénovation de qualité stimulent l'envie des propriétaires ou futurs porteurs de projets pour rénover à leur tour et ainsi participer à l'amélioration globale du bourg.



Les toitures en lauzes sont caractéristiques de fay-Sur-Lignon, certaines arborent des signes comme cette croix en pierre dressée sur le faitage.



De nombreux commerces occupaient autrefois les rez-de-chaussée. Si beaucoup d'entre-eux sont aujourd'hui fermés ou transformés en logements, les enseignes aux typographies et décors recherchés continuent d'enrichir les façades et témoignent de l'histoire du bourg.



Sur la place, les façades ont fait l'objet d'un travail de composition réfléchi. Les proportions et gabarits des bâtiments sont homogènes malgré les grandes contraintes topographiques.



Elements importants

> CONFORT THERMIQUE

A Fay-sur-Lignon, village d'altitude et fortement exposé aux vents, le confort thermique est un enjeu important dans la rénovation du bâti. L'isolation des murs et des toitures et le remplacement des menuiseries extérieures est une intervention souvent prioritaire dans les projets de travaux. Ces travaux peuvent faire l'objet d'aides financières (ANAH, Département et autres), mais il faut étudier ces travaux conjointement avec les autres travaux de rénovation pour veiller à une bonne mise en oeuvre et pour faire un projet de transformation global pertinent. (Par exemple l'isolation des combles du toit en isolant projeté peut être une solution intéressante, mais elle est à mettre en regard avec l'exploitation des combles pour aménager des espaces habitables ou apporter de la lumière naturelle en toiture.)

> ENSEIGNES et TYPOGRAPHIE

Dans les rues de Fay-sur-Lignon, on retrouve de nombreuses enseignes des lieux d'activités disparus. Ces enseignes aux reliefs et formes courbes décorent les façades des bâtiments, même dans les étroites ruelles. Sur la place, ces enseignes sont visibles de loin. Comme des bas reliefs, ces lettres semblent faire partie de la façade qui les accueille, un art urbain pérenne. Ces enseignes de caractère, témoins de l'histoire de Fay sont à préserver et à valoriser dans les projets de rénovation. Elles peuvent être le support d'interventions artistiques comme cela a déjà été le cas il y a quelques années.

> La pierre, un matériau de qualité

Au sol, sur les murets, les murs ou sur les toits, la pierre fait partie du paysage. Si sa mise en oeuvre exige un certain savoir faire, surtout dans les travaux de couverture, l'utilisation des lauzes reste à privilégier car les toitures de Fay sont un vrai trait caractéristique et identitaire des villages du Mézenc. Dans les travaux d'aménagements (terrasses, murets, etc...) le réemploi de lauzes peut être facile (les pierres étant plates et facilement manipulables) et qualitatif.

> LES PROPORTIONS DES OUVERTURES ET FACADES

Sur la place, les façades ont fait l'objet d'un travail de composition réfléchi. Les proportions et gabarits des bâtiments sont homogènes malgré les grandes contraintes topographiques et c'est cela qui participe à créer un espace public de grande qualité.

Les façades atypiques des bâtiments sont un des éléments les plus marquants de la place. Les grandes portes, vitrines, enseignes, étages en saillie ou balcons, forment un vocabulaire hérité des activités commerciales du passé et sont toujours constitutifs de l'ambiance des espaces publics de Fay-sur-Lignon. Les rez-de-chaussée par exemple, avec leurs vitrines ou compositions vitrées portes fenêtres/ fenêtres créent un fond de scène très attrayant lorsque les maisons sont occupées ou rénovées. Les espaces privatifs qui donnent sur la place participent à l'animation d'une vie de quartier (cuisine, ateliers etc...) La rénovation de l'ancien café qui fait face à la Bascule en est un bon exemple.

Dans les projets de rénovation le remplacement de ces menuiseries doit maintenir ce principe tant que possible en évitant l'installation de portes de garage fermées et opaques, moins attrayantes sur la place. Dans les maisons inoccupées, ces vitrines fermées sont l'opportunité d'installer des décors ou expositions visibles depuis l'espace public (voir exemple à Condat dans le Cantal).

L'embellissement des pieds de façade avec de la végétation et des décorations est un autre aspect important de l'appropriation de l'espace public qui peut participer à l'amélioration du cadre de vie dans les projets de rénovation.

Mode de financement

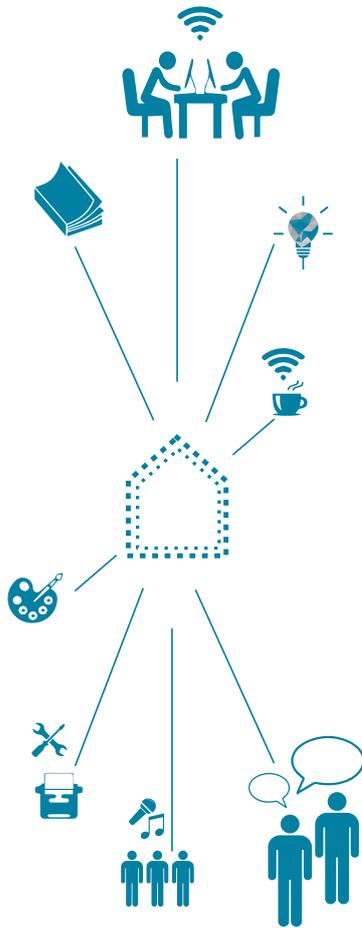
> Fonds propres privés

> Subventions pour la rénovation des logements : région, département etc...

> Aides de l'ANAH (pour la rénovation thermique et l'accessibilité des logements)

> crédits d'impôts

Un tiers lieu ? un espace partagé



la
coopérative
tiers-lieu

TIERSLIEUX
OCCITANIE



la région Aquitaine et la région Occitanie ont recensé l'ensemble des tiers lieux du territoire. Cette mise en réseau est efficace pour établir la carte des lieux de travail itinérants et les services proposés.

<http://www.tierslieuxoccitanie.com/>

http://www.tierslieuxoccitanie.com/working_places

OÙ ?

Programme à créer dans un bâtiment vacant du centre-bourg, par exemple le bâtiment du «Café des Amis» (voir fiche Opération n°14.1) A proximité immédiate des services et commerces du centre bourg, l'aménagement de ce bâtiment permettrait de mutualiser différentes fonctions tout en redonnant vie au bâti abandonné, mais d'autres locaux vacants pourraient convenir à l'installation d'un tiers lieu.

QUOI ?

Un tiers lieu, c'est quoi ?

Il est difficile de donner une définition précise d'un tiers-lieu car il en existe de toutes sortes. Leur point commun porte sur une démarche collective de création, sur des initiatives citoyennes ou associatives, sur la création d'un espace permettant l'accompagnement et les échanges au sein de la population. Il peut s'agir d'espaces partagés, dédiés aux pratiques numériques (fablab, ateliers partagés), aux expositions et événements culturels et ou encore à l'accès aux contenus et à l'économie collaborative.

QUELS ENJEUX ?

Les tiers lieux ne sont pas réservés aux milieux urbains. Pour les territoires ruraux à l'écart des dynamiques de développement des grandes métropoles, le développement des tiers-lieux est une opportunité pour redynamiser l'économie locale et recréer du lien social.

Quand les lieux de vie se font rares, les tiers-lieux sont vecteurs de lien social. Et quand les territoires sont mis au défi de conquérir de nouvelles populations actives, les tiers-lieux apparaissent comme de nouveaux arguments d'attractivité.

Les enjeux sont multiples, ci-dessous les enjeux majeurs d'une telle initiative :

- créer un lieu dynamique et animé catalyseur des forces vives du village
- favoriser le lien social inter-générationnel
- favoriser l'attractivité et l'intégration de nouveaux habitants en leur proposant un espace de travail, des possibilités de loisirs et un accès aux différents services du territoire
- développer des activités pour petits et grands, en favorisant le collectif et l'entraide entre les habitants
- favoriser le développement économique avec un tiers lieu connecté et équipé.

PROGRAMMATION

Plusieurs usages ont été identifiés lors des ateliers de concertations avec les habitants :

- Un lieu associatif
- un espace de télétravail ou de Co-Working
- un espace médiathèque/ludothèque
- une école de musique
- une salle hors-sac
- un lieu d'exposition
- un lieu de permanences sociales
- un espace pour le relais des assistantes maternelles (RAM)
- un relais-colis
- un lieu pour acheter des cartes postales
- un espace pour les petites projections vidéos



Quelques pistes de réflexion pour la création d'un tiers lieu

> Pour qui ?

pour tous les habitants du territoire et ceux qui pourraient s'y installer les personnes de passage

> Quel portage ?

- privé (société privée, association, collectif)
- public (collectivités locales ex: Com.Com)
- mixte (association, collectivités locales, professionnels ...)

> Statut juridique ?

SAEL, SAS, SCI, SCOP, Association, Collectivité locale ...

> Sources de financement :

- économie classique (location d'espaces, cotisations, adhésions, vente de produits ...etc)
- économie contributive : contribution des utilisateurs (temps ou travaux d'aménagements par exemple), collecte de fond (crowdfunding)

> Rôle des acteurs publics

gestion, animation du lieu, mise à disposition de locaux, soutiens ponctuels, aide au lancement, relais de communication, prise en charge d'espaces loués aux télétravailleurs par exemple, ...

> Pour quelles formes d'activités ?

le plus large possible (télétravailleurs salariés, itinérants, indépendants, artistes, ...)

> L'exemple des «Ateliers de la Mine» à Lavaveix-Les-Mines (23)

Les ateliers de la Mine sont le théâtre d'un pari ambitieux donnant naissance à un tiers lieu où se croisent des dynamiques économiques, culturelles et sociales. Cette ambition est issue d'une étude globale d'aménagement de la commune, déjà déclinée à travers plusieurs opérations concrètes : rénovation des ateliers de la mine, création de logements basse consommation dans des bâtiments patrimoniaux, connexion à la fibre, circuits courts alimentaires à la cantine...

Pour développer le projet, une association s'est créée fin 2015, pour permettre à ses membres de participer à la vie du village et de s'impliquer dans la dynamique culturelle et événementielle locale. L'objectif principal est de favoriser l'implantation de nouvelles activités économiques. Au-delà de l'accompagnement personnalisé, de la mutualisation de locaux, de services ou le prêt de matériel, le projet mise sur l'interopérabilité des acteurs propices à de nouvelles dynamiques économiques. Le projet reste ouvert à toute activité proposée. Le tiers lieu est composé de bureaux, d'ateliers, d'un espace de co-working, d'un fablab, d'une cuisine/pièce de vie et des espaces extérieurs partagés. Plusieurs bureaux sont équipés de réserves et de sanitaires. Locaux, matériels et services mutualisés sont ouverts à la location de manière flexible : à l'heure, la journée, la semaine, le mois ou à l'année.

L'animateur de tiers lieux, autrement dénommé le concierge se charge de l'accueil et de l'accompagnement des publics, de la promotion du site et de la prospection, de la veille et du suivi des projets régionaux ou européens liés aux tiers lieux et au numérique. Dans un rôle d'intermédiation indispensable, c'est un facilitateur qui permet au collectif de produire ses effets en dépassant le simple cercle de la convivialité.

> L'exemple de la «Quincaillerie» à Guéret

Portée par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et inaugurée en 2015, la Quincaillerie, est Composée d'un FabLab1 (chapeauté une association), un espace de co-working, des médias citoyens participatifs (les associations Radio Pays de Guéret et « Les Idiopathes »), d'un espace d'initiation et de formation aux usages des outils informatiques, d'un espace de convivialité..., elle offre variété d'animations culturelles par le biais de conférences, d'expositions, de concerts...

> Une thématique pour le tiers-lieu ?

La singularisation du lieu à partir d'une thématique liée à un domaine plus large (numérique, communication, culture, développement durable, artisanat d'art) ... donne une identité au lieu en favorisant la diversité des rencontres. L'hybridation des pratiques et l'articulation spécifique avec le territoire permet d'affirmer l'ancrage territorial et sa mise en réseau avec les autres micro-lieux du territoire (bistrot de pays, musées, etc).

> Une programmation ?

La programmation doit faire l'objet d'une étude spécifique, si possible avec concertation et implication des différents acteurs (et futurs utilisateurs) de la démarche

> Quels équipements et services ?

indissociable de la question de la thématique et des usages envisagés les équipements et le matériel à installer sont à mettre en regard avec les services déjà présents dans le village de manière à compléter l'offre existante sans la fragiliser.

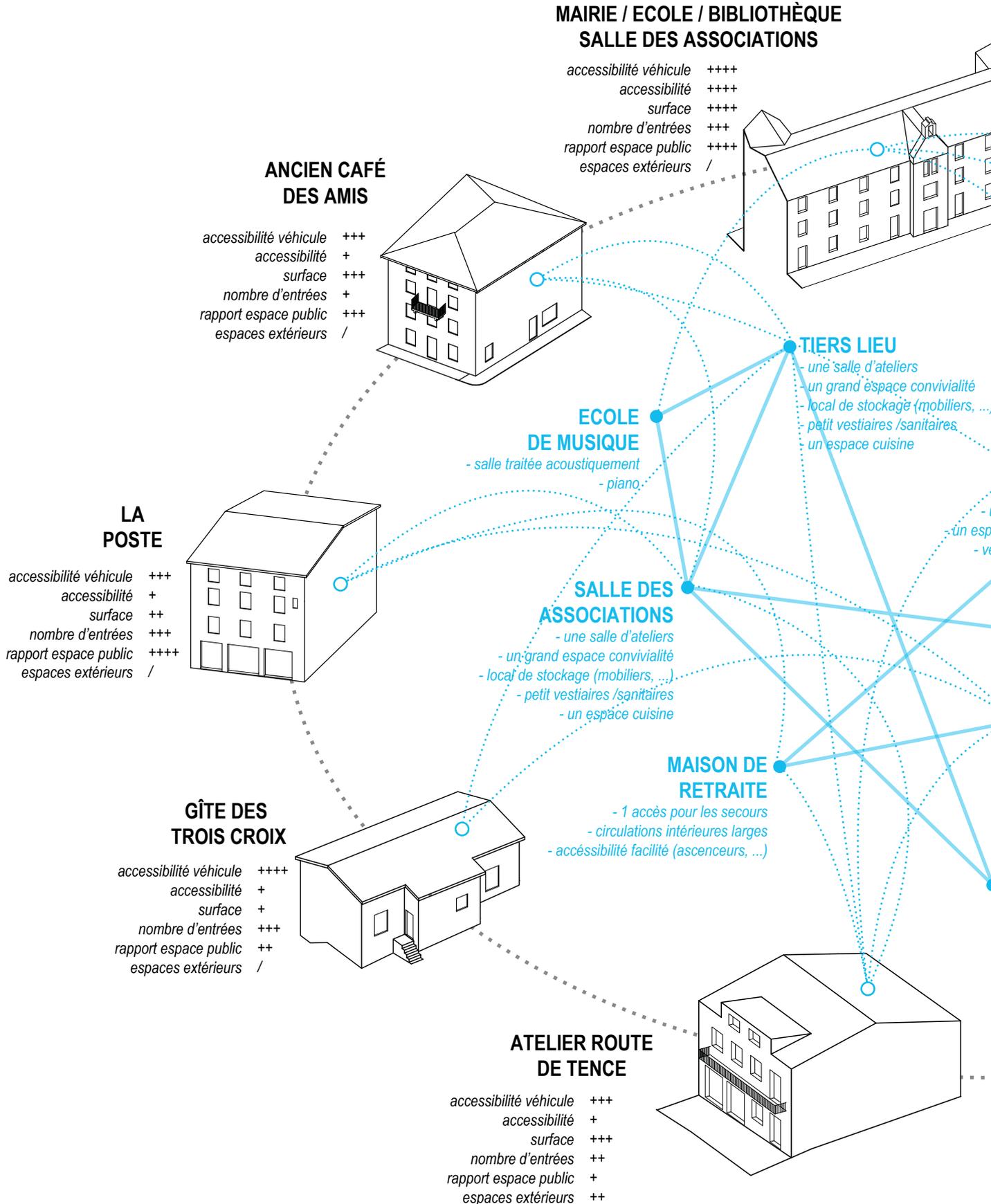
> Identifier un lieu et une surface

Si le local du café des amis peut-être une piste de réflexion pour l'installation d'un tiers-lieu ce n'est pas le seul local qui peut correspondre. Ensuite il est nécessaire de réfléchir à des aménagements économes, modulables ainsi qu'à la surface utile. Pour le cas du café des Amis par exemple, le bâtiment peut-être repensé entièrement ou partiellement selon les programmes et le portage envisagés.

N°12

BÂTIMENTS D'INTÉRÊT COMMUN

veille foncière

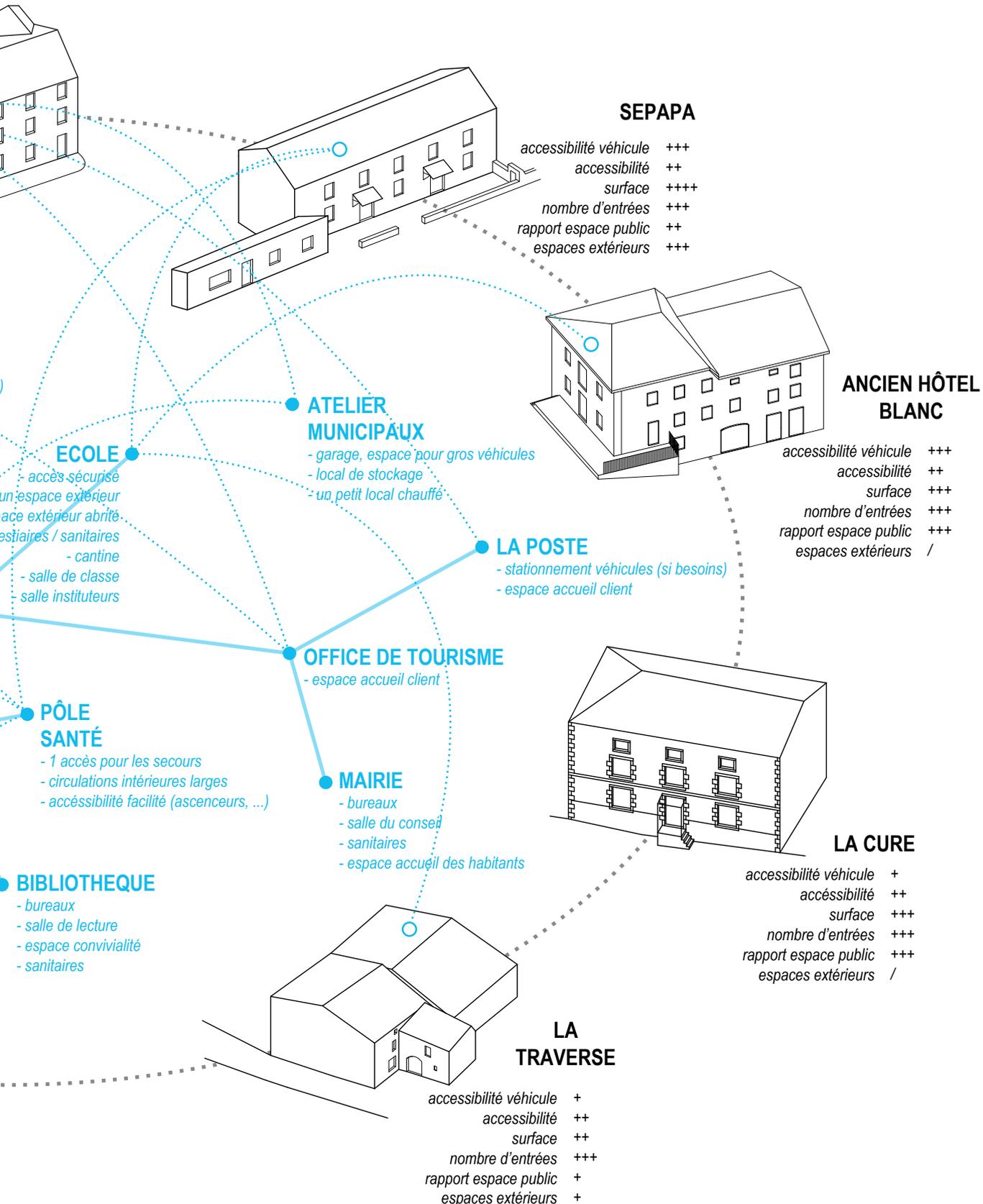


Cette fiche présente une liste non exhaustive des bâtiments d'intérêt commun du bourg de Fay-sur-Lignon.

Elle doit permettre aux élus de la commune de veiller sur le foncier du bourg et se poser les bonnes questions lorsqu'il s'agit de penser à un

équipement ou un aménagement.

Qu'il s'agisse de déplacer, de réaménager ou de créer, un projet doit pouvoir répondre à des critères spécifiques lié au programme qu'il lui est associé.



FICHES

OPERATIONNELLES

p.61 **FICHES OPERATIONNELLES**

p.62 **13 La RD 500**

- p.64 13.1 Le belvédère, connexion est / ouest
- p.66 13.2 Le parvis
- p.68 13.3 Les trottoirs enherbés
- p.70 13.4 La place du bourg

p.72 **14 La place de la Croix**

- p.76 14.1 Le Café des Amis
- p.80 14.2 La Bascule
- p.82 14.3 La Fontaine et les terrasses commerçantes
- p.84 14.4 Des replats dans la pente
- p.86 14.5 Un sol unifié
- p.88 14.6 Pieds de façade et appropriation de l'espace public

p.90 **15 La place du Foirail**

- p.94 15.1 Les terrasses de Foirail
- p.96 15.2 La halle du Foirail
- p.98 15.3 La fontaine

p.100 **16 Les trois Croix**

- p.104 16.1 L'observatoire et la table d'orientation
- p.106 16.2 L'agora et l'accès au château d'eau
- p.108 16.3 L'aire de pique-nique et jeux / mobilier de détente

p.110 **17 17. La route des vents (RD 262)**

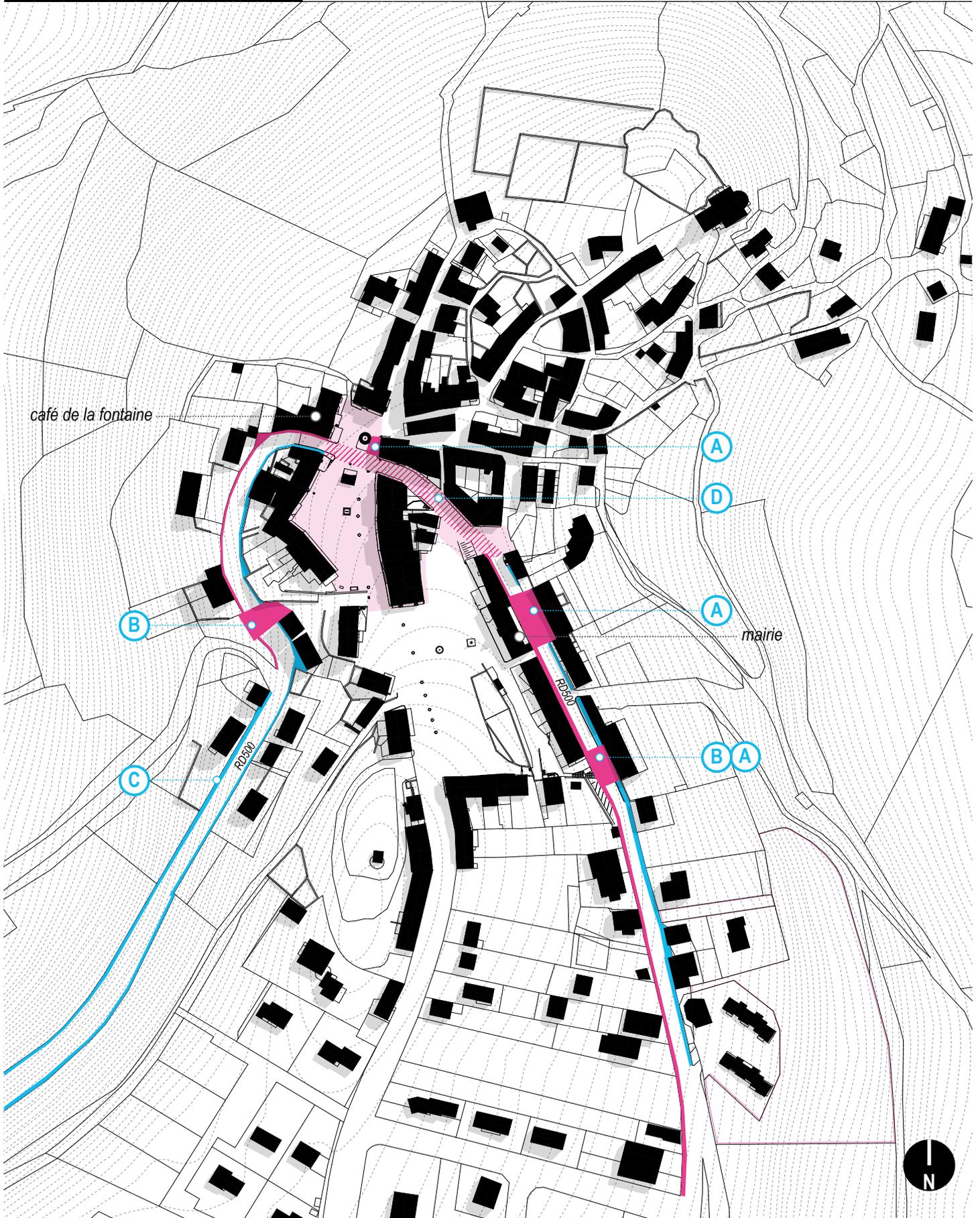
- p.112 17.1 résidences artistiques

N°13

LA RD 500

le projet de traverse de Fay-sur-Lignon

AUJOURD'HUI



OÙ ?

La RD500 est l'axe routier principal traversant le bourg de Fay-sur-Lignon reliant Freycenet-la-Tour au Mazet-Saint-Voy. Elle traverse d'est en ouest les places du foirail (en partie basse), de la fontaine et de la croix. Elle est composée uniquement d'un sol bitumineux.

Longueur de la traversée : 780 m

Largeur de la traversée : entre 9 et 14 m

Surface totale : environ 7 950 m²

LEGENDE

-  espace pour mobilités douces (piétons, poussette, vélos)
-  abords enherbés
-  place du bourg - interférence département / commune

OBJECTIFS

- ralentir le trafic routier
- donner de la place aux mobilités douces (piétons, vélos, trottinettes,...)
- marquer les entrées de bourg
- valoriser les bâtiments emblématiques du bourg
- valoriser les vues sur le paysage
- favoriser de nouveaux usages
- redonner un caractère d'espace public

LES +

- permet d'entrée dans le cœur du bourg et ainsi de connecter les commerces au territoire (contrairement à une déviation)
- elle relie entre eux des commerces, des établissements publics (école et mairie), des équipements (SEPAPA) et les espaces publics (place, parking,...)
- route panoramique (dans la stratégie du parc naturel)

LES -

- trafic automobile trop rapide
- peu ou pas de place pour les mobilités douces
- sol uniforme qui ne met pas en valeur les bâtiments et espaces emblématiques du bourg (mairie, places).
- coupe la place de la croix en deux

ESTIMATION

- 1 / Purges / Démolitions / Curages / Terrassements / Nivellements : 60 000 € HT
- 2 / Réfection des réseaux secs et humides : 640 000 € HT
- 3 / Création des nouvelles chaussées : 590 000 € HT
- 4 / Aménagements des zones douces : 110 000 € HT

TOTAL : 1 400 000 € HT

La municipalité aura à charge de financer les abords de la route départementale. Le conseil départemental financera «la bande de roulement». Une subvention «amendes de police» peut-être obtenue par la commune auprès du conseil départementale. La commune, n'ayant pas fait de demande depuis 1998, à de forte chance de l'obtenir.

Contact demande de subvention «amende de Police» : Mme Martin - gestionnaire du dispositif amendes de police - 04 71 07 42 46

A LES PARVIS
attendre
discuter
s'asseoir

B EST / OUEST - BELVÉDÈRE
attendre
discuter
s'asseoir sous un arbre
contempler la vue
s'allonger

C EST / OUEST - BELVÉDÈRE
marcher sur l'herbe
jardiner son pied de façade

D EST / OUEST - BELVÉDÈRE
marcher sur l'herbe
jardiner son pied de façade

TEMPORALITE

PHASE 2

Par soucis d'économie et de volonté de maîtriser la vitesse du trafic rapidement aux abords des places, des aménagements simples peuvent être entrepris sur les zones d'interventions prioritaires aux abords de la place de la croix et de la fontaine. Ces-derniers peuvent consister à remplacer le bitume par des pavés autoblocants. Ceci aura pour but d'alerter visuellement l'automobiliste. L'ensemble des réseaux sera repris lors du deuxième temps, il s'agit donc là d'investir dans un revêtement qui sera facilement démontable par la suite.

Ce premier temps devra aussi être l'occasion de prendre contact avec le département pour initier le projet de traverse et ainsi commencer les études.

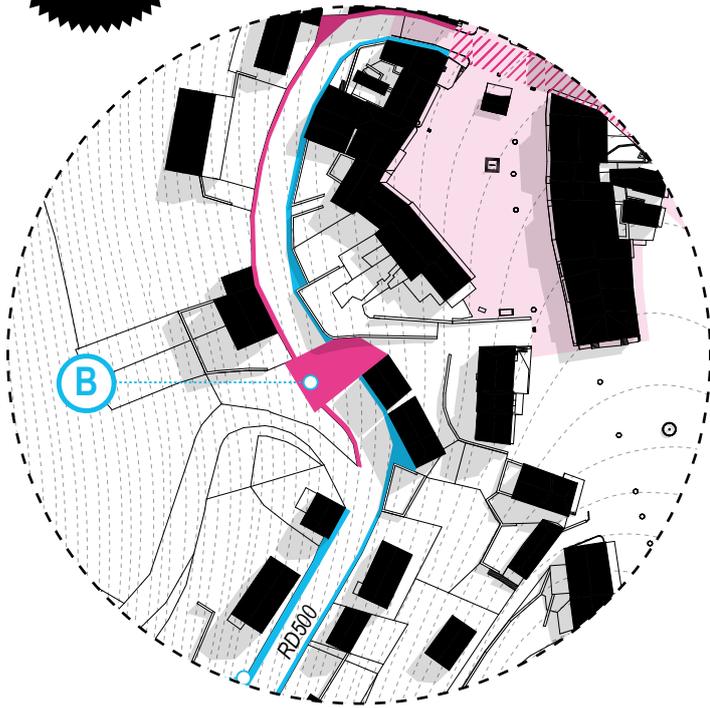
PHASE 3

Le second temps sera consacré à l'aménagement de la traversée du bourg de Fay-sur-Lignon. L'interférence avec le futur aménagement de la place de la croix et le bas foirail sera à anticiper au plus tôt entre le département et la commune tant au niveau des matériaux qu'au niveau des réseaux - voir fiche action n° 14

N°13.1

LA RD 500

les connexions EST / OUEST - le belvédère



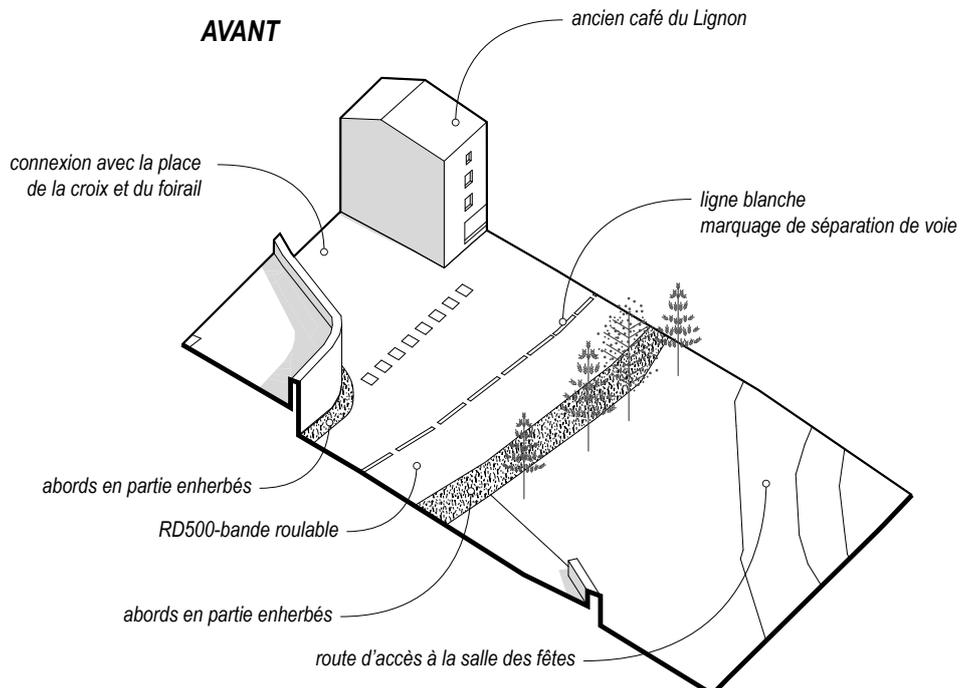
Le belvédère se situe sur la RD 500 à l'opposé de l'ancien café du Lignon. Il constitue le prolongement de la route EST/OUEST qui mène aux places du Foirail et de la Fontaine

Le belvédère est un espace public **non couvert**, implanté dans la pente. Il s'agit d'une plateforme sur laquelle le piéton est invité à se reposer durant son trajet le long de la RD 500.

Les habitants ont évoqué la présence d'un banc permettant de contempler le paysage sur lequel venait s'asseoir des personnes âgées. Le belvédère serait une installation permanente permettant de révéler un point de vue. Ici on peut observer une magnifique vue sur la rivière du Lignon.

AUJOURD'HUI

B



Mode de réalisation

> CAS n°01 / Maîtrise d'Oeuvre

La commune établit un cahier des charges pour lancer un appel d'offre en vue de la conception et de la réalisation du belvédère. Ce cahier des charges expose la surface envisagée, les matériaux souhaités, le mobilier à intégrer et mentionne les contraintes à respecter - ex : tenir compte de l'emplacement des arbres actuels; tenir compte du climat, de l'altitude et de la qualité du sol s'il est envisagé d'installer des plantations...

Mode de financement

> Fonds propres communaux

> Subventions fonds LEADER, région, département etc...

> FIBOIS Auvergne Rhône Alpes - Dispositifs d'aides régionales et locales pour construire en bois local

Temporalité

Ce petit équipement peut-être réalisé indépendamment des travaux menés sur la RD 500 même. Il devra toutefois être anticipé dans le dessin de la traverse si cette-dernière venait à se faire avant.

Et Ailleurs ?



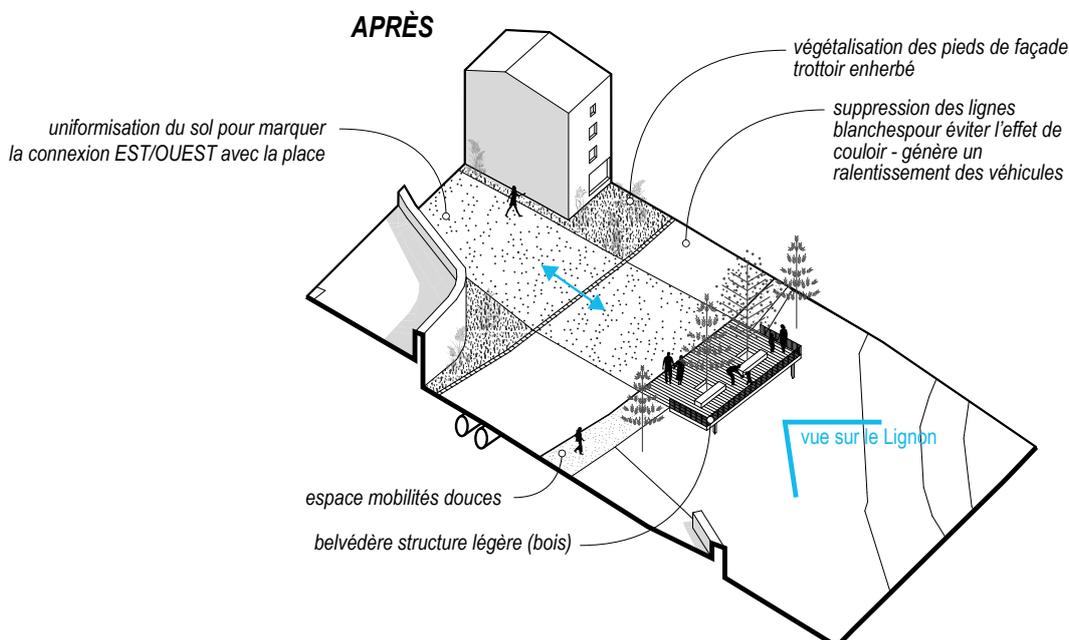
Château-Rocher, À SAINT REMY DE BLOT (63), 2014 - 2018

MAÎTRE D'OUVRAGE : Communauté de Communes du Pays de Menat
ÉQUIPE : ATELIER CAP PAYSAGE URBANISME – Christian Laporte architecte du patrimoine mandataire, Simon Deschamps, concepteur lumière

Le projet de mise en valeur du site, comprenant sa mise en sécurité, est porté par la Communauté de Communes du Pays de Menat (CCPM), propriétaire de l'ensemble du foncier de l'espace que constitue le château et ses abords (enceintes, chemins d'accès).

photo ci-contre : belvédère sur la vallée de la Sioule.
crédit photo : Atelier CAP

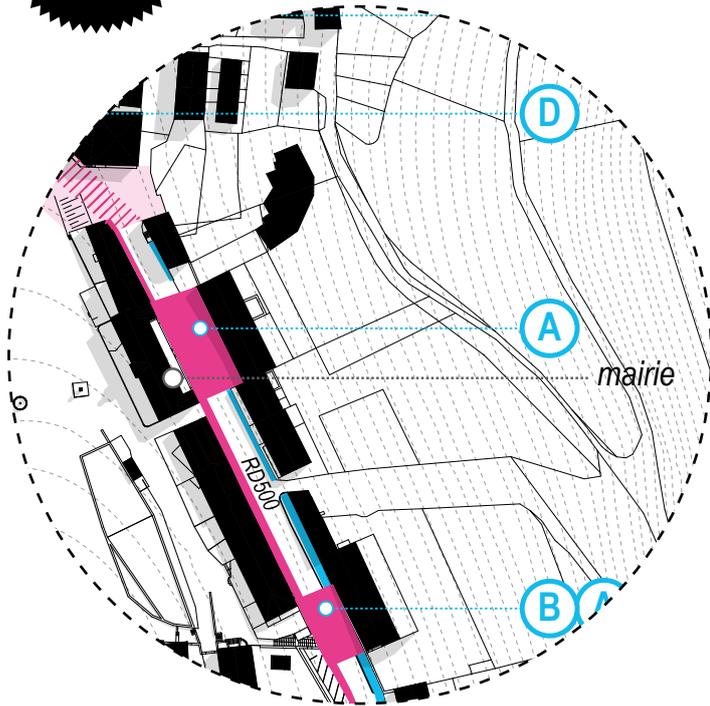
DEMAIN



N°13.2

LA RD 500

les parvis



OÙ ?

Le cas présenté dans les axonométries ci-dessous concerne le bâtiment regroupant Mairie / Ecole / Bibliothèque / Salle des associations. Néanmoins lors des études du projet de réaménagement de la traverse, ce principe devra s'appliquer sur l'ensemble des bâtiments du bourg identifiés comme emblématiques donnant sur la RD500.

QUOI ?

Le futur parvis est un espace public attenant à un bâtiment spécifique. C'est un espace circulaire. Il doit se démarquer visuellement des autres espaces publics attenants (trottoirs, route ...)

POURQUOI ?

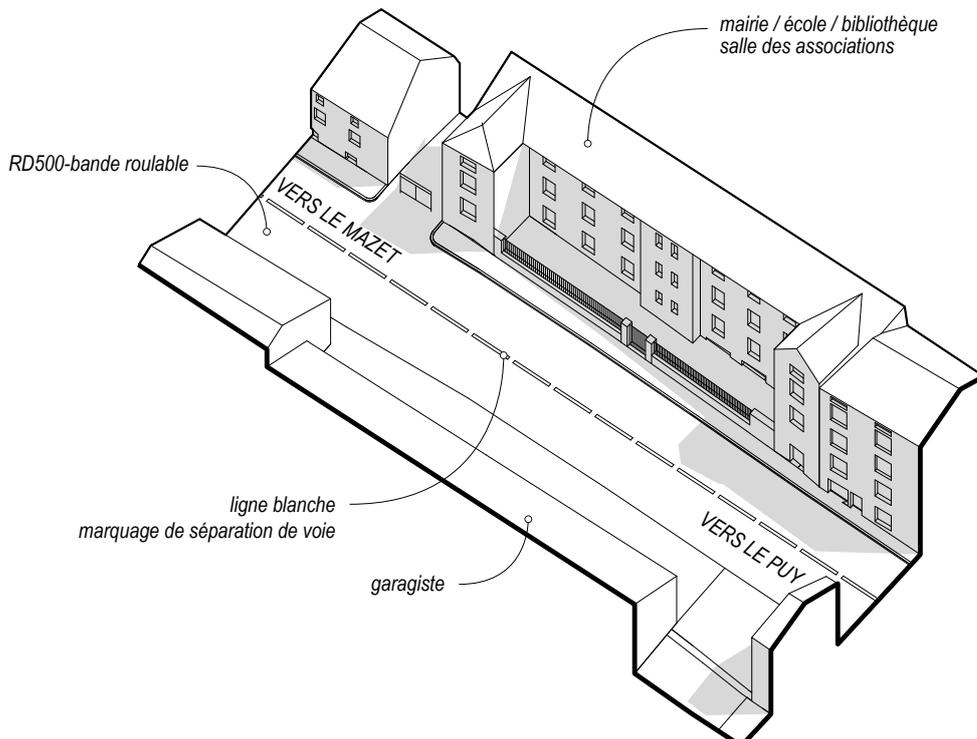
Les habitants ont souvent évoqué la problématique de l'entrée du bâtiment de la mairie. Aujourd'hui celle-ci se fait principalement depuis la place du Foirail compte tenu de la dangerosité de la RD500 ; néanmoins, l'accès à l'école s'effectue depuis la RD500.

Cet aménagement permet de marquer physiquement et visuellement l'entrée d'un bâtiment d'intérêt public. Il a pour objectif de générer un ralentissement de la part des automobilistes et de matérialiser un espace dédié majoritairement au piéton. Ainsi, dans le cas ci-dessous, le bâtiment pourra bénéficier d'une véritable entrée depuis un axe majeur traversant le bourg.

AUJOURD'HUI

A

AVANT



Mode de réalisation

> CAS n°01

Le projet des parvis est intégré au projet global d'aménagement de la RD500. Le Département et la Commune mènent les études ensemble

Mode de financement

- > Fonds propres communaux pour les abords
- > département pour la bande roulante

Temporalité

Les études et les travaux de ces espaces se feront en même temps que le projet de traversée de bourg (RD500)

Et Ailleurs ?



Aménagements urbains à Chaliers (15)

EQUIPE : Atelier du Rouget Simon Teyssou & associés - Claveirole & Coudon (géomètres)

Le bourg de Chaliers s'étire le long d'une voie étroite en belvédère sur la vallée de la Truyère, affluent du Lot.

Une première tranche de travaux : Il s'agissait de réaménager en priorité les espaces publics du village-

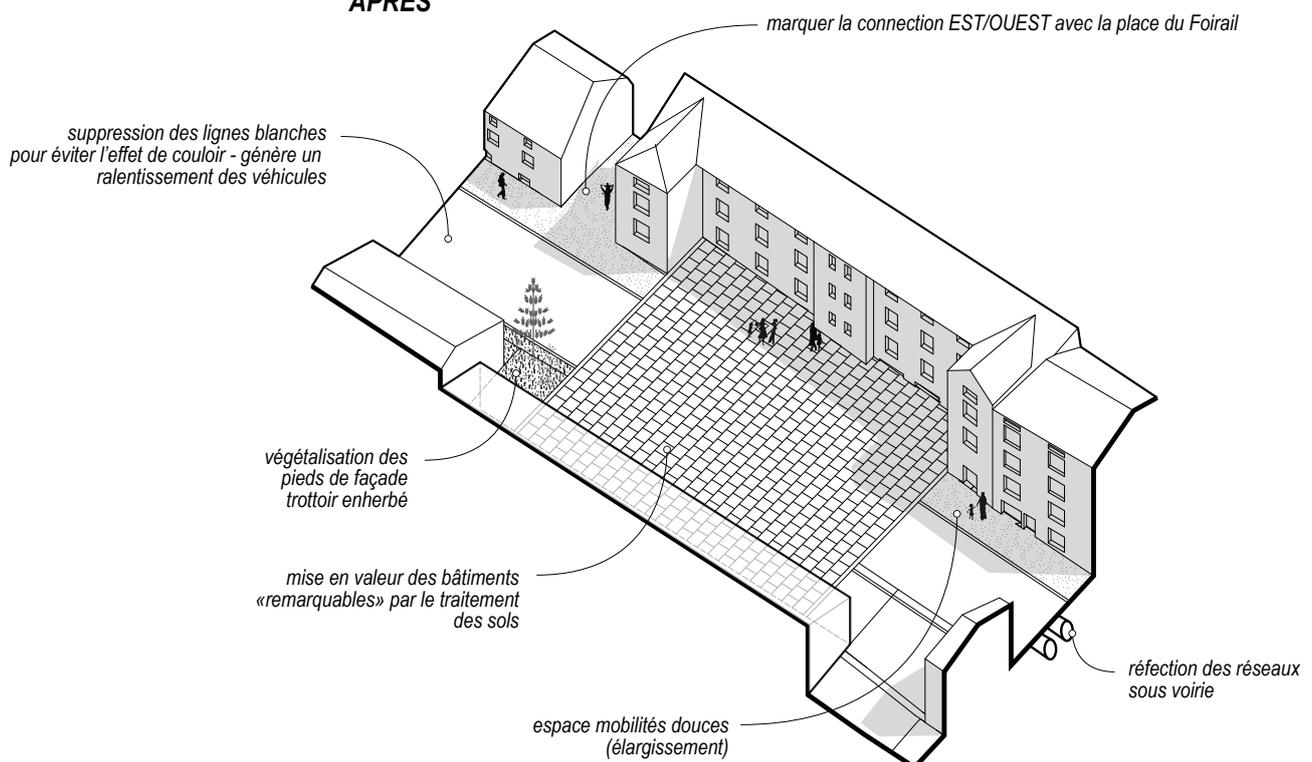


rue de Chaliers. Le projet consiste à redessiner la traverse en diminuant la largeur de la bande roulante, à qualifier les accotements et les seuils précédant les habitations. Trois placettes, toutes adossées à un édifice patrimonial singulier, ponctuent le parcours linéaire du village-rue et agissent comme des « pièces » qui mettent en scène les vues lointaines en plongée sur la spectaculaire vallée de la Truyère.

Crédit photos : Benoît Alazard et Nicolas Lamouroux
textes : <http://www.atelierarchitecture.fr>

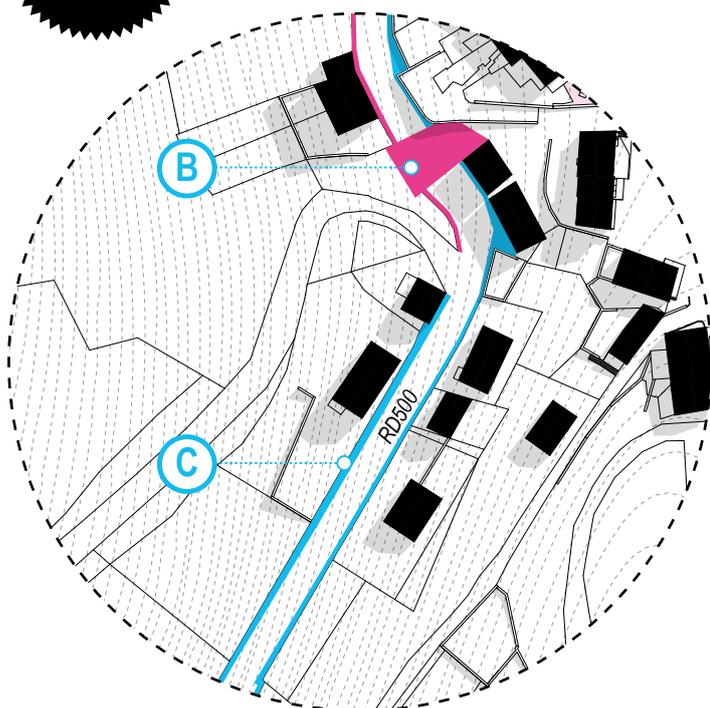
DEMAIN

APRÈS



N°13.3

LA RD 500 les trottoirs enherbés



OÙ ?

Les abords végétalisés de la RD500 sont signalés en bleu clair sur le plan général de la fiche RD 500 (fiche n°13). Il concerne essentiellement les parties situées aux entrées du bourg.

QUOI ?

Il s'agit d'espaces végétalisés. Ils peuvent accueillir de l'herbe et des espèces végétales locales adaptées à l'altitude, au type de sol et au climat.

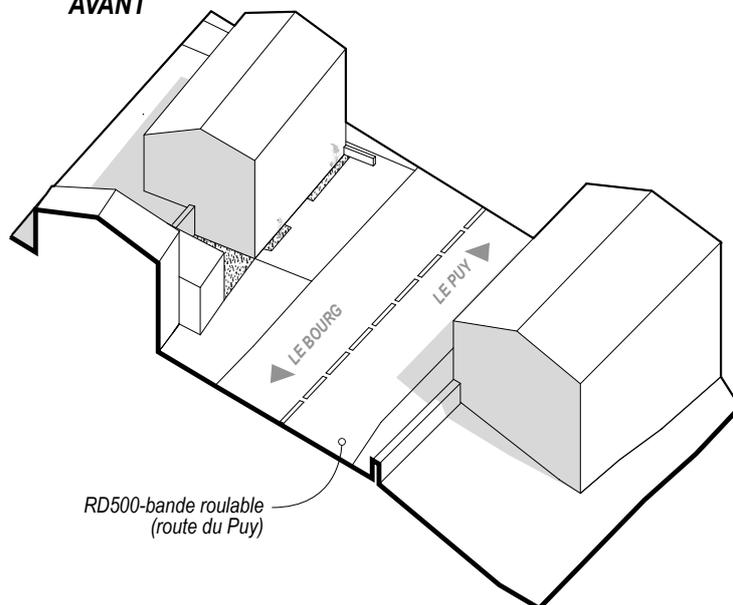
POURQUOI ?

Les habitants ont été nombreux à signaler le manque de végétaux dans le village. Ces espaces là auront pour objectif principal de créer des surfaces de sols perméables. Ils permettront également de casser l'image minérale associée au village.

AUJOURD'HUI

C

AVANT



Mode de réalisation

> CAS n°01

Le projet des trottoirs enherbés est intégré au projet global d'aménagement de la RD500. Le Département et la Commune mènent les études ensemble.

Mode de financement

> Fonds propres communaux pour les abords

Seul les frais de démolition du revêtement actuel sont à prévoir pour la commune. Les aménagements enherbés pourront être réalisés par l'employé municipal ou bien laissés à la disposition des habitants souhaitant végétaliser eux même leur pieds de façade

Temporalité

Les études et les travaux de ces espaces se feront en même temps que le projet de traversée de bourg (RD500)

Et Ailleurs ?



Aménagements urbains à Chaliers (15)

EQUIPE : Atelier du Rouget Simon Teyssou & associés - Claveirole & Coudon (géomètres)

Crédit photos : Atelier du Rouget

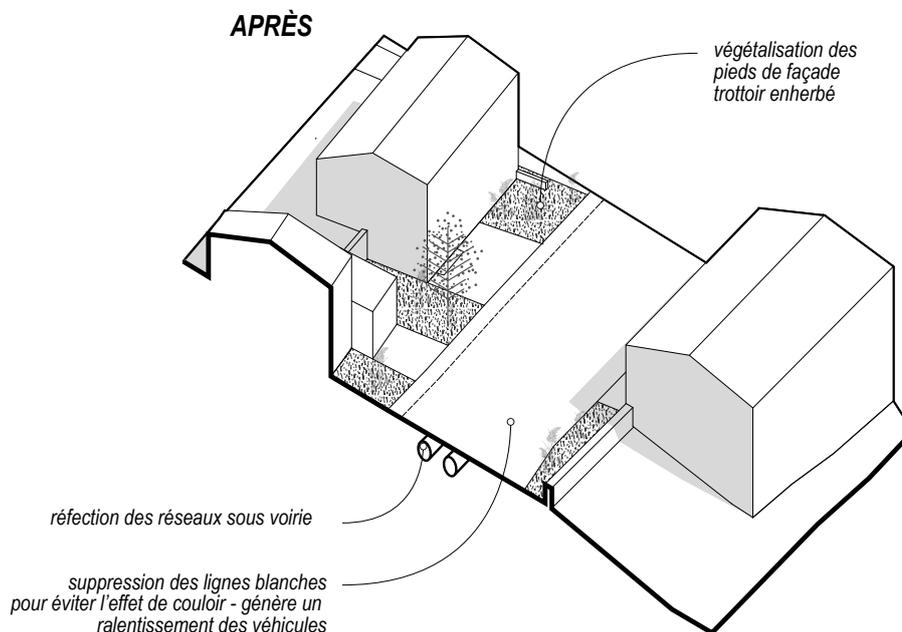


bourg de Menet (15)



bourg de Champs-sur-Tarentaine (15)

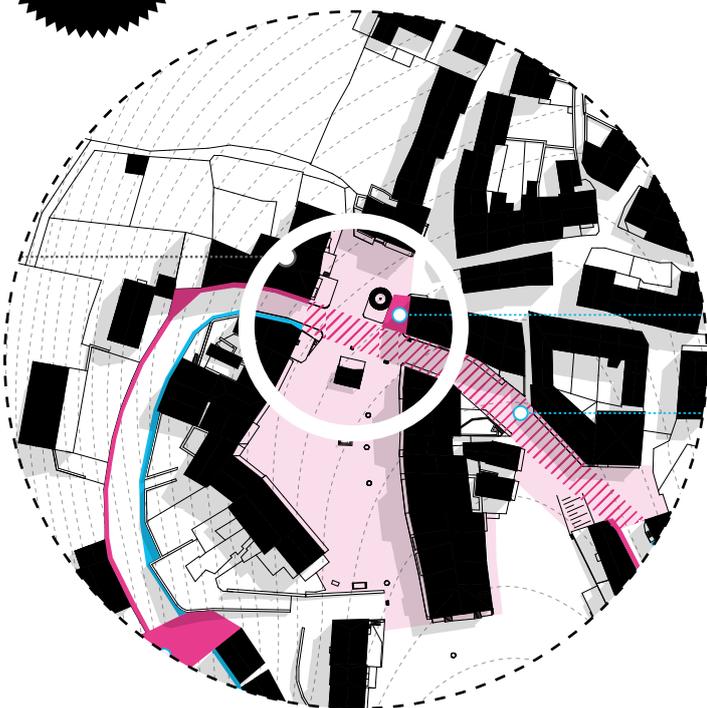
DEMAIN



N°13.4

LA RD 500

la place du bourg



OÙ ?

Cette partie de la RD 500 se situe entre la place de la Fontaine et la place de la Croix. Elle divise nettement ces deux espaces.

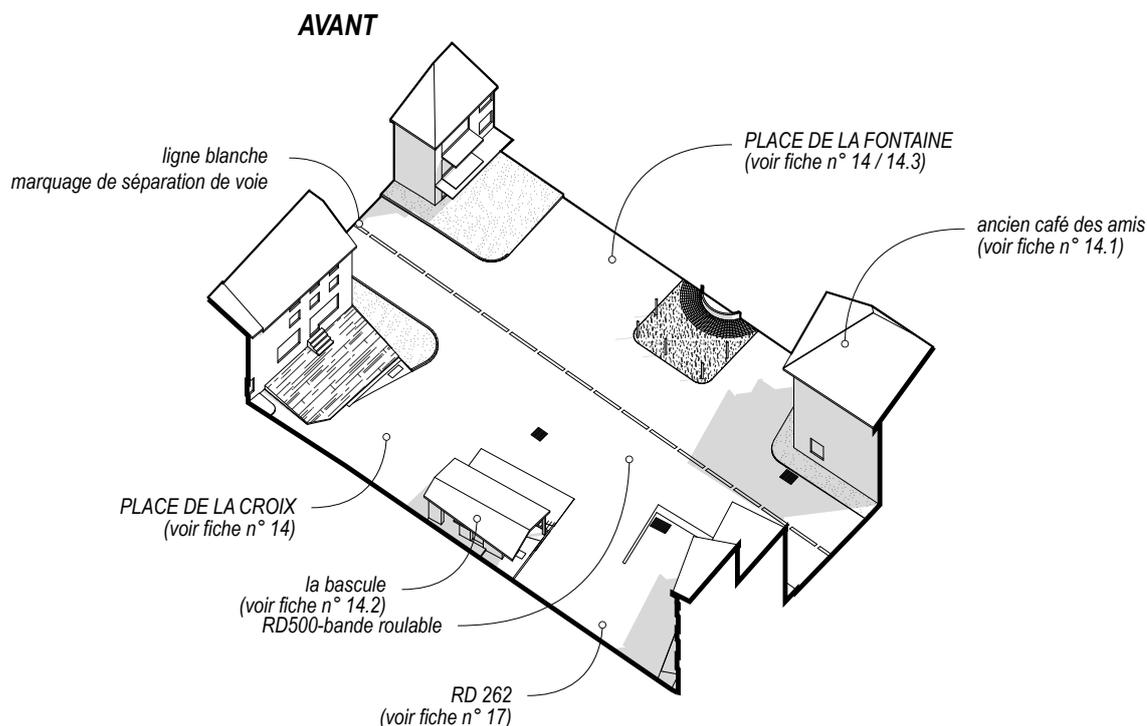
QUOI ?

Le futur aménagement de ce tronçon de RD 500 consiste à unifier les deux places de part et d'autre. Le même matériau au sol sera présent sur les deux places et la partie de la RD. Aucune matérialisation de la voirie sera présente (ex : ligne blanche, ligne de pavés, piquets, poteaux,...). Sinon l'effet d'un espace piéton unique disparaîtrait et l'effet de ralentissement souhaité des automobilistes ne changerait pas de la situation actuelle.

POURQUOI ?

Les habitants ont souvent souvent parlé des excès de vitesse trop présents le long de la RD500 y compris au niveau des places de la fontaine et de la croix. Chose que nous avons pu vérifier lors de nos différents temps de résidence sur place. Mais lors du chantier participatif de la Bascule, lieu même de l'intervention mentionnée ici (voir fiche n° 14.2), nous avons pu constater qu'une présence humaine attirait l'oeil de l'automobiliste qui ainsi ralentissait.

AUJOURD'HUI



Mode de réalisation

> CAS n°01

Le projet de la portion de RD500 sur la place du bourg est intégré aux projet global d'aménagement de la RD500. Le Département et la Commune mènent les études ensemble.

Penser à la temporalité des études et des travaux d'aménagement des places de la Fontaine et de la Croix. Si c'est deux projets ne peuvent être menés en même temps, il s'agira ici de bien anticiper les travaux de réfection des réseaux et l'utilisation des matériaux afin d'avoir une cohérence globale.

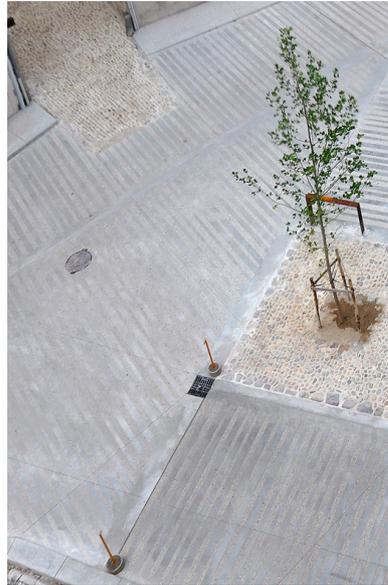
Mode de financement

- > Fonds propres communaux pour les abords
- > département pour la bande roulante

Temporalité

Les études et les travaux de cet espace se feront en même temps que le projet de traversée de bourg (RD500) et dans la mesure du possible en même temps que les études et les travaux de l'aménagement des places de la Croix et de la Fontaine.

Et Ailleurs ?



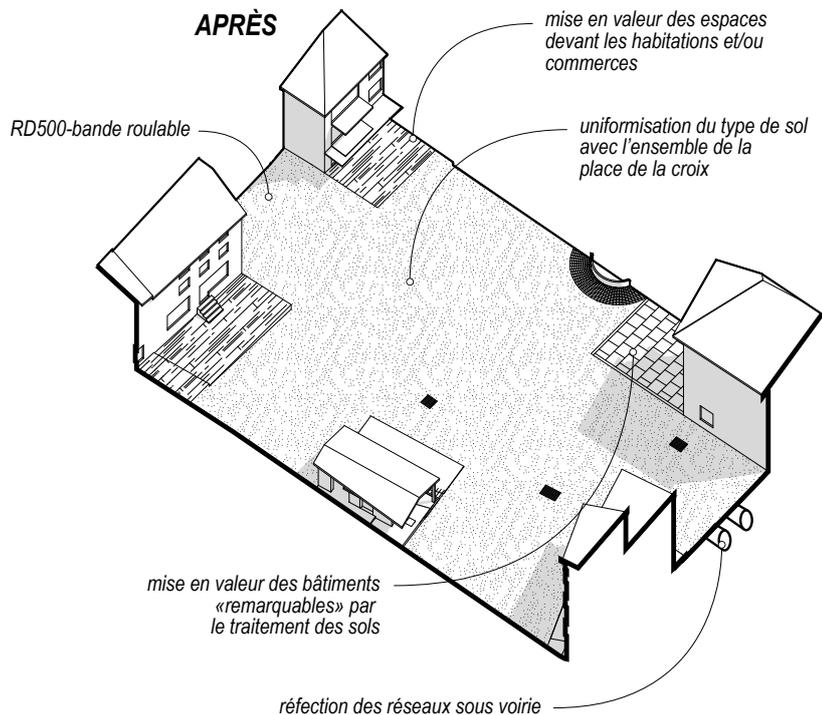
Aménagements de bourg / Chambon sur Voueize (23)

EQUIPE : Oekoumène / Architectes - Christophe Lehuger / Paysagiste - Vrd'eau Larbre / BET VRD

L'aménagement des sols permet ici d'unifier espaces piétons et espaces carrossables.

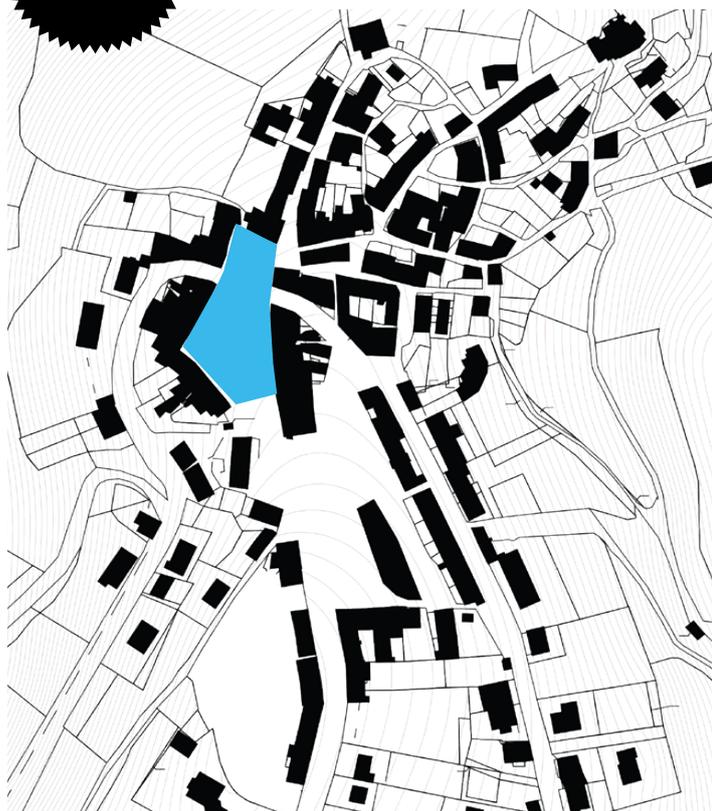
crédit photo : oekoumene architectes

DEMAIN



PLACE DE LA CROIX ET DE LA FONTAINE

N°14



OÙ ?

La Place de la Croix et de la Fontaine est une centralité dans le village. Le passage de la RD en fait un lieu de croisement vivant, un secteur stratégique pour les commerces et les services, où se côtoient gens de passage et habitants du bourg.

La «Route des Vents» qui mène à St-Clément rejoint la RD à ce niveau. C'est aussi le lieu où les commerçants ambulants s'installent pour les marchés hebdomadaires.

LES +

- Un lieu vivant et très visible depuis la RD
- commerces existants (boucherie, pharmacie, café avec terrasse, hôtel restaurant, boulangerie à proximité) et services (banque, la poste...)
- Situation de croisements dans le bourg
- Des lieux emblématiques : la Croix, la fontaine, la Bascule
- Vaste espace

LES -

- Difficultés d'aménagements liées à la circulation de la RD (giration, vitesse, revêtements, etc)
- Stationnement des véhicules très présent (anarchique et non optimisé)
- Pas de végétation

AUJOURD'HUI



OBJECTIFS

- Conforter le caractère commerçant et vivant de la place
- Inviter les promeneurs et automobilistes à ralentir et à faire une halte dans le bourg
- Améliorer l'image de traversée de bourg
- Créer des espaces publics propices à l'environnement des commerces (terrasses, replats, aires de repos et de stationnements...)
- Faciliter les déplacements doux dans le village
- Réorganiser les flux et les stationnements pour une meilleure optimisation des espaces libres
- Favoriser la reprise des commerces vacants (Café des amis, Café du Commerce ...)

Le secteur de la place de la Croix et de la Fontaine est le coeur commerçant et la vitrine de Fay-Sur-Lignon pour les gens de passage. C'est ici que les commerçants ambulants et diverses brocantes et foires pourront continuer de se dérouler tout en gagnant en confort et en visibilité (replats et espaces optimisés pour une meilleure organisation d'ensemble).

A LA FONTAINE

- Boire un café en terrasse
- Pique-niquer
- Lire le journal
- Acheter le pain ?

B LA BASCULE

- S'informer
- S'exprimer
- S'abriter
- Stationner
- Faire son marché

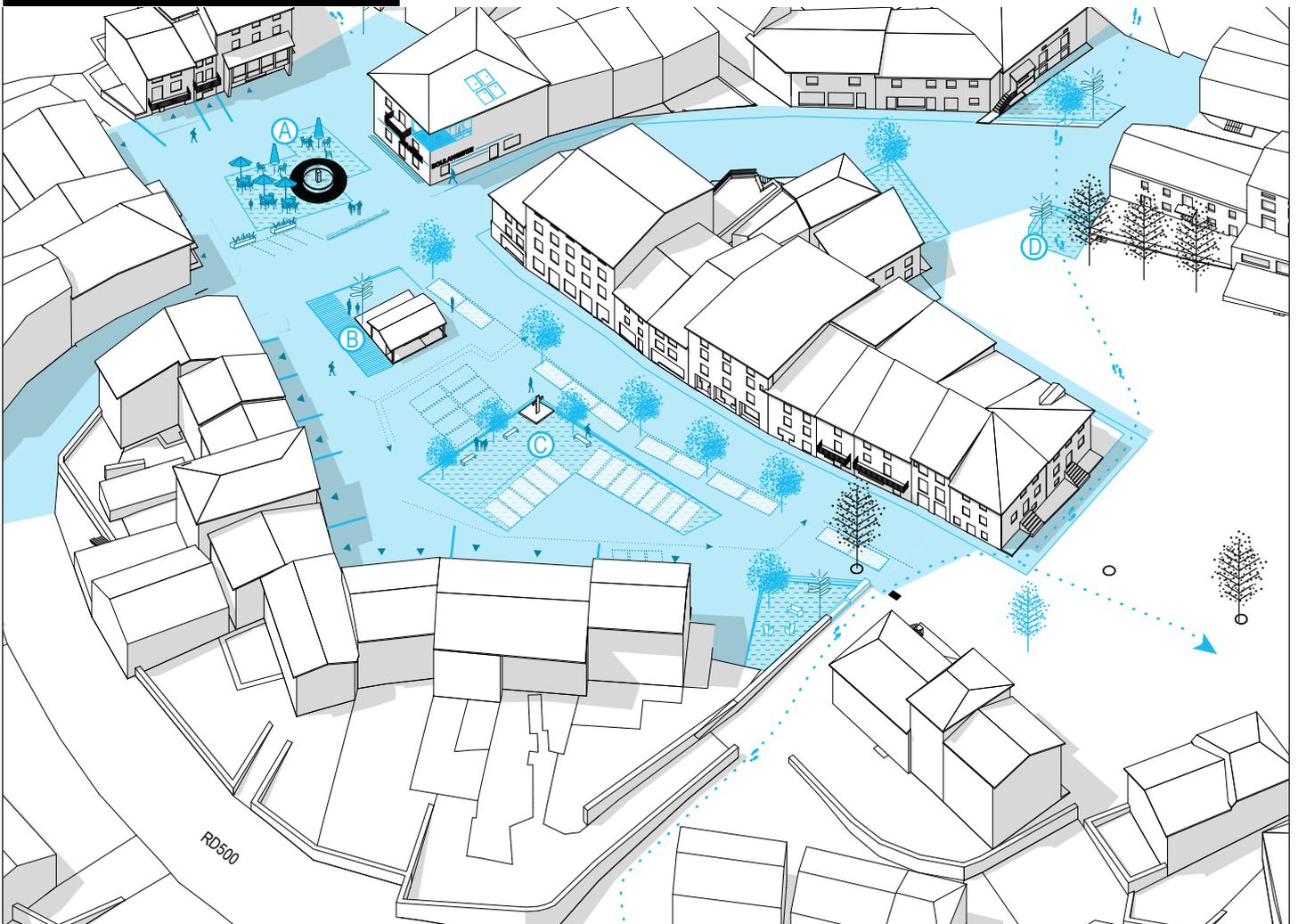
C AUTOUR DE LA CROIX

- S'asseoir et discuter
- Observer la place
- Lire un livre
- Stationner
- Brocantes (espace plat)

D LES REPLATS, placettes

- S'asseoir et discuter
- Observer la place
- Lire un livre
- S'orienter
- Se croiser

DEMAIN



OBJECTIFS

L'organisation d'événements de tous types (Foire, marchés, fêtes, festivals, expositions) est une des priorités de Fay-sur-Lignon. Dans cette optique, chacune des «places» aura un rôle à jouer. Dans le cas de la Place de la Fontaine et de la Croix, l'objectif principal est d'accueillir les visiteurs, de garantir l'accès aux commerces et de diffuser vers les autres secteurs. Le site doit permettre aux exposants de s'installer pour les petits marchés hebdomadaires et lors des grands événements, sur les replats et le long de la Route des Vents

.....EVENEMENTIEL.....

> **Marché et commerces ambulants**
Primeur, ...

> **Brocantes**
Organisation de vide-greniers, brocantes, bourses aux jouets,...

> **S'informer**
Lors de grandes manifestations (ex. Foire aux Chevaux) c'est ici que pourraient se trouver les points d'accueil et d'informations

A LA FONTAINE

Boire un café en terrasse
Pique niquer
Lire le journal
Acheter le pain ?

B LA BASCULE

S'informer
S'exprimer
S'abriter
Stationner

★ Faire son marché

C AUTOUR DE LA CROIX

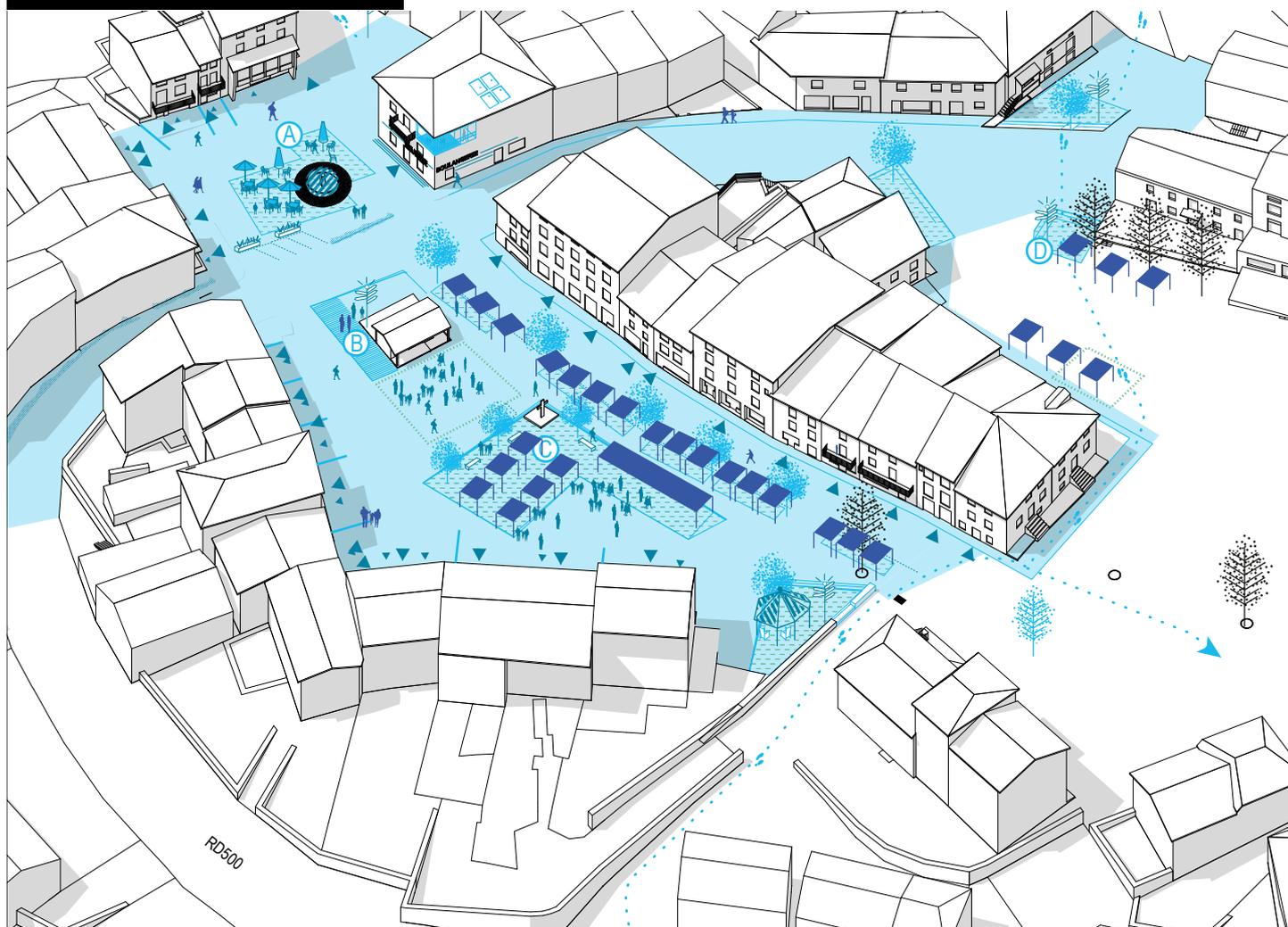
S'asseoir et discuter
Observer la place
Lire un livre
Stationner

★ Brocantes (espace plat)

D LES REPLATS, placettes

S'asseoir et discuter
Observer la place
Lire un livre
S'orienter
Se croiser

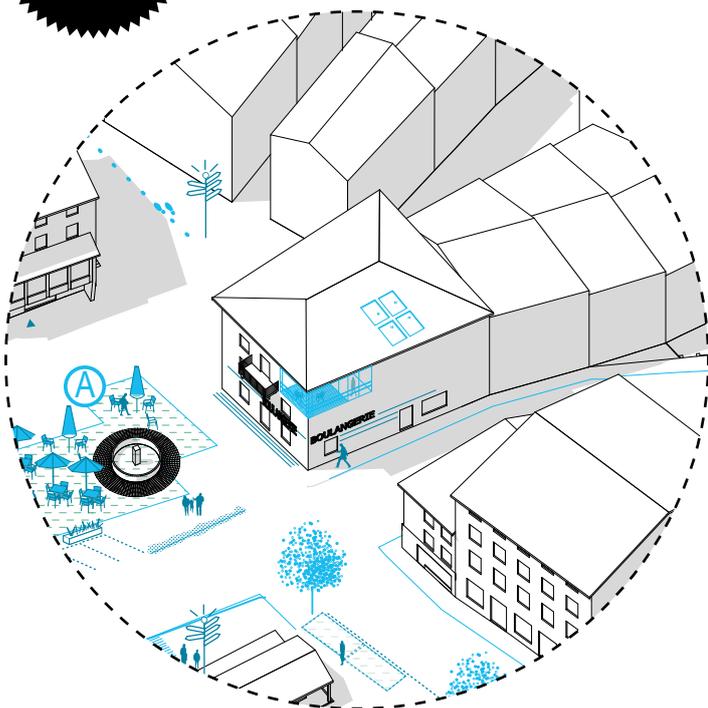
DEMAIN / LES ÉVÉNEMENTS



Le Café des Amis

Un bâtiment vacant à réhabiliter

N°14.1



OÙ ?

Sur la place de la Fontaine, à l'angle de la RD 500 avec la Route des Vents.

QUOI ?

Le Café des Amis est un bâtiment vacant avec un commerce fermé au rez-de-chaussée. Il abritait autrefois le Café des Amis et des logements dans les étages.

POURQUOI ?

L'emplacement de ce bâtiment est intéressant car il peut avoir un impact important sur la transformation de l'image du bourg sur la traverse. En effet il donne à la fois sur la place de la Fontaine sur sa façade Ouest, et sur la traverse sur sa façade Sud. La rénovation de ces façades peut améliorer l'image du bourg. L'installation d'un commerce ou d'un tiers lieu au RDC et la rénovation des logements dans les étages constituent des projets certes coûteux mais à fort potentiels.

QUELLES PRATIQUES ?

La liste des pratiques présentées a été élaborée au cours de l'étude RDV sur place(s) lors des résidences.



La boulangerie ?
(pâtisserie, salon de thé...)



Des logements rénovés
(différentes typologies)



Des espaces extérieurs
(balcons, loggias...)



Une terrasse
(pâtisserie, salon de thé...)



Un tiers lieu ?
(coworking, café, lieu associatif...)

ET AILLEURS ?



Résidence Henri IV à Ambert (63),
Boris Bouchet Architectes
Réhabilitation de deux petits immeubles anciens en logements et pâtisserie au RDC+ construction de logements neufs à l'arrière.
OPHIS Habitat (baileur social - Clermont-Fd).

Le projet se situe dans le centre ville d'Ambert, à l'angle entre un boulevard principal très passant et un petit parc public. La requalification des logements existants va permettre d'accueillir de nouveaux habitants dans des logements allant du T2 au T4 en duplex. Tous les logements ont gagné un espace extérieur privatif (balcon, loggia ou terrasse). Le rez-de-chaussée est loué à un pâtissier, de nouvelles vitrines sur rue et sur le parc ont permis de valoriser l'implantation de ce commerce et son ouverture sur le parc pour permettre l'installation d'une terrasse en été.

Mode de réalisation

Cas 01/ Un porteur de projet privé rachète le bâtiment et finance les travaux de réhabilitation. Il revend ou loue les logements et le commerce en rez-de-chaussée.

Cas 02/ Un bailleur social rachète le bâtiment et finance les travaux de réhabilitation. Il loue les logements et le commerce en rez-de-chaussée. (Vérifier les opportunités de rachat de foncier autour pour un projet plus conséquent) Le cahier des charges peut s'appuyer sur cette étude de faisabilité et sur les fiches actions du secteur «Place de la Fontaine». Les logements locatifs viennent compléter le parc locatif existant avec une nouvelle offre d'habitat, ils peuvent permettre à une famille de venir s'installer avec une activité commerciale au RDC par exemple.

Mode de financement

Cas 01/ Porteur de projet privé

- > Fonds privés
- > Aides possibles pour la rénovation énergétique (ANAH, etc...)

Cas 02/ Bailleur social

- > Financeurs :
 - l'Etat, les collectivités territoriales (région, département, agglomération, commune...)
 - Action Logement, le bailleur lui-même sur ses fonds propres.

Estimation

> **Café des amis (bâtiment intégral) : Total : 455 000 € HT**

- . Démolition / Clos Couvert : 265 000 € HT
- . Second œuvre : 120 000 € HT
- . Lots techniques : 70 000 € HT
- soit environ 1400 € HT /m²

(voir programme de travaux détaillé en annexe)

> **Coût des études :**

- . Maîtrise d'oeuvre: approx. 10-12 % du coût total de travaux H.T.
- . Etudes complémentaires si besoin

Temporalité

> **Etudes**

- Temps des études approx. 6 à 12 mois (avec instruction du Permis de Construire de 3 à 5 mois selon destination ERP ou non)

> **Travaux**

- Temps de travaux approx. 10 à 12 mois

ETAT DES LIEUX



Façade Ouest, façade principale sur la place de la Fontaine

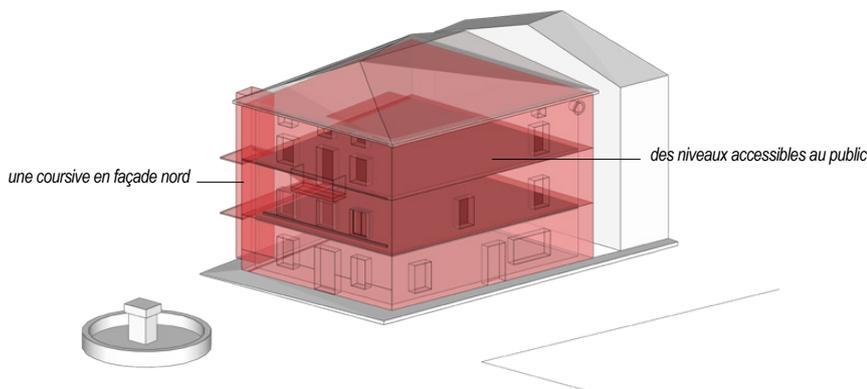


Le Café des Amis

Un bâtiment vacant à réhabiliter

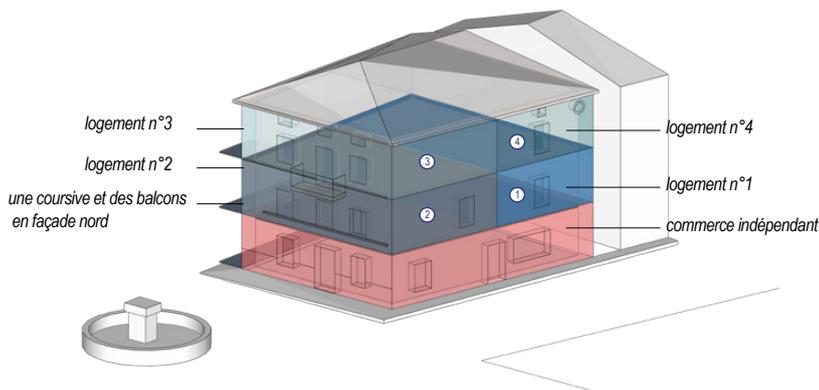
PROGRAMME(S) ?

➔ Scénario 1 / Un tiers lieu ?



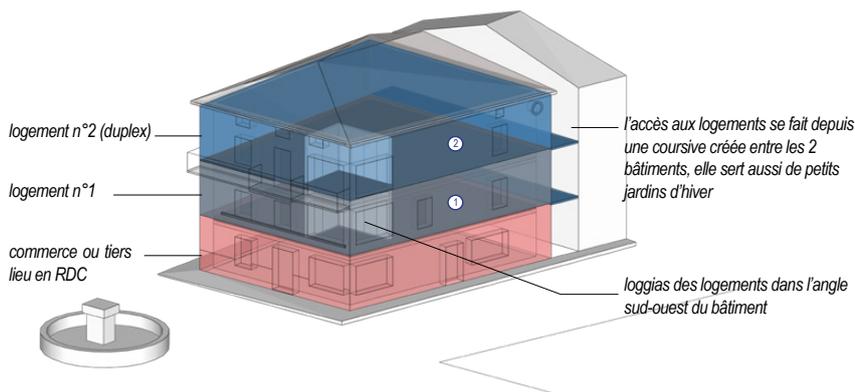
Dans ce scénario, l'hypothèse est la création d'un «tiers-lieu» intercommunal dans la totalité du bâtiment. Une coursive équipée d'un ascenseur rapporté en façade Nord permet de rendre tous les niveaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le bâtiment réhabilité aux normes ERP peut recevoir du public et des programmes associatifs par exemple. Sa position, entre place commerçante et axe de passage (RD500) en fait un lieu stratégique pour un petit équipement intercommunal de ce type, qui favorisera la fréquentation et les échanges au sein de la population.

➔ Scénario 2 / Un commerce et 4 logements ?



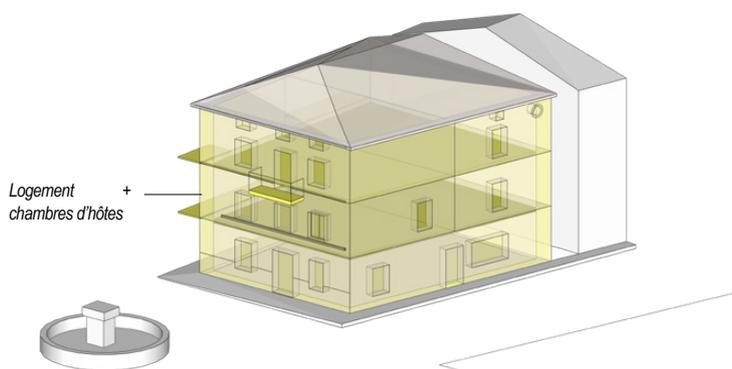
Ce scénario montre la réhabilitation du bâtiment avec un commerce au rez-de-chaussée (boulangerie dans le cas d'un l'hypothétique déplacement, ou autre commerce) et 4 logements dans les étages. Le commerce au rez-de-chaussée a une entrée pour le public depuis la place de la Fontaine et d'autres accès de service à l'arrière. Les étages peuvent permettre de réaliser 4 petits logements locatifs dont la location pourrait participer au financement de la réhabilitation globale. Ce scénario est rendu possible grâce à la création d'une coursive en façade nord pour desservir les 4 logements de manière indépendante. Les logements sont ainsi traversants et lumineux. L'ajout de balcons en façade peut permettre d'offrir un petit espace extérieur tout en restant dans la typologie construite du village.

➔ Scénario 3 / Un commerce ou un tiers lieu et 2 logements ?



Ce scénario diffère du précédent pour les étages et l'accès aux logements. Dans cette version, les logements sont plus vastes et occupent un plateau entier chacun, soit 2 logements dont un en duplex. Ces grands logements peuvent accueillir une famille avec plusieurs enfants. L'accès aux logements se fait dans l'interstice entre les 2 bâtiments, par des paliers ouverts qui permettent aussi de faire des petits prolongements aux logements (celliers, jardins d'hiver...). La création de loggias en façade peut permettre d'offrir un espace extérieur généreux tout en restant dans la typologie construite du village.

➔ Scénario 4 / Des chambres d'hôtes ?

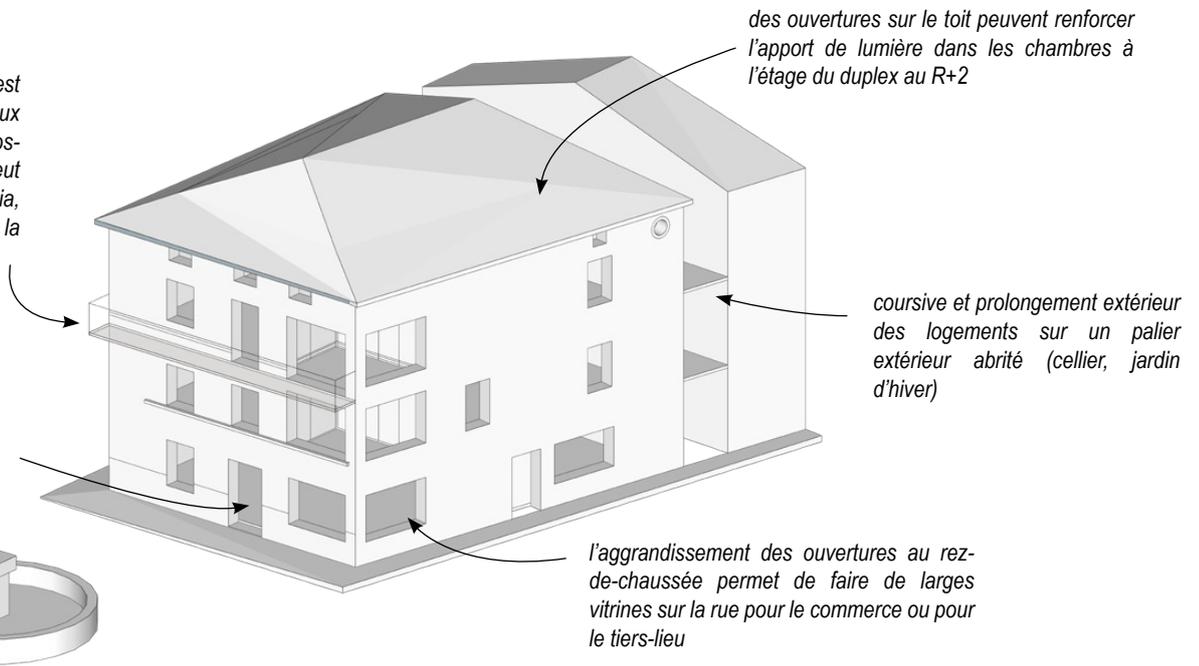


Dans cette hypothèse, le bâtiment est réhabilité dans un seul ensemble avec un logement et des chambres d'hôtes. Cette offre d'hébergement vient compléter l'offre déjà présente, et peut intéresser les promeneurs ou vacanciers de passage pour des courts séjours à proximité des activités du centre bourg.

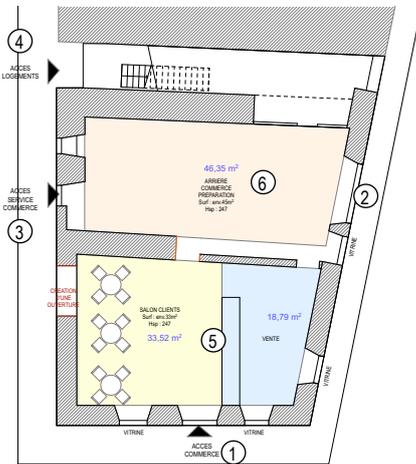
EXEMPLE . ZOOM SUR LE SCÉNARIO 3

➔ Scénario 3 / Un commerce ou un tiers lieu et 2 logements ?

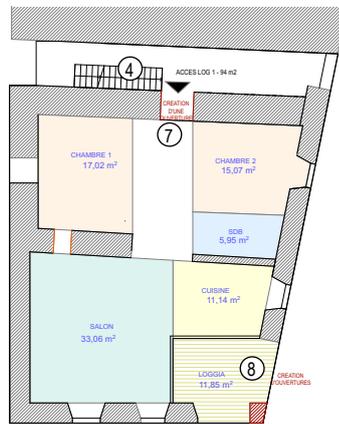
le balcon du R+2 est prolongé lors des travaux de consolidation et de gros-oeuvre. Ce balcon filant peut communiquer avec la loggia, plus abritée et en retrait de la Place.



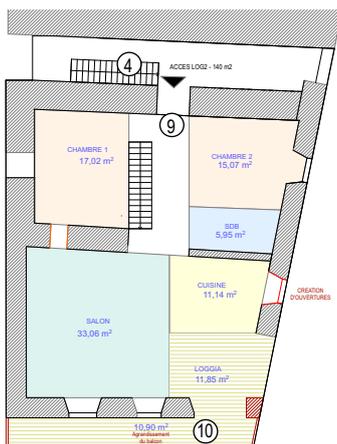
Rez-de-chaussée



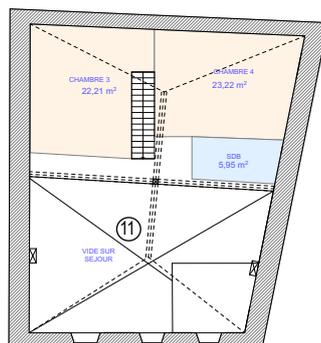
R +1



R+2



R+3



Le principe est de dissocier commerce et logements :

- l'accès public au commerce se fait depuis la place de la Fontaine (comme actuellement),^① avec des vitrines ouvertes sur la place et sur la RD.^②

- l'accès de service-livraisons peut se faire à l'arrière, coté Nord.^③

- l'accès aux logements est indépendant, depuis la placette au nord. Les étages sont desservis par un escalier couvert et des paliers ouverts construits dans l'interstice entre les deux bâtiments, aujourd'hui encombré par des appentis. L'objectif est d'optimiser cet espace pour la desserte des logements et pour éventuellement servir de petits celliers ou espaces en + devant le logement.^④

Le commerce-local (98m²) comprend une partie accessible au public ^⑤ et une partie arrière de surface équivalente pour le personnel (préparation stockage bureaux etc.) ^⑥. L'accès à la petite cave peut être conservé.

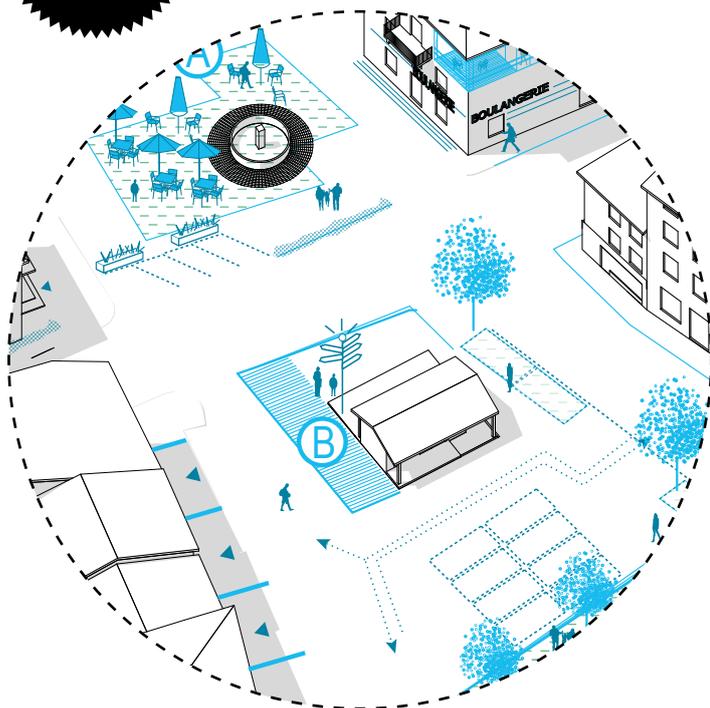
Les deux logements de 94m² et 140 m² sont donc desservis indépendamment depuis les paliers extérieurs. Le T3 au R+1 ^⑦ comprend deux chambres, une salle de bain, un grand séjour-cuisine orienté à l'Ouest et au Sud. Une loggia est créée dans l'angle Sud-Ouest pour apporter du confort au séjour et un espace extérieur privatif. ^⑧ Sur le même principe, le T5 ^⑨ est en duplex au R+2 et R+3. La loggia communique avec le balcon filant qui donne sur la place de la Fontaine. ^⑩ Les chambres de l'étage sont éclairées par le toit et desservies par une coursive qui donne sur le séjour en double hauteur. ^⑪

Le projet permet de proposer une nouvelle offre d'habitat en centre bourg avec des volumes généreux et des espaces très lumineux, ainsi qu'un espace extérieur privatif associé au logement pour pouvoir manger dehors par exemple.

La Bascule

Une centralité à renforcer

N°14.2



OÙ ?

La Bascule, poids public le long de la RD 500 entre la place de la Croix et la Place de la Fontaine.

QUOI ?

Cet édifice marque l'emplacement de l'ancien poids public jadis utilisé pour peser les marchandises et les bestiaux qui transitaient sur les marchés. Il est aujourd'hui couvert par un abri en bois avec un toit en ardoises dans lequel les habitants déposent et empruntent des livres. Cependant les voitures et autres obstacles ne mettent pas en valeur l'ouvrage, les abords sont encombrés et ne participent pas à la création d'un espace public de qualité (manque de banc, d'informations...etc).

POURQUOI ?

Ce choix a été guidé notamment par le souhait des habitants de rendre cette intervention visible auprès des passants tout en conférant à ce cœur de bourg de nouveaux usages: s'asseoir, informer, se réunir et discuter, garer son vélo, jouer, regarder les gens passer, s'abriter, inviter le passant à s'arrêter, mettre en valeur le petit patrimoine, faire ralentir les véhicules, attendre le bus etc...L'implantation, à l'ouest de la Bascule permet de réduire l'emprise du passage véhicule qui donne depuis la RD 500 jusque sur la place de la Croix le long d'une terrasse privée, et également de renforcer les usages déjà présents à cet endroit comme l'échange de livre ou encore l'information communale et associative.

QUELLES PRATIQUES ?

La liste des pratiques présentées a été élaborée au cours de l'étude RDV sur place(s) lors des résidences.



RETOUR SUR LE CHANTIER PARTICIPATIF - OCTOBRE 2018



Mode de réalisation

> CAS n°01 / Chantier participatif

(réalisé dans le cadre de l'étude RDV S/ PLACE(S))

Les habitants ont réalisé une première tranche de travaux pour améliorer les pourtours de la bascule lors d'un chantier participatif animé par le collectif Les Andains dans le cadre de l'étude. Une première initiative pour tester des usages, soulever des préoccupations, identifier les priorités avant d'initier d'autres travaux plus conséquents selon d'autres cadres.

> CAS n°02 / Maîtrise d'Oeuvre

La commune lance un appel d'offres en vue de la conception et de la réalisation de travaux pour pérenniser (et/ou étendre) les ouvrages réalisés dans le cadre du chantier participatif. Le cahier des charges expose la nature des travaux ainsi que l'historique du projet et prévoit des échanges avec le comité de suivi habitant à l'origine du projet de chantier participatif.

Mode de financement

- > Fonds propres communaux
- > Subventions fonds LEADER, région, département etc...
- > Récolte de matériaux et réemploi

Estimation

> Chantier participatif réalisé en Octobre 2018

- 998.05 € HT: achat du bois par la commune
- 210.10 € HT : achat du bois par le collectif Les Andains
- 300.63 € HT: achat fournitures diverses (Les Andains)

Soit un coût de 1508.78 € HT. A ce cout de matériel s'ajoutent les honoraires des architectes pour la conception et l'animation du chantier

> Autres travaux à poursuivre:

- Achat de matériel pour la fin de la réalisation des bancs sur le pourtour de la terrasse
- Etudes et autres travaux ? selon retour comité de suivi et réactions sur l'utilisation des nouveaux aménagements

Temporalité

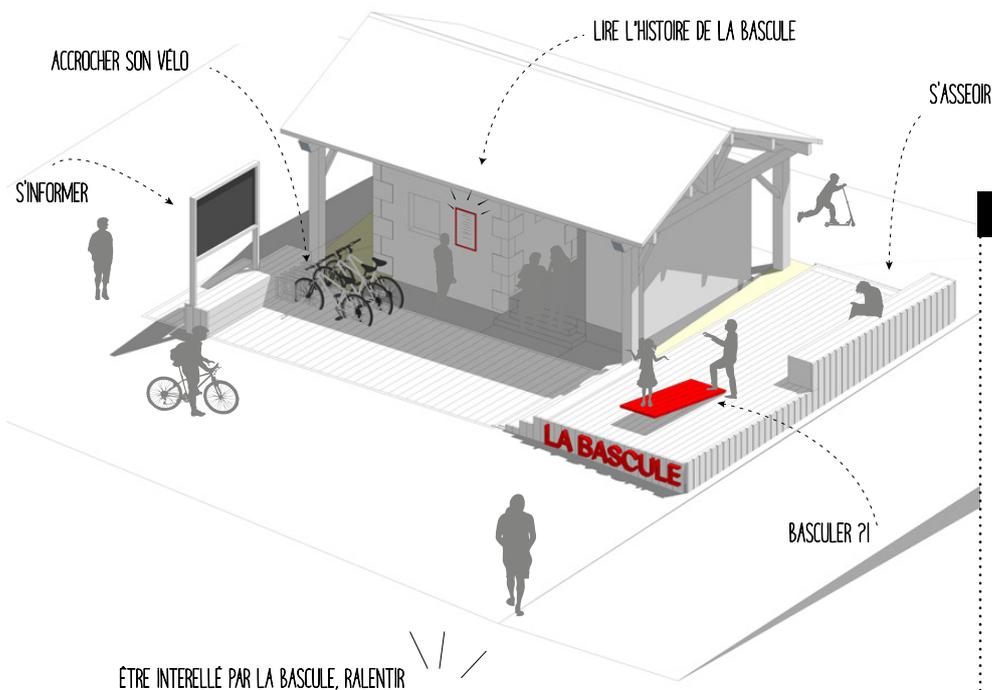
> Une action immédiate

Le chantier participatif, peu coûteux et peu invasif (terrasse bois posée sur sol existant) permet de tester rapidement des usages et des gabarits avant d'engager des travaux plus conséquents mais il n'a pas vocation à rester.

> Enclencher la suite

Les phases suivantes de travaux de requalification de la place (Place de la Croix et de la Fontaine) viendront conforter les usages en pérennisant les installations avec une mise en oeuvre adaptée à la durée.

DESCRIPTION



... COMMENT POURSUIVRE ?

> avec l'ajout d'un point info ?

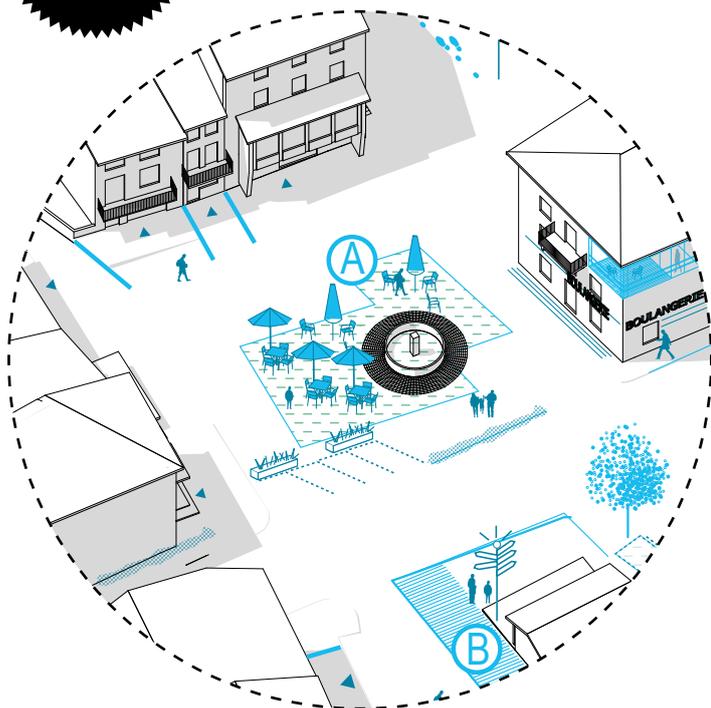
L'office du tourisme a récemment quitté l'Hôtel Blanc pour déménager dans une arrière salle de la mairie. Le lieu est donc peu adéquat et peine à être visible.

La Bascule peut être un lieu pertinent pour installer un point d'informations touristiques. La forme que cela pourrait prendre est à étudier et à mettre en regard avec son fonctionnement sans doute amené à évoluer. Aujourd'hui, elle fonctionne avec des bénévoles. En période estivale, on pourrait imaginer une occupation possible de la Bascule pour installer ce point d'informations. A l'avenir, si le principe de bornes interactives se déploie sur le territoire c'est un lieu pertinent pour l'installer. Pour exemple, la communauté de Sumène Artense dans le Cantal vient récemment d'installer un réseau de bornes dans les différentes communes pour renseigner les visiteurs sur le patrimoine et sur l'histoire des lieux à visiter.

La fontaine et les terrasses commerçantes

Un espace public à retrouver

N°14.3



OÙ ?

Place de la Fontaine, face à la Bascule.

QUOI ?

La place de la Fontaine est aujourd'hui encombrée de véhicules qui stationnent à la manière d'un « parking minute » pour l'accès aux commerces, notamment au café de la Fontaine dont la terrasse surélevée donne sur la fontaine et sur la place de la Croix. La fontaine en pierre et son sol en pavé sont des ouvrages de qualité mais qui ne participent pas à créer un lieu agréable car ils sont encombrés par la circulation des véhicules (effet rond point) et par les stationnements.

POURQUOI ?

Il serait intéressant de profiter de la fontaine et du sol en pavé existant pour créer une terrasse au niveau de la place. Celle-ci pourrait servir aux commerces en période estivale, avec pourquoi pas une utilisation partagée par plusieurs commerces. Le Fin Gras du Mézenc pourrait être déplacé vers un autre lieu pour une meilleure visibilité sur la fontaine et sur cette place.

QUELLES PRATIQUES ?

La liste des pratiques présentées a été élaborée au cours de l'étude RDV sur place(s) lors des résidences.



Une terrasse
(pâtisserie, salon de thé...)



s'asseoir



un espace planté
arbre, fleurs, arbustes...



la fontaine
mise en valeur



point wifi



Point de rencontre
se croiser, se retrouver,
regarder les gens passer



Petit patrimoine
mettre en valeur le petit
patrimoine de caractère

PHOTOS DE L'EXISTANT



Le pourtour de la fontaine est actuellement très encombré par les véhicules qui stationnent autour de manière anarchique.

Le sol enherbé et les pavés ne sont pas mis en valeur.

Le Fin Gras du Mézenc n'est pas non plus mis en avant malgré sa position centrale à la jonction entre RD et fontaine.



Mode de réalisation

> a minima :

- La commune pourrait réaliser un test en période estivale :
- déplacer le Fin Gras du Mézenc
 - fermer la circulation autour de la fontaine par un système de bacs plantés ou de bornes
 - permettre aux commerces d'installer quelques tables et chaises
 - étudier le dispositif sur une période donnée et recueillir les remarques des habitants
- La plantation d'un arbre si cela est possible en pleine terre (ou en pot) pourrait aussi participer à créer un espace public plus agréable .

> Requalification du pourtour de la fontaine : Maîtrise d'œuvre puis travaux de réalisation par des entreprises

La commune lance un appel d'offres en vue de la conception et de la réalisation de terrassement et d'aménagement de sol autour de la fontaine

Mode de financement

- > Fonds propres communaux
- > Subventions fonds LEADER, région, département etc...

Estimation

- > **Coût des travaux : 35 000 €**
 - . Démolition/chaussées: 24 000€ HT
 - . Réseaux, mobilier divers & plantations : 11 000€ HT
- > Coût des études : Maîtrise d'oeuvre (entre 10 et 12%)

Temporalité

- > Cette requalification doit permettre de créer un espace public accueillant, (une terrasse autour de la fontaine) à moindre frais en s'appuyant sur les ouvrages existants (pavés et fontaine) pour proposer de nouveaux usages et valoriser cet espace rapidement.
- > Le travail de requalification des sols autour sur l'ensemble des places de la Fontaine/RD500/Place de la Croix (fiche n°13.4), pourra être réalisé plus tard, conjointement à un remaniement des réseaux VRD.

ET AILLEURS?



Terrasse aménagée, aménagement test transitoire dans un espace public existant, Québec

source : <http://collectivitesviables.org/articles/amenagements-transitoires.aspx>



Place St-Jacques Sallanches (74)

Christophe VEYRAT-PARISIEN et Denis ROPTIN - architectes paysagistes
Requalification des espaces publics de autour de la Fontaine,

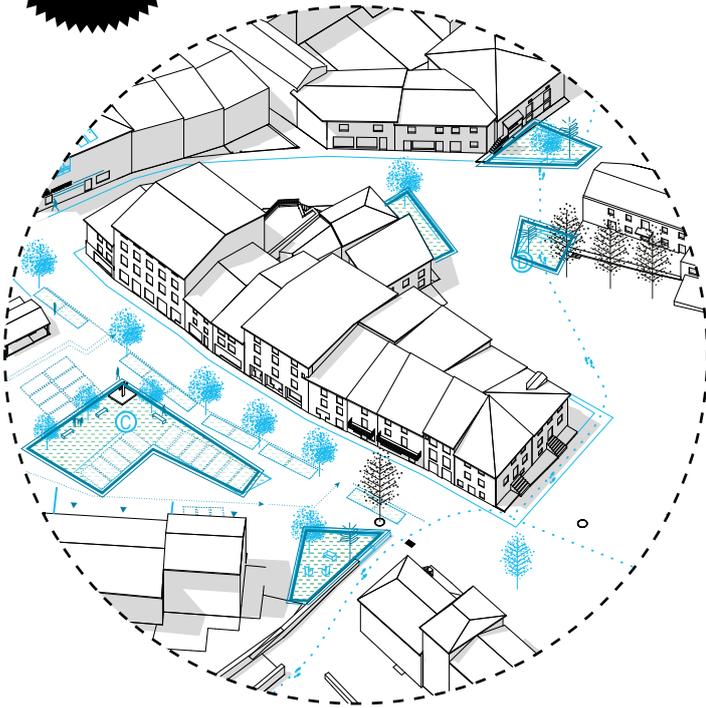
La place assure la jonction entre les équipements, le mobilier urbain et la terrasse du café
«À l'interface entre le plat et la côte, la place s'était affadie, rognée peu à peu par l'encombrement. Les piétons avaient cédé leurs pas aux places de parking et les rues à double sens sclérosaient les commerces, la sortie de l'église, une triple volée de marches, butait sur les voitures. Le travail du paysagiste Christophe Veyrat-Parisien a consisté à lisser et à alléger cet espace central de façon à révéler les sites alentours» Laurent Gannaz

source : <http://www.caue-observatoire.fr/ouvrage/place-saint-jacques-a-sallanches/>

Des replats dans la pente

plusieurs micro-interventions pour améliorer l'ensemble du bourg

N°14.4



OÙ ?

A plusieurs endroits, place de la Croix et à l'arrière de l'îlot autour de la RD500.

QUOI ?

La place de la Croix est, comme l'ensemble du bourg, totalement en pente.

POURQUOI ?

L'idée de ces replats est de créer de petites plateformes à différents endroits par l'ajout de remblais permettant aussi de générer de nouveaux usages et de nouvelles possibilités. (ex. installer des bancs et autres éléments de mobiliers, planter un arbre ...)

Ces replats, traités avec une cohérence d'ensemble, serviraient aussi à rendre plus lisibles les parcours dans le bourg, notamment l'axe Est/Ouest, avec une signalétique adaptée. Moins coûteux que de s'engager des travaux sur l'ensemble de la place, ces replats sont réalisables indépendamment les uns des autres et sans perturber la circulation. En hiver ils peuvent constituer des zones non déneigées sur lesquelles les chasses neige peuvent entreposer la neige de la chaussée.

QUELLES PRATIQUES ?

La liste des pratiques présentées a été élaborée au cours de l'étude RDV sur place(s) lors des résidences.



Organiser le stationnement



s'asseoir



mobiliers
(s'asseoir, manger ...)



un espace planté
arbre, fleurs, arbustes...



un espace pour stocker la neige



Signalétique, directions

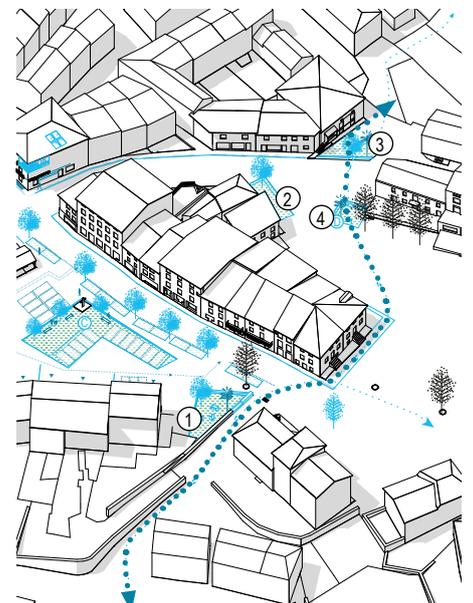
DES REPLATS SUR UN AXE EST-OUEST

Principe : organiser les cheminements Est - Ouest pour les piétons et les cyclistes

Ces petits espaces remblayés ponctuent les cheminements est-ouest. Conçus pour les habitants du bourg et pour les visiteurs, ces espaces sont des lieux d'échanges, de croisement, de haltes sur les trajets de tous les jours. Ils peuvent être réalisés indépendamment, sans la reconstruction complète de la place. Ils peuvent accueillir un arbre, (grâce au remblais de terre il devient possible de planter de la végétation), un banc, des panneaux signalétiques indiquant les différentes directions et petits éléments de patrimoine.

Le replat n°1 se situe juste à côté de la pharmacie. Tout en conservant l'accès carrossable au garage de la maison, il permet de structurer le croisement entre la place de la Croix et le cheminement qui descend vers le Lignon en contrebas.

Les replats n°2, 3 et 4 sont dans le secteur «Délices du Mézenc - Boulangerie», il invitent à emprunter un cheminement Est-Ouest de part et d'autre de la Traverse avec des éléments de mobilier, et des escaliers créés dans la pente.



Mode de réalisation

> Place de la Croix

La commune pourrait réaliser un test en période estivale :

- déplacer le Fin Gras du Mézenc
- fermer la circulation autour de la fontaine par un système de bac plantés ou de bornes

> Les autres replats : Maîtrise d'œuvre puis travaux de réalisation par des entreprises

La commune lance un appel d'offres en vue de la conception et de la réalisation de terrassement et d'aménagement de sol autour de la fontaine

Estimation

> Place de la Croix :

- > Coût des travaux : 95 000 € HT
- . Démolition/chaussées: 68 000€ HT
- . Réseaux, divers & plantations : 27 000€ HT
- . Portion de la route des vents attenante : 127 000 € HT
- > Etudes : Relevé topographique et Maîtrise d'oeuvre à prévoir

> Autres replats (continuité Est-Ouest):

- > Coût des travaux : 130 000 € HT
- plat 1 : 71 000 € HT
- plat 2 : 25 000 € HT
- plat 3 : 24 000 € HT
- plat 4 : 10 000 € HT
- > Etudes : Relevé topographique et Maîtrise d'oeuvre à prévoir

Mode de financement

> Fonds propres communaux

> Subventions fonds LEADER, région, département etc...

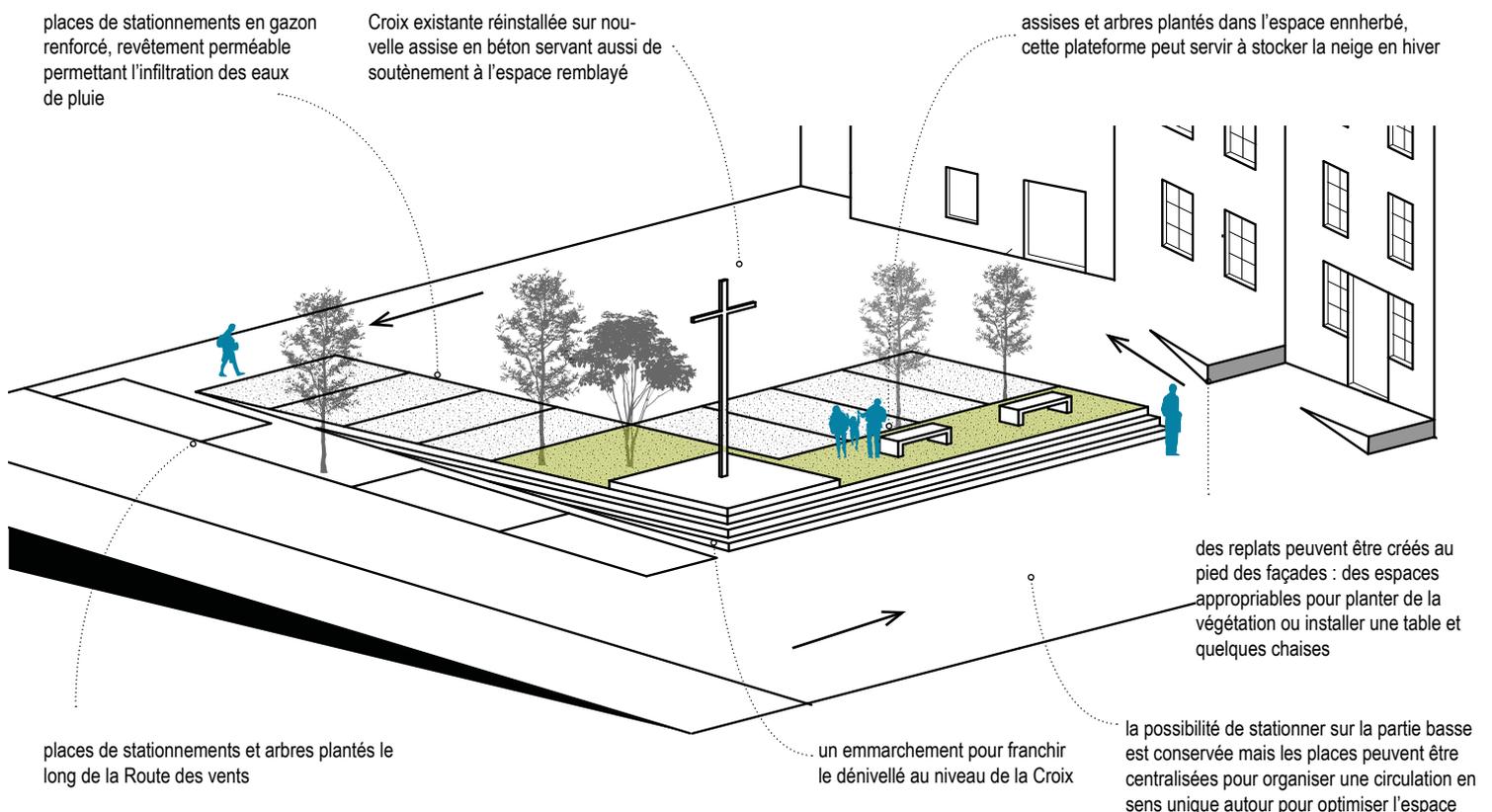
Temporalité

> Cette requalification doit permettre de proposer de nouveaux usages, d'améliorer les déplacements doux dans le bourg et plus généralement d'améliorer l'image globale du bourg en créant des petits espaces de qualité à moindre frais.

> Le travail de requalification des sols autour sur l'ensemble des places de la Fontaine/RD500/Place de la Croix (fiche n°13.4), pourra être réalisé plus tard, conjointement à un remaniement des réseaux VRD.

LA PLACE DE LA CROIX

Principe : organiser un espace plan pour stationner, s'asseoir et structurer la circulation autour de la Croix. Ce palier pourrait être réalisé en remblais sur la pente existante grâce à un mur de soutènement sur lequel pourrait être réinstallée la croix existante. Les pierres constitutives du socle actuel pourraient servir à rebâtir l'escalier ou les murets de soutènement par exemple.



Un sol unifié

un revêtement singulier pour la traverse et les espaces attenants

N°14.5



OÙ ?

place de la Fontaine, place de la Croix, RD500, et à l'arrière de l'îlot

QUOI ?

un même revêtement (autre que le bitume existant) pour unifier ces places;

POURQUOI ?

L'idée est d'unifier le traitement de sol de l'ensemble des deux places pour une meilleure unité et pour renforcer le sentiment de traverser un espace à dominante piétonne de centre bourg sur la RD500 (en incitant les véhicules à ralentir ou à faire une halte). La requalification des sols participera à l'amélioration de la qualité des espaces publics initiés par les actions précédentes. Ces travaux de surface doivent s'anticiper et se faire conjointement à des travaux d'assainissement ou de réseaux divers.

ET AILLEURS ?



SOL EN ENROBE GRENAILLE

Rue Porte de la Combe – Domme, Coq Lefrancq architectes.
Sol de la rue en enrobé grenailé



SOL EN PIERRE

Place Jean-Moulin - Beaumont du Périgord
Coq Lefrancq architectes

Coût travaux : 664 900 HT

«Le projet concerne la requalification de la place de la bastide, auparavant essentiellement dédiée aux stationnements. Supprimer les voitures implique de raisonner le projet à grande échelle. Pour cela, l'espace est investi au delà des limites initialement prévues pour englober l'aménagement de la RD n°660 tangente au projet.

En conséquence, cet espace se dote à nouveau d'un statut de place urbaine dédiée au piéton, aux manifestations et aux marchés. Une halle jadis existante est reconstruite, un parvis de caractère en pierre naturelle est mis en place, accompagné de mobiliers urbains dessinés pour le projet et de plantations, et les couverts périphériques sont réaménagés.»

source : <http://www.coqlefrancq-archi.com/place-jean-moulin-beaumont-du-perigord/>

Mode de réalisation

> Maîtrise d'œuvre (architecte ou paysagiste) puis travaux de réalisation par des entreprises
La commune lance un appel d'offres en vue de la conception et de la réalisation des travaux

Mode de financement

> Fonds propres communaux
> Subventions fonds LEADER, région, département etc...

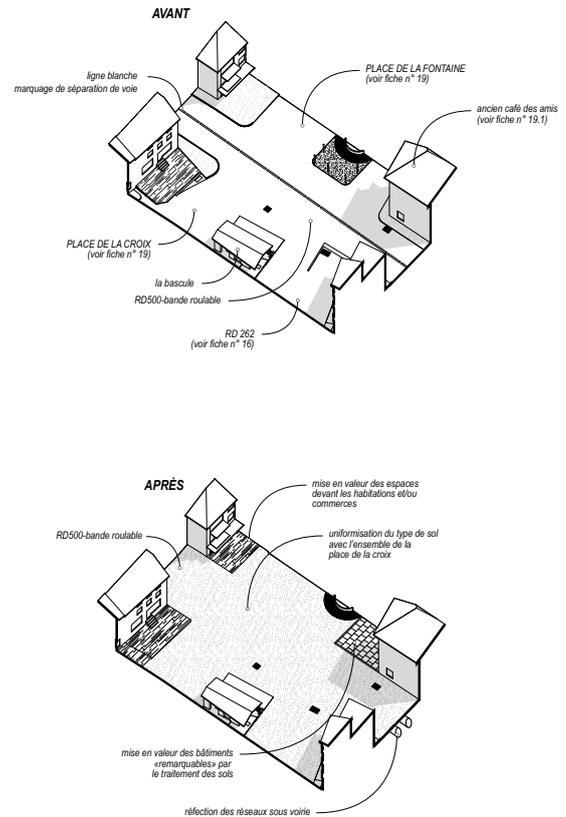
Temporalité

> PHASE 3 / Le travail de requalification des sols autour sur l'ensemble des places de la Fontaine/RD500/Place de la Croix doit être fait conjointement à un remaniement des réseaux VRD. Ces travaux de surface doivent s'anticiper et se faire conjointement à des travaux d'assainissement ou de réseaux divers. Ces travaux ne doivent pas dénaturer ou endommager les réalisations précédentes (replats, bascule, fontaine etc).

Estimation

> Coût des travaux : (surface place sol à unifier hors bande roulante RD500, zones de replats : 3 980 m²)
- enrobé véhicules légers : 35 €/m² HT, hors réseaux
- enrobé poids lourds : 50 €/m² HT, hors réseaux
- Plus value de 20 €/m² HT pour un graniillage
> Coût des études :
- Relevé topographique et Maîtrise d'oeuvre à prévoir

Un sol unifié avec la RD 500 *DESSINS Fiche n° 13.4*



ET AILLEURS ?



PAVAGES ET REPLATS CREEES DANS UN SOL EN PENTE

Place de la mairie - Bozouls (Aveyron)

Deessein de Ville

«Le projet d'aménagement de la place propose un traitement du socle de la mairie sous la forme de terrasses successives à vocation piétonne. Depuis chaque terrasse, un dégagement total restaure une vision sans obstacle, entre le site urbain et le site naturel .»

source : <http://www.dessein-de-ville.com/revue-projet/bozouls-aveyron-place-de-la-mairie/>

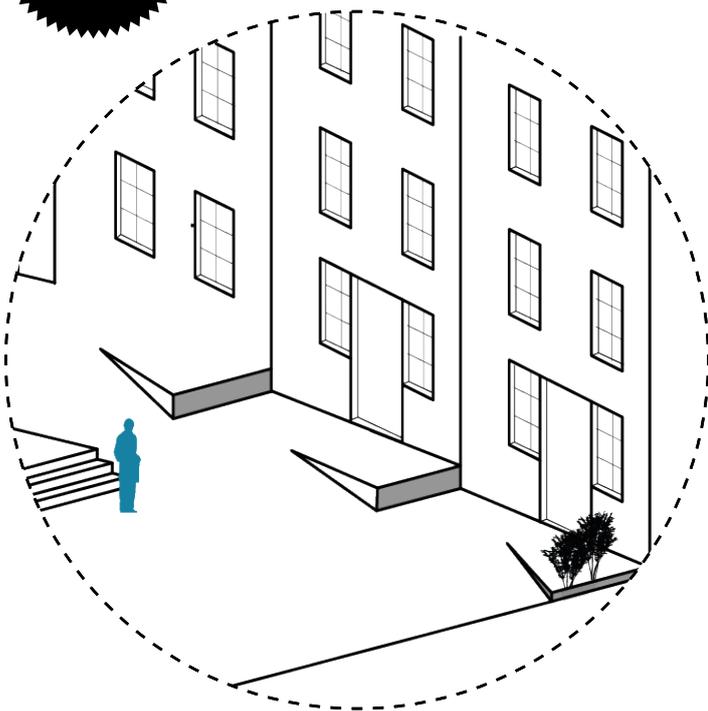


La segmentation de la place en différents paliers successifs permet d'organiser l'accessibilité des commerces et services implantés dans la pente.

Les cheminements et la place sont revêtus d'e pavés calcaires sciés. Les emmarchements sont arqués par des bandes en pavés clivés qui contrastent avec les pavés sciés. Les aménagements contribuent à réduire la vitesse des véhicules et les circulations piétonnes et lieux de rencontres sont favorisés.

Source d'informations : RECUEIL DES BELLES PRATIQUES édité sous le titre "CŒURS DE VILLES ACCESSIBLES A TOUS" par le CEREMA

N°14.6

**OÙ ?**

Pieds de façade, sur la place de la Croix

QUOI ?

Des replats devant les entrées, des espaces appropriables par les habitants.

POURQUOI ?

Améliorer l'image générale de la place de la Croix par l'ajout d'espaces domestiqués et entretenus par les habitants. Ces replats peuvent permettre d'apporter un espace extérieur à des maisons qui n'en ont pas, pour par exemple installer une table et quelques chaises pour manger dehors, un petit parterre planté, un micro-potager ...etc.

Ces pieds de façade appropriés participeront à l'amélioration du cadre de vie sur la place.

ET AILLEURS ?

1. Aménagements de seuils dans la pente, Arles, Place du Couvent

Architectes : Michele et Miquel.

Source :

<http://www.michele-miquel.com/PLACE-DU-COUVENT-ARLES-France>

2. Réappropriation de pieds de façade : fosses de plantations le long des constructions, Bozouls

Achitectes paysagistes : Dessein de Ville,

source :

<http://www.dessein-de-ville.com/revue-projet/bozouls-aveyron-rue-du-trou/>

3. Pieds de façades enherbés (sol perméable), Arles sur Tech,

Architectes : Michele et Miquel.

Source :

<http://www.michele-miquel.com/LA-PLACA-ARLES-SUR-TECH-France>



Mode de réalisation

> Maîtrise d'œuvre (architecte ou/et paysagiste)
suivi de travaux de réalisation par des entreprises
La commune lance un premier appel d'offres en vue de la conception des espaces et un second appel d'offres pour la réalisation des travaux

Estimation

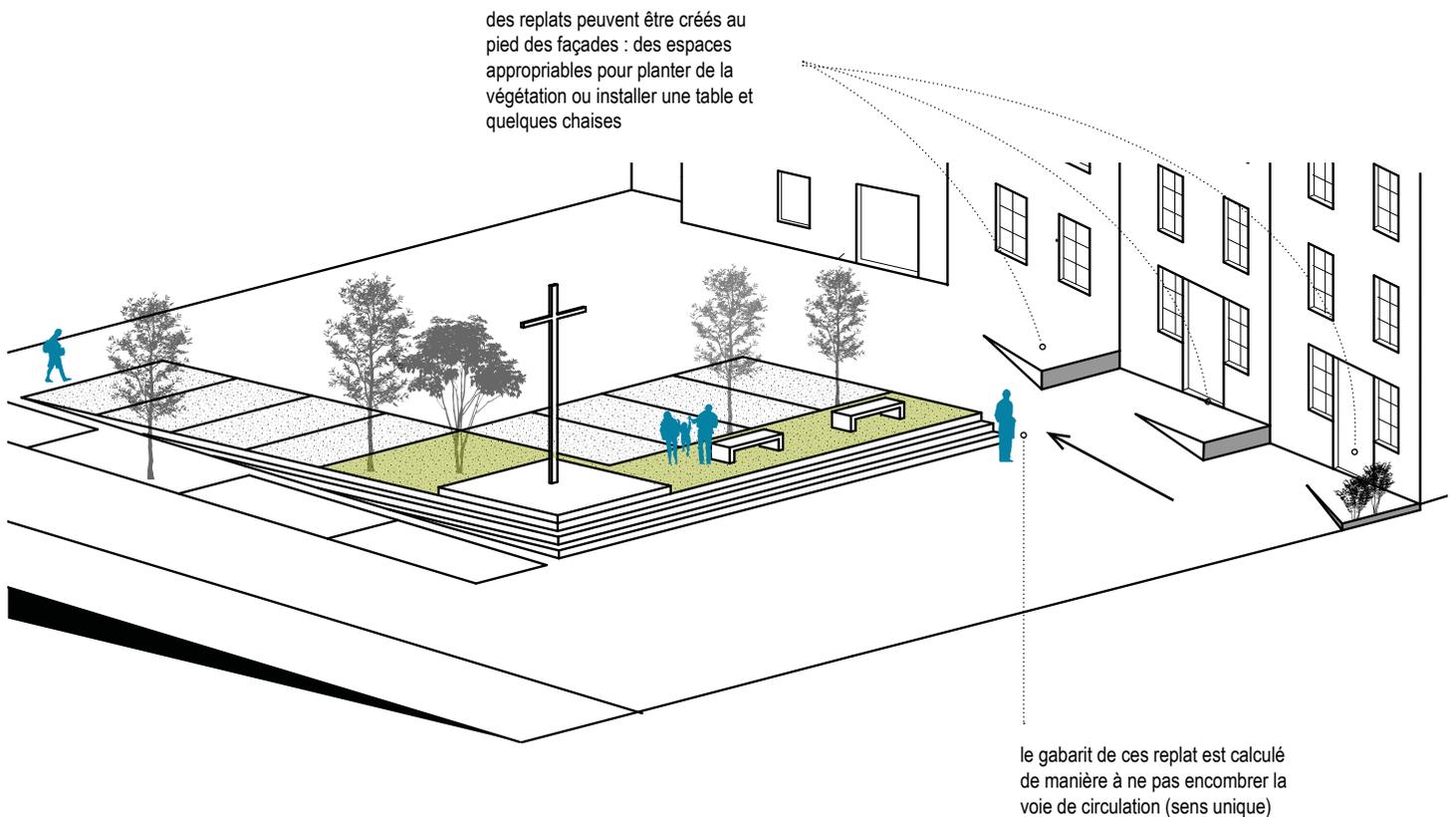
> Coût des travaux :
15 000 € HT
> Coût des études :
. Relevé topographique et Maîtrise d'oeuvre à prévoir

Mode de financement

> Fonds propres communaux
> Subventions fonds LEADER, région, département etc...

Temporalité

> ces travaux peuvent être fait conjointement aux espaces de replats et à la place de la Croix (fiche 14), ou aux travaux de revêtement de sols (fiche 14.5)



LA PLACE DU FOIRAIL

N°15



OÙ ?

La Place du Foirail est située entre le bourg ancien et les extensions Sud du bourg. Elle est constituée d'un vaste espace ceinturé par des fronts bâtis continus au Sud et à l'Est et discontinus sur ses autres marges. Le Place du Foirail se situe entre les trois Croix au Sud et la place de la Croix au Nord.

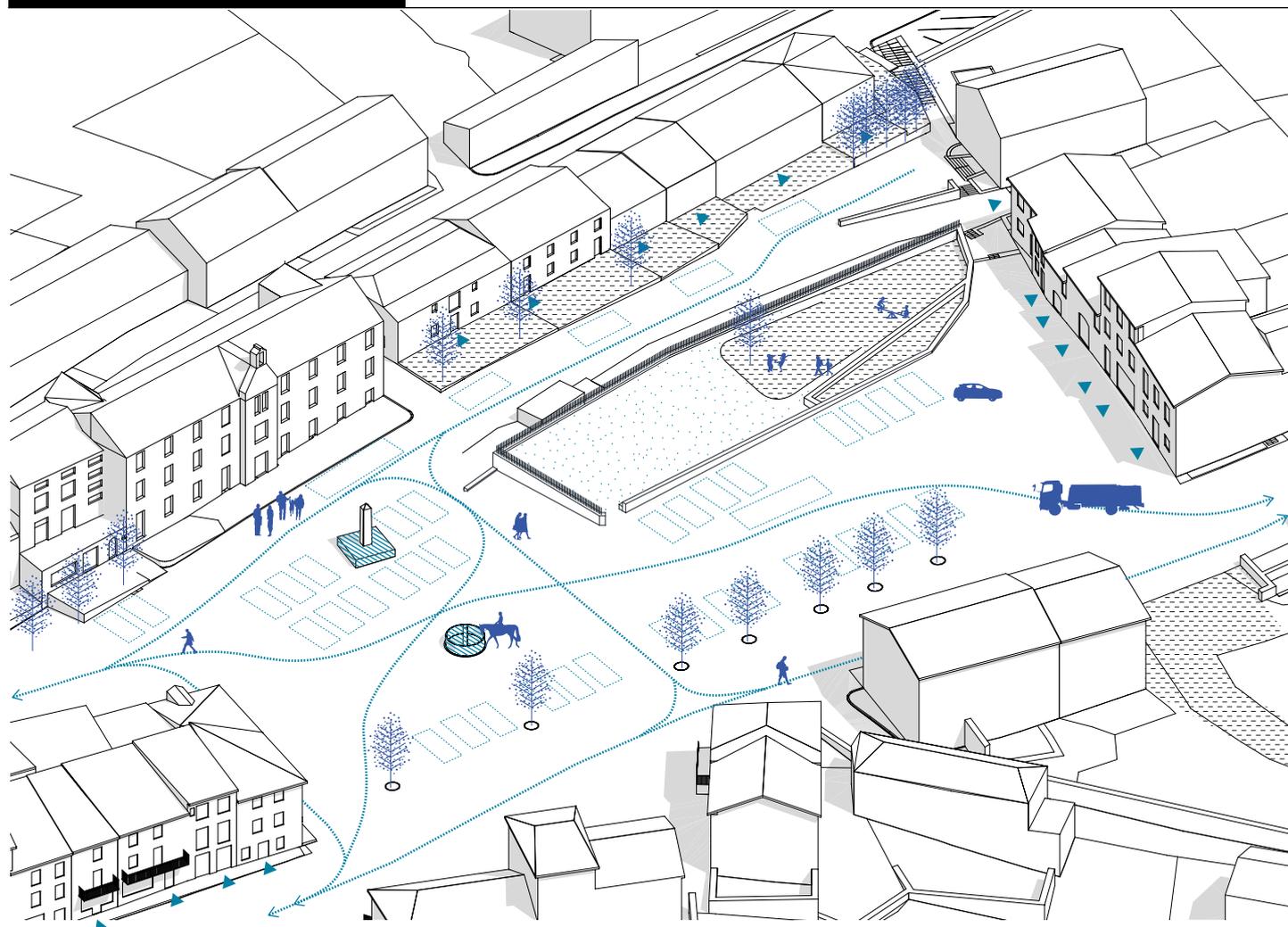
LES +

- un vaste espace libre et uniforme qui permet une multitude de pratiques
- un espace peu traversé par les voitures, séparé de la RD 500 par des fronts bâtis
- parvis de commerces et équipements : un lieu traversé par les piétons
- un lieu d'accès aux habitations

LES -

- une pente prononcée qui rend difficiles certains usages tels que le jeu
- un sol homogène et gris
- un lieu trop grand pour se l'approprier
- des anciennes canalisations sur le tracé de la RD 262 et en partie haute
- un lieu traversé en diagonale
- vent traversant

AUJOURD'HUI



OBJECTIFS

- conserver les usages existants, développer de nouveaux usages, qu'ils soient quotidiens ou ponctuels lors d'événements, affirmer le rôle de la place du Foirail dans l'attractivité du territoire
- réorganiser la circulation automobile de manière à densifier une zone de stationnement (parvis de mairie) et à libérer un espace de jardin pour les piétons en partie haute
- aménager des terrasses dans la pente pour permettre de nouveaux usages

ÉVÉNEMENTIEL :

La place du Foirail est reconnue pour les grands événements qu'elle accueille tout au long de l'année. Foires en tout genre, bals, grands repas, courses folles, brocantes et vide greniers, festival autour du feu, de l'eau, de la terre et de l'air se succèdent tout au long de l'année et attirent de nombreux visiteurs.

A LE PARVIS DE LA MAIRIE

s'asseoir devant la mairie
lire un livre
discuter

B L'ESPLANADE ET LA FONTAINE

jouer dans l'eau
patiner en hiver
s'asseoir et discuter
stationner

C LA HALLE DU FOIRAIL

bricoler (chantiers participatifs)
projections en plein air
manger à l'abri
ouvrir ou fermer selon la météo
produire de l'énergie
recharger ses appareils électriques
faire un barbecue
fabriquer du pain
s'éclairer
lire

D LE JARDIN

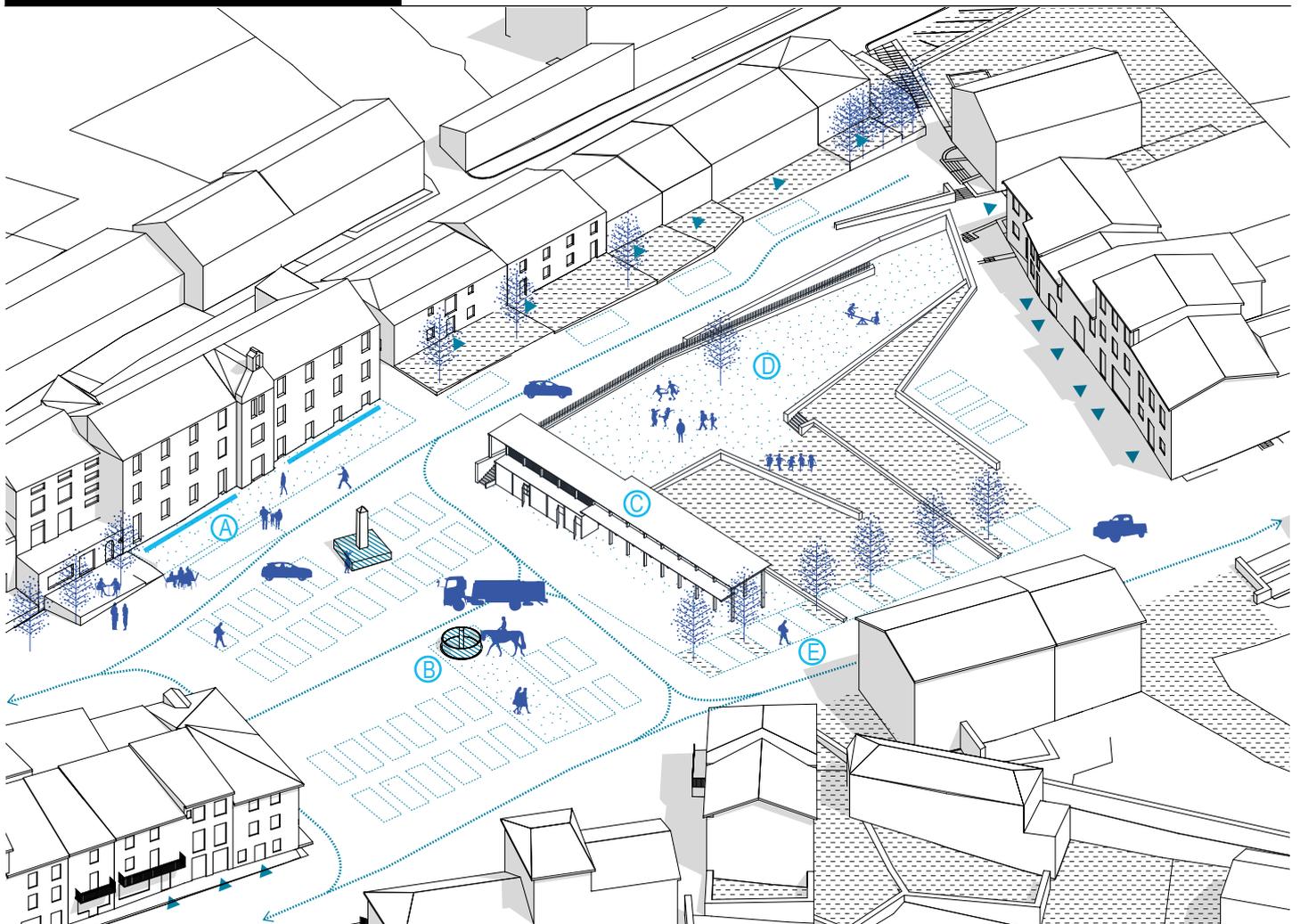
jouer dans l'herbe
jouer au volley, badminton, foot
jouer à l'abri

E LA ROUTE DES VENTS

s'asseoir sous un arbre
se promener
stationner

se connecter au wifi
jouer à la pétanque à l'abri
jouer de la musique
un préau pour l'école
s'asseoir à l'ombre
se retrouver

DEMAIN



OBJECTIFS

- affirmer le rôle de la Route des Vents (RD 262) comme un axe de découverte, support d'activités culturelles
- garantir la polyvalence de l'ensemble de la place du foirail malgré sa partition en plusieurs terrasses
- permettre aux commerçants de développer leurs terrasses lors d'événements
- bénéficier d'un espace couvert pour multiplier les évènements tout au long de l'année

IDEES D'HABITANTS :

- fête de la musique et repas
- fête de la bière artisanale locale
- marchés de producteurs et ateliers
- démonstration de sculptures
- concours bonhommes de neige
- compétition de ski à roulettes,
- foires à thème
- marchés aux véhicules d'occasion, antiquités etc...
- bourses d'échanges etc...

A LE PARVIS DE LA MAIRIE

s'asseoir, boire un verre
manger
écouter de la musique

B L'ESPLANADE ET LA FONTAINE

abreuvoir pour les chevaux
présentation des chevaux
cérémonies
foires, bocantes, bals
rassemblements

C LA HALLE DU FOIRAIL

organiser des grands repas
danser / bal
buvette
vide grenier
accueillir les marchands
stockage du matériel

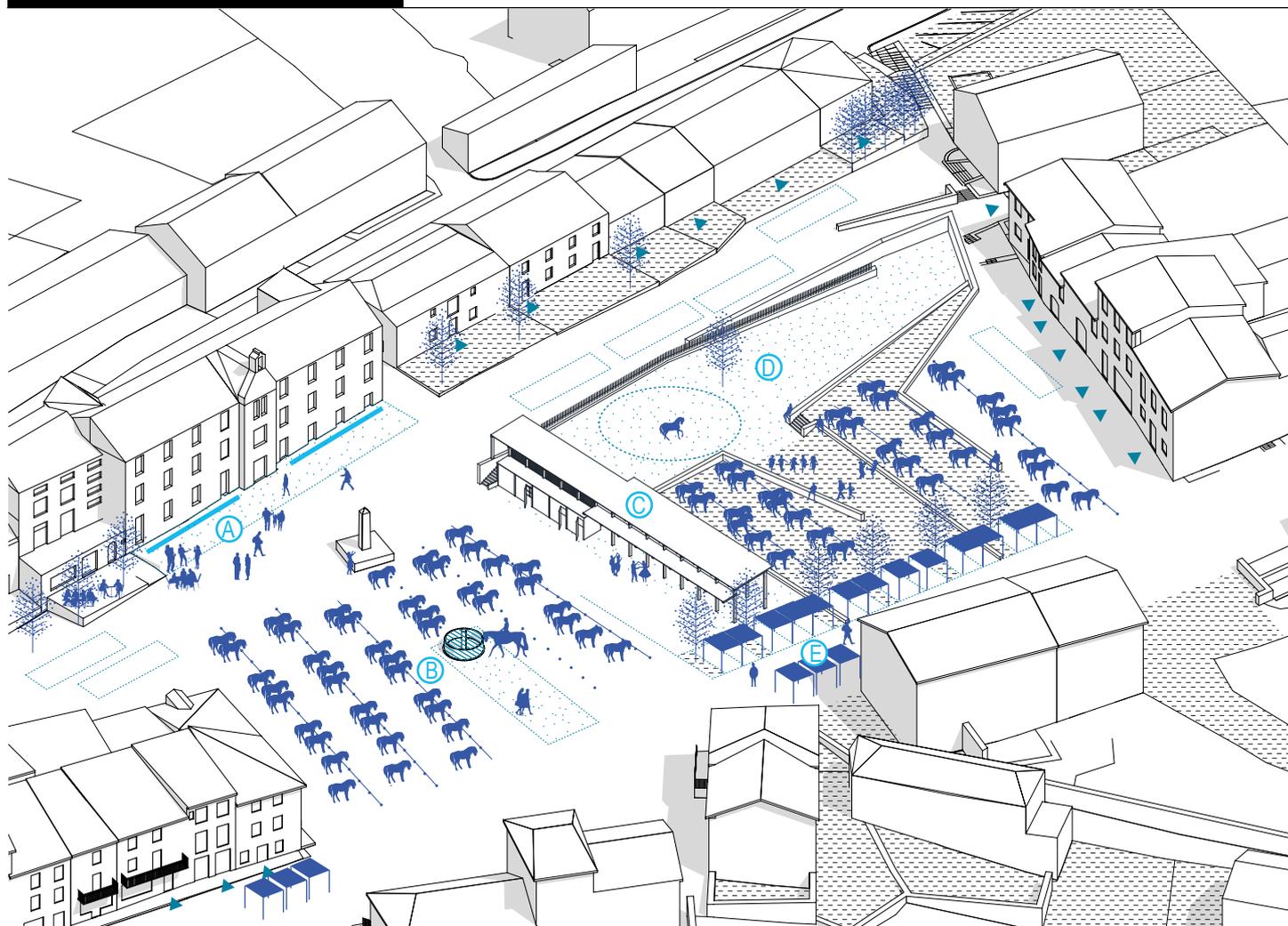
D LE JARDIN

rond de longe
stockage foin
s'asseoir pour regarder les présentations

E LA ROUTE DES VENTS

organiser des grandes courses
résidences artistiques
stands de foires

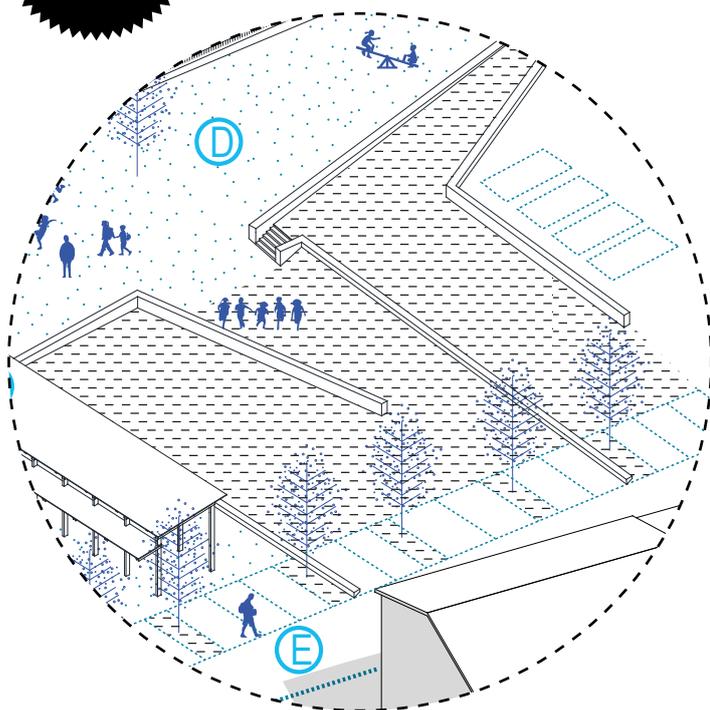
ÉVÉNEMENTS



N°15.1

LA PLACE DU FOIRAIL

les terrasse vertes



OÙ ?

La partie de la place transformée en terrasses plantées est la partie haute de la place du Foirail définie au Sud par le front bâti, au Nord par la zone d'implantation de la future halle, à l'Est par le square existant et à l'Ouest par la Route des vents, la RD 262. Cette surface représente une superficie d'environ 1500 m².

QUOI ?

La partie haute de la place du Foirail, en continuité du square existant qui a fait l'objet d'une extension et d'une reconfiguration en 2018, a été désignée par les habitants comme une zone propice à la création d'une zone plantée, un espace de jeux et de détente destiné au piéton.

POURQUOI ?

Malgré une situation privilégiée sur les hauts plateaux du Mézenc et avec une proximité immédiate avec la nature, les habitants du centre bourg ainsi que ses visiteurs déplorent le manque d'espaces verts dans le bourg. La nature du sol (bitume) ainsi que sa pente sont peu propice au développement d'usages piétons.

USAGES

La liste des pratiques présentées a été élaborée au cours de l'étude RDV sur place(s) lors des résidences.



prendre le soleil



brocantes
vides greniers



filet de badminton
volley



jouer au foot



s'asseoir



murets en pierres sèches



jeux d'enfants



chevaux
(présentation, rond de longe...)



gymnastique
de plein air



jardiner



mobilier
(s'asseoir, manger ...)

ET AILLEURS ?

Place du Foirail enherbée
Condat (15)





Mode de réalisation

> CAS n°01 / Action communale

L'ensemble des travaux sont réalisés par des professionnels.
La commune établit un cahier des charges pour lancer un appel d'offre en vue de confier cette mission de maîtrise d'œuvre à un professionnel.
Les compétences attendues pour prendre en charge la conception et la réalisation de cet ouvrage sont : paysagiste, VRD, économie de la construction.

> CAS n°02 / Action communale + chantier participatif

Les travaux de terrassement, réseaux, revêtements de sol sont réalisés par des professionnels, les travaux de maçonnerie font l'objet d'un chantier international / chantier participatif

>> voir fiche n°07 les terrasses vertes

Mode de financement

> Fonds propres communaux

> Subventions fonds LEADER, région, département etc...

> Coup de pouce PNR Monts d'Ardèche

>> voir fiche n°07 les terrasses vertes

Estimation

> Démolition / travaux préparatoires :

. 32 000 € HT

> Voiries et murets :

.

> Réseaux et divers :

.

> TOTAL :

> Coût des études

. Maîtrise d'œuvre : entre 10 et 12 % du coût H.T.

Temporalité

PHASE 1

> Une première action emblématique

Le projet de transformation de sol sur le haut Foirail est considéré comme un projet déclencheur de la transformation du centre bourg. Ce projet peut cependant se décliner en plusieurs étapes : terrassements et plantations de l'ensemble, puis construction des murets en pierres sèches. Cette action est à mener de manière simultanée avec la construction de la halle du Foirail.

ET AILLEURS ?

> ELIPS - école locale et itinérante de la pierre sèche

Localisée en Ardèche à Chirols, l'école locale et itinérante de la pierre sèche rassemble des formateurs expérimentés à la technique à pierre sèche.

Le conservatoire des terrasses de Chirols

Les terrasses du moulinage de Chirols ont été débardées en mars 2015. Les terrasses abritaient jusque dans les années 1950 les jardins ouvriers de l'usine de moulinage. De nouveau, ces terrasses accueilleront des jardins, projet en cours qu'accompagnent la commune de Chirols et ELIPS par la restauration des murs, des escaliers...

«Les paysages de terrasses sont un patrimoine culturel fort du Parc des Monts d'Ardèche. Les murs en pierre sèche représentent aussi un habitat privilégié pour la flore et la faune. Les terrasses de pierre sèche jouent enfin un rôle majeur dans le captage et la circulation de l'eau : elles freinent le ruissellement et participe à l'infiltration dans le sol»

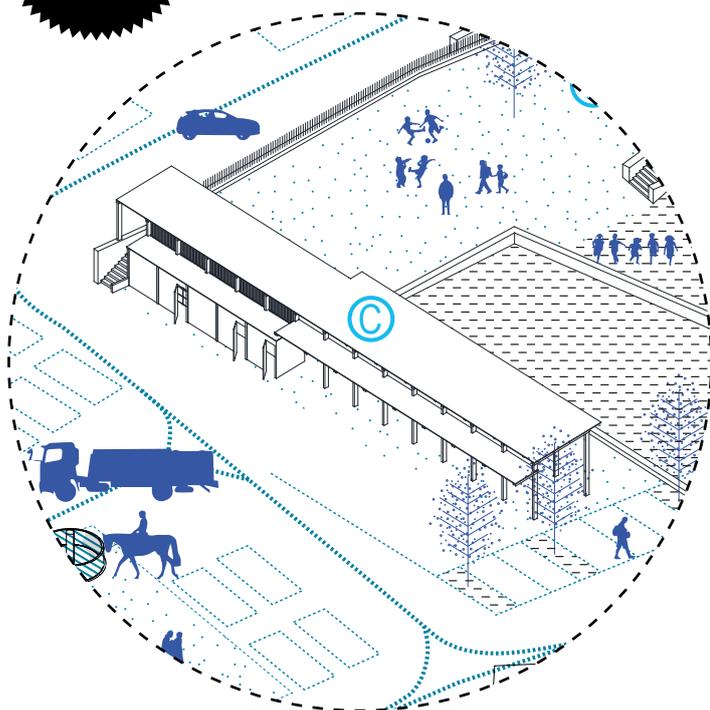
Extrait du film « Débardage des terrasses, longomail, Haute Ardèche ».



N°15.2

LA PLACE DU FOIRAIL

la halle collective



OÙ ?

La future halle collective se situe sur la place du Foirail, entre le haut et le bas Foirail. Elle se développe dans une direction Est-Ouest et accompagne un cheminement qui traverse la place suivant cette même direction.

QUOI ?

La future halle est un lieu couvert, traversant ou non, fermé ou non, qui accueille différentes pratiques du quotidien ou lors d'événements plus ponctuels : jouer aux boules, s'abriter en attendant son enfant à la sortie de l'école, s'asseoir, manger, échanger, lire, danser, organiser une foire etc...

POURQUOI ?

Les habitants et les associations ont évoqué le besoin de pouvoir disposer d'un lieu couvert sur l'espace public, appropriable par tous. Ce lieu a vocation à être le support des initiatives communales, habitantes et associatives.

QUELLES PRATIQUES ?

La liste des pratiques présentées a été élaborée au cours de l'étude RDV sur place(s) lors des résidences et ateliers.



ET AILLEURS ?

SUPER FORT - Les Bruits du frigo
Le Havre (76) - Mai 2017



HALLE - atelier NAO
Lamure-sur-Azergues (69)



HALLE COUVERTE - Chouzenoux architecture
Sautron (44)



Mode de réalisation

> CAS n°01 / Maîtrise d'Oeuvre

La commune établit un cahier des charges pour lancer un appel d'offre en vue de la conception et de la réalisation de la halle. Ce cahier des charges expose le programme envisagé à l'intérieur de la construction ainsi que le souhait d'impliquer ou non la population dans la réalisation de cet édifice.

Mode de financement

> Fonds propres communaux

> Subventions fonds LEADER, région, département etc...

> Aides FIBOIS / appel à projets « Promouvoir et développer la construction en bois local »

> Possibilité d'utiliser le bois de la commune pour la construction : voir fiche n°8

Estimation

> Terrassement :

. compris dans la fiche n°15.1 «les terrasses du foirail»

> Clos couvert :

. 78 000 € HT

> Second œuvre :

. 15 000 HT

> Plomberie / sanitaires :

. 3 000 € HT

> Electricité :

. 4 000 € HT

> TOTAL 100 000 € HT

> Coût des études

. Maîtrise d'oeuvre : entre 10 et 12 % du coût H.T.

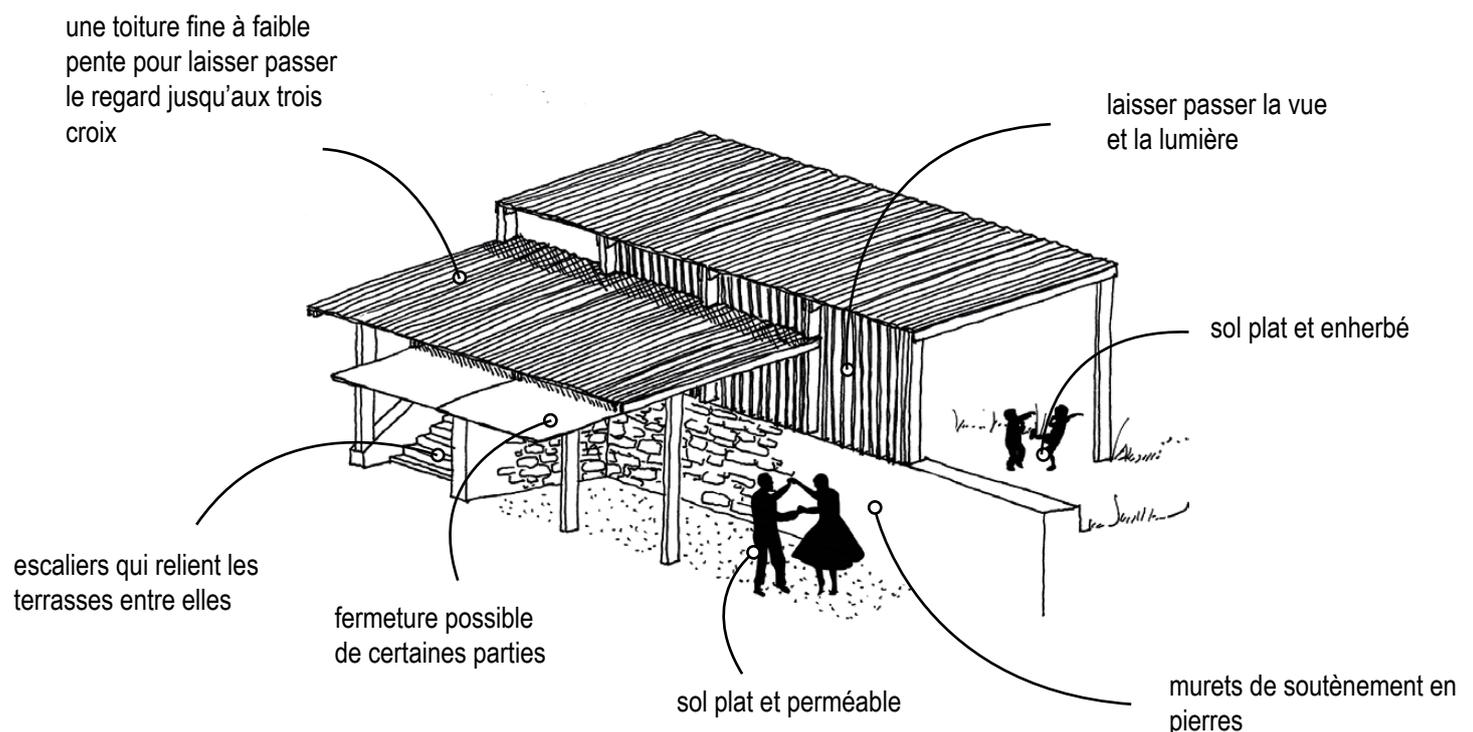
Temporalité

> PHASE 1

Une première action emblématique

Cet équipement est considéré comme un projet déclencheur de la transformation du centre bourg. Dédié aux initiatives habitantes et support de l'action communale, sa réalisation doit intervenir au plus tôt dans le calendrier communal simultanément avec les terrassements du haut foirail.

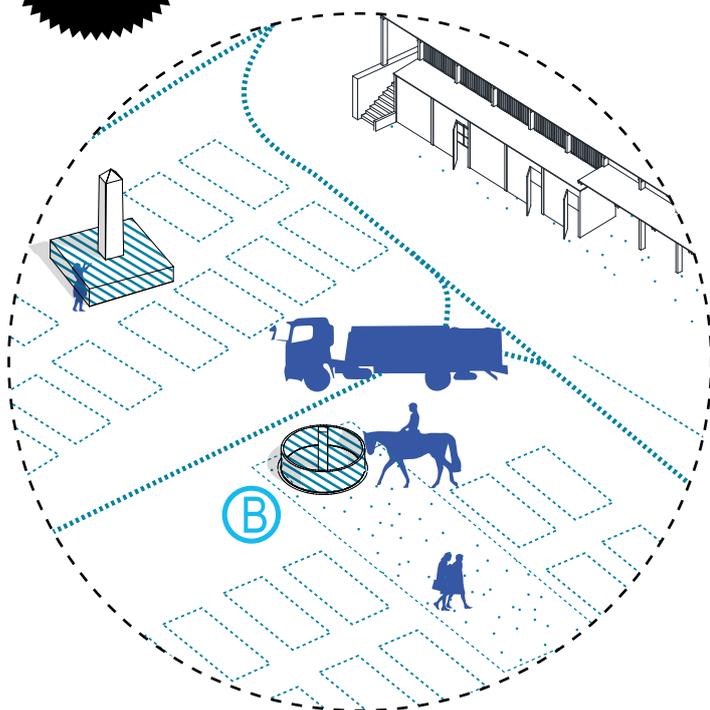
DEMAIN



N°15.3

LA PLACE DU FOIRAIL

la fontaine du Foirail



OÙ ?

La commune de Fay-sur-Lignon compte plusieurs fontaines dont deux sont situées sur les espaces publics du centre du bourg : l'une sur la place de la fontaine, le seconde sur la place du Foirail. Bénéficiant d'un vaste espace libre autour d'elle, cette seconde fontaine pourrait faire l'objet d'aménagements singuliers.

QUOI ?

La fontaine est aujourd'hui un ouvrage en pierre d'environ 4 mètres de diamètre. Selon les élus, l'eau qui s'écoule provient du trop-plein du réseau d'eau potable. Le projet vise à créer un second réceptacle, plus proche du sol de manière à créer un miroir d'eau. La fontaine déborderait ainsi dans un second bassin.

POURQUOI ?

La thématique de l'eau, qu'elle soit eau potable, eau de ruissellement ou eau du Lignon a été largement abordée pendant l'étude RDV sur place(s). Les fontaines du bourg sont déjà le support de nombreux usages aujourd'hui (boire, laver sa voiture, abreuvoir pour cheval etc...) Les habitants ont fait part de leur souhait de développer les usages autour de l'eau, notamment dans un esprit ludique : se tremper les pieds, jeux d'eau, patinoire l'hiver etc...

REFERENCE

> BASSINS - Ax les thermes

La station de tourisme de la haute Ariège veut réaffirmer son identité thermique. Le plan de développement du thermalisme prévoit un réaménagement du quartier des bains. Le projet urbanistique veut remettre en scène l'eau thermale au cœur de la cité de part et d'autre de l'Oriège, du pont du Génie jusqu'au parc du Teich. Des bassins d'eau thermale ont ainsi été réalisés sur la place Saint-Jérôme.

La première tranche des travaux a consisté en la construction d'une succession de six petits bassins pour une surface de l'ordre de 40 m² environ. Les places de parking actuelles ont été conservées.



Mode de réalisation

> CAS n°01 / Action communale

L'ensemble des travaux sont réalisés par des professionnels.
La commune établit un cahier des charges pour lancer un appel d'offre en vue de confier cette mission de maîtrise d'œuvre à un professionnel. Les travaux de la fontaine pourraient faire partie d'un bouquet de travaux plus conséquent regroupant par exemple ces travaux avec ceux projetés sur les pourtours de la fontaine proche de la RD 500.

Estimation

> Démolition / travaux préparatoires :

. 3 000 € HT

> Voirie et plateforme :

. 9 000 € HT

> Bassin miroir :

. 19 000 € HT

> Réseaux et divers :

. 3 000 € HT

> TOTAL : 34 000 € HT

> Coût des études

. Maîtrise d'œuvre : entre 10 et 12 % du coût H.T.

Mode de financement

> Fonds propres communaux

> Subventions fonds LEADER, région, département etc...

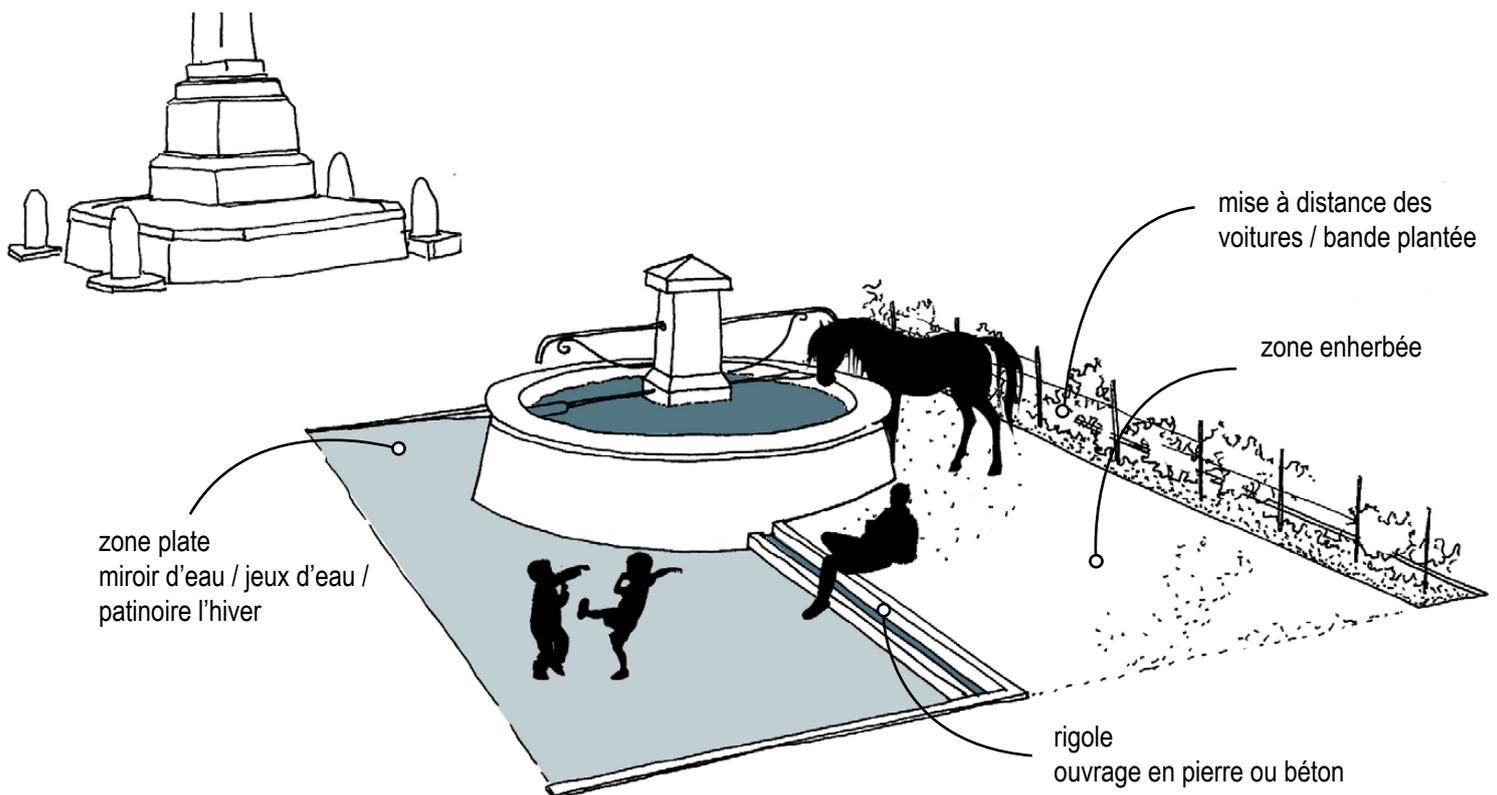
Temporalité

PHASE 2

> Une action ponctuelle

L'aménagement du pourtour de la fontaine peut être réalisé indépendamment des autres travaux de grande ampleur. Sa réalisation peut également profiter du lancement d'un bouquet de travaux regroupant plusieurs aménagements modestes (parvis de la mairie, fontaine proche de la RD, les plats dans la pente etc...) pour être lancée.

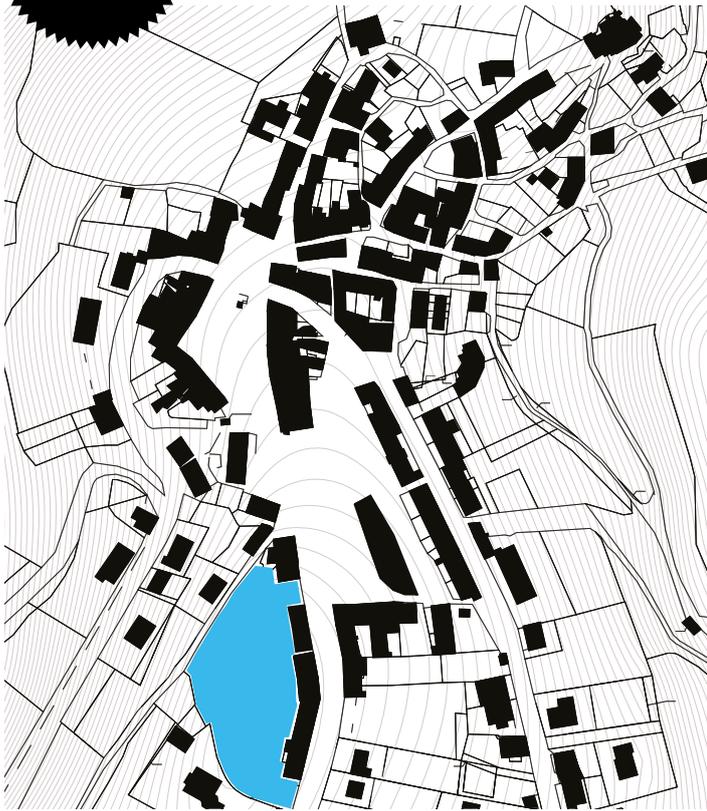
DEMAIN



LES TROIS-CROIX

Une clairière

N°16



OÙ ?

Les Trois-Croix est un lieu singulier dans le centre bourg de Fay-Sur-Lignon. Comme sur le reste du village la topographie est accidentée. Trois croix jalonnent la butte abritant le château d'eau, elle-même ceinturée par une voie carrossable en enrobé. L'ambiance est différente de celle des autres secteurs de la place : à l'écart et moins abrité. Les « Trois-Croix » forme une clairière à proximité du sentier GR emprunté par les randonneurs.

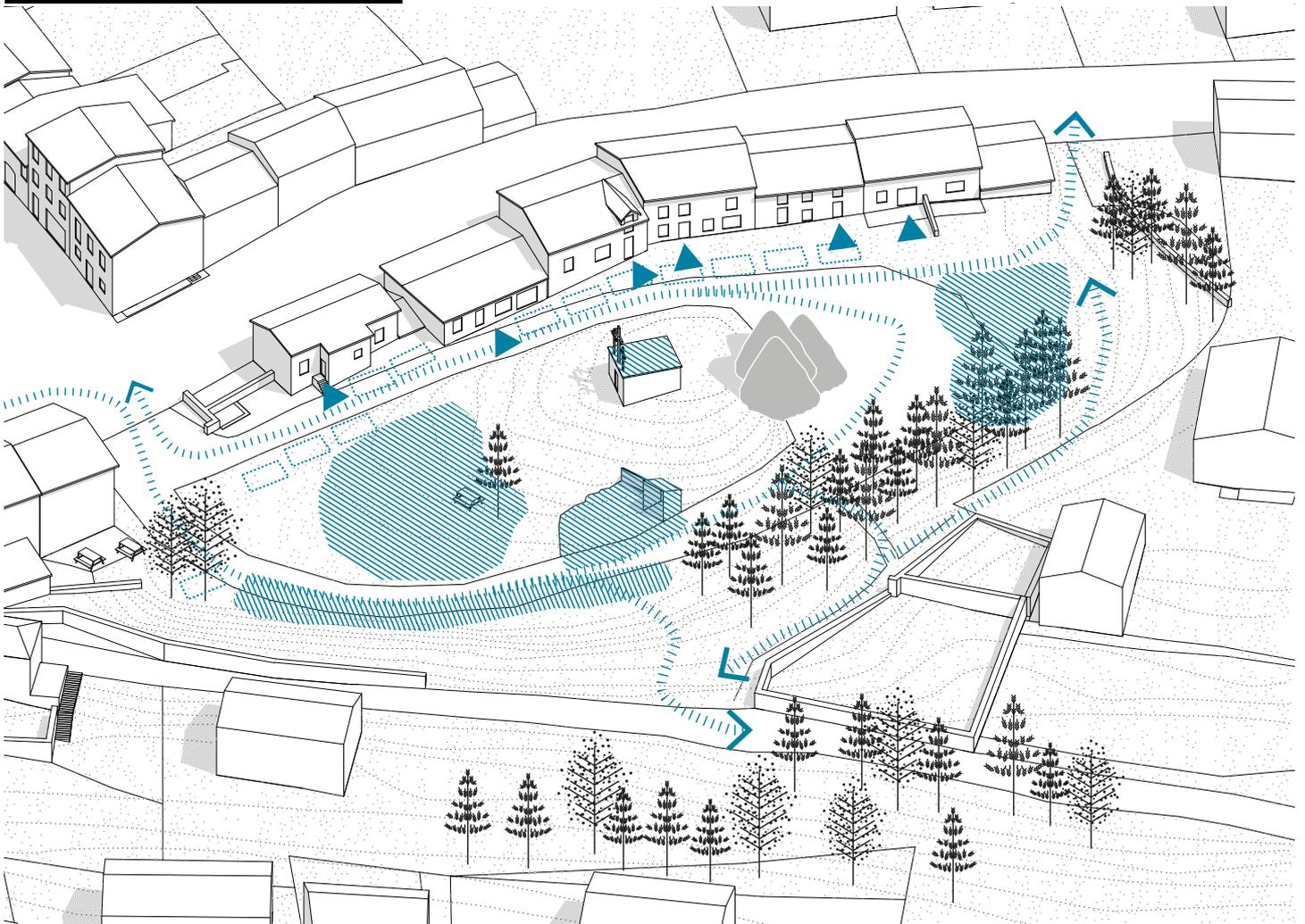
LES +

- Un lieu calme et atypique auquel les habitants sont attachés
- Espace arboré et enherbé
- Situation de promontoire avec vue sur le paysage et le village
- Proche du chemin de Grande Randonnée

LES -

- Seulement utilisé comme un arrière
- Zone de dépôt de matériaux, de tri des déchets
- Stationnement des véhicules
- Lieu peu visible et difficile d'accès
- Soumis à des vents violents

AUJOURD'HUI



OBJECTIFS

- Conserver la dimension intimiste du lieu, tous en améliorant la qualité paysagère. Un espace caché dédié au Faynois et aux curieux de passage.
- Inventer de nouveaux supports de jeux pour les enfants et les « grands enfants ».
- Créer un espace de repos, d'échange et de partage (une agora).
- Créer une scène et des gradins dédiés à des événements de taille modeste.
- Relier le point de vue au GR par un parcours mettant en valeur un point de vue singulier et comprenant des escaliers, un abri/Observatoire et une table d'orientation.

ÉVÉNEMENTIEL :

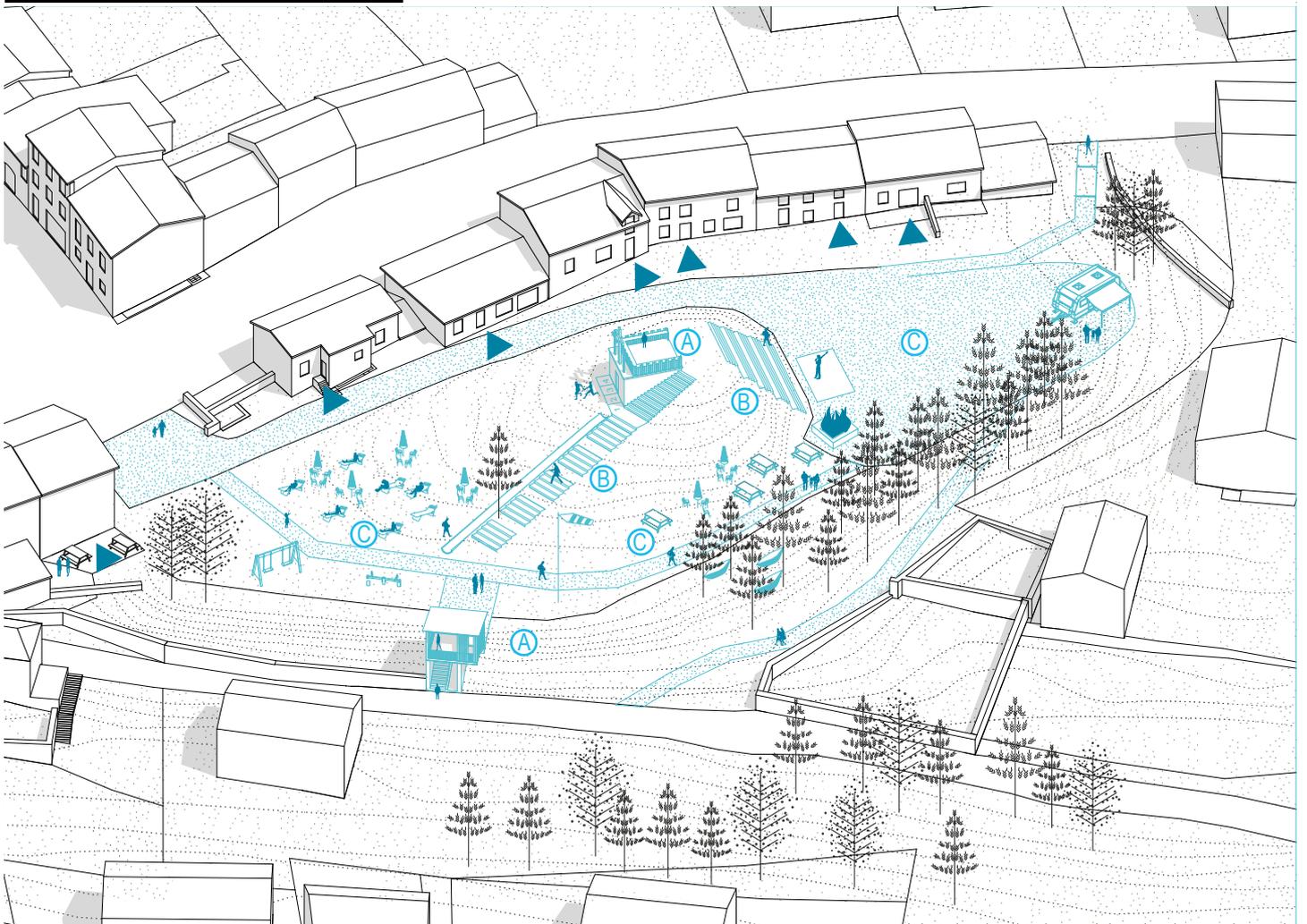
La place des Trois-Croix est un espace intime du village, à la fois caché et ouvert au paysage. Cette prairie accueille de petits événements indépendants ou en lien avec les grandes fêtes et foires du village et la route des vents. On peut y organiser des rencontres, des spectacles, des expositions ou des départs de courses

A L'ARRIVÉE DU GR
OBSERVATOIRE
TABLE D'ORIENTATION
Accéder au GR
Accueillir, s'informer
S'abriter
Voir le paysage
Profiter de la vue

B L'AGORA
ACCÈS CHATEAU D'EAU
Grimper aux Trois-Croix
S'asseoir, se détendre
Discuter

C AIRE DE PIQUE-NIQUE
AIRE DE JEUX
MOBILIER DE DÉTENTE
S'asseoir dans l'herbe
Pique-niquer
S'allonger
Faire du toboggan
Jouer sur la butte
Voir le vent (Girouette)
Garer un camping-car
Faire demi-tour

DEMAIN



OBJECTIFS

L'organisation d'événements de tous types (Foire, marchés, fêtes, festivals, expositions) est une des priorités de Fay-sur-Lignon. Dans cette optique, chacune des «places» du village aura un rôle à jouer. Dans le cas des Trois-Croix, l'objectif est double. Le site doit pouvoir être utilisé pour stationner les camions et voitures lors des foires et des grands événements, tout en permettant d'organiser des rassemblements et des spectacles lors d'événements plus petits.

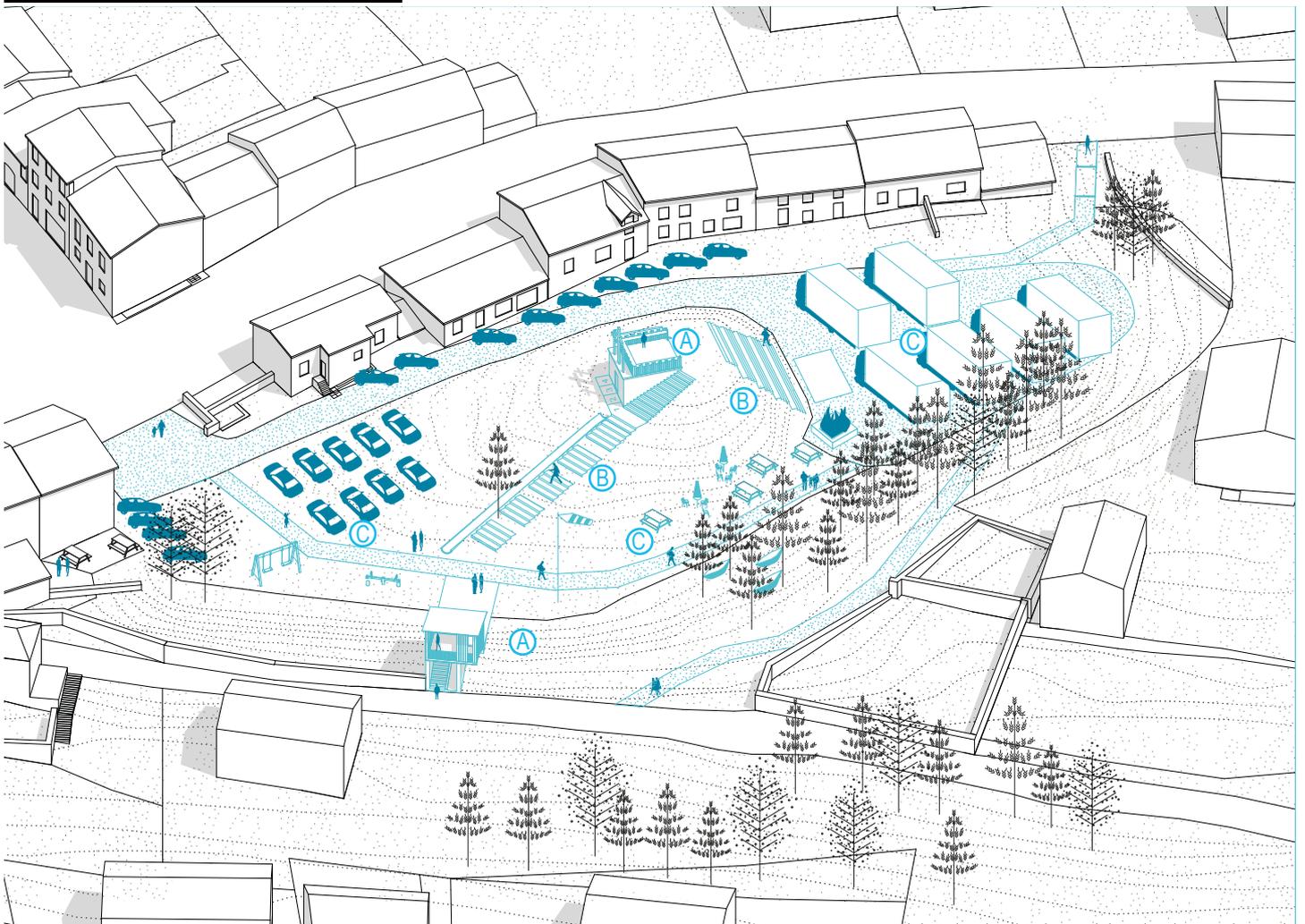
- **EVENEMENTIEL :**
- > **Courses**
 - Skis à roulettes, planchette à roulettes, luge, trottinettes
 - > **Festivals d'art**
 - Organisation de spectacles, lieu d'improvisation et de répétition
 - > **Prendre le vent**
 - Concours de cerf-volant, installations artistiques sur le vent (mobiles, girouettes, etc.), cours de yoga au vent.

(A) L'ARRIVÉE DU GR
OBSERVATOIRE
TABLE D'ORIENTATION
 Voir les courses

(B) L'AGORA
ACCES CHATEAU D'EAU
 Courses dans la pente
 Départ de courses
 Voir un spectacle
 Jouer de la musique
 Ecouter de la musique
 Répéter un spectacle
 S'entraîner et improviser

(C) AIRE DE PIQUE-NIQUE
AIRE DE JEUX
MOBILIER DE DÉTENTE
 Se garer
 Stationner les camions
 Pique-niquer
 Faire du cerf-volant
 Voir une exposition en plein air
 Faire du Yoga

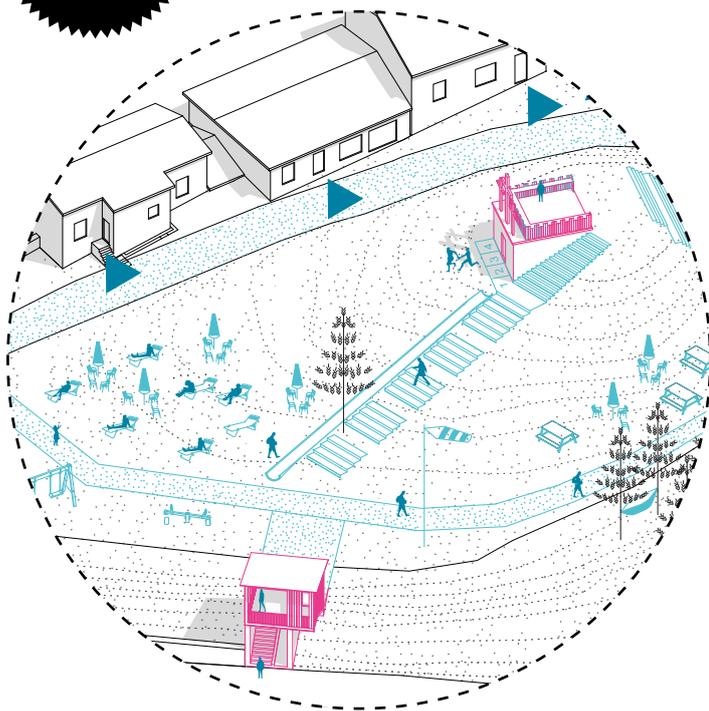
DEMAIN / LES ÉVÉNEMENTS



LES TROIS-CROIX

L'observatoire et la table d'orientation

N°16.1



OÙ ?

Le parcours entre le chemin de Grande Randonnée en contrebas de la place des Trois Croix et le château d'eau comprend deux points de vue singuliers, l'un tourné vers le Lignon et le grand paysage l'autre vers le village.

QUOI ?

Les deux points de vue du site des Trois Croix sont marqués par l'installation d'un abri/ observatoire et l'aménagement du château d'eau avec une table d'orientation et des garde-corps. L'observatoire permet de marquer l'arrivée du GR tout en créant un passage entre le chemin et les Trois Croix.

POURQUOI ?

C'est l'occasion pour les promeneurs et les Faynois de prendre de la hauteur pour embrasser le paysage et observer le village avant de le parcourir et ainsi prendre conscience de la situation de promontoire du Bourg. De plus ces installations ont pour objectif d'améliorer les connexions entre le bourg et la vallée en direction de la ferme de Mathias et du Lignon.

QUELLES PRATIQUES ?

La liste des pratiques présentées a été élaborée au cours de l'étude RDV sur place(s) lors des résidences.



lieu abrité



point d'observation



Escaliers



Accueils marcheurs



Signal

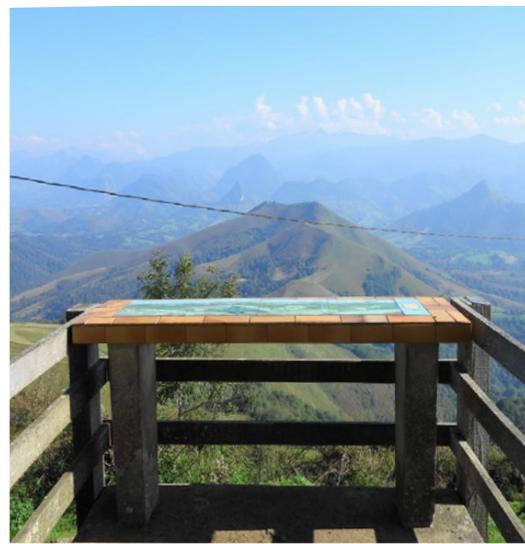
ET AILLEURS ?



*Cabane dans les arbres, Robert Potokar
Architecture, Slovaquie*



*Belvédère panoramique, Ungersheim, Collectif
ETC*



*Table d'orientation la Madeleine, Tardets-
Sorholus (Pyrénées-Atlantiques), Inconnu*

Mode de réalisation

> L'observatoire et abri : Maîtrise d'œuvre

La commune avec l'aide des habitants établit un cahier des charges pour lancer un appel d'offres en vue de la conception et de la réalisation de l'observatoire. Ce cahier des charges expose le programme et le degré de participation habitantes.

Cas 01 / Maîtrise d'œuvre : Pourront répondre à l'appel d'offre des architectes, des paysagistes concepteurs ou des maîtres d'œuvre constructeurs ayant des compétences reconnues en conception.

Cas 02 / Installation artistique : La commune rédige un appel d'offre à destination des artistes pour la réalisation d'une œuvre d'art extérieure.

> La table d'orientation :

La commune et le Comité de Suivi établissent un cahier des charges définissant le contenu lisible sur la table d'orientation.

Cas 01 / La commune commande la réalisation de l'objet qui est installé par les services techniques.

Cas 02 / La commande de la table d'orientation est intégrée au marché de maîtrise d'œuvre de l'abri/Observatoire.

Mode de financement

> Fonds propres communaux

> Subventions fonds LEADER, région, département etc...

> Utilisation de bois de Forêts communal

Estimation

> L'observatoire et abri :

- . Travaux préparatoires : 2 500 € HT
- . Terrassement/Gros œuvre : 6 000 € HT
- . Escalier béton : 2 500 € HT
- . Ossature bois / Charpente : 10 200 € HT
- . Couverture : 2 000 € HT
- . Bardage : 2 800 € HT
- . Escalier bois : 4 000 € HT
- . Mobilier / Serrurerie : 3 000 € HT
- . Divers : 3 000 € HT
- TOTAL : 36 000 € HT**

> La table d'orientation :

- . Achat et installation table : 4 500 € HT
- . Mobilier et garde corps : 2 600 € HT

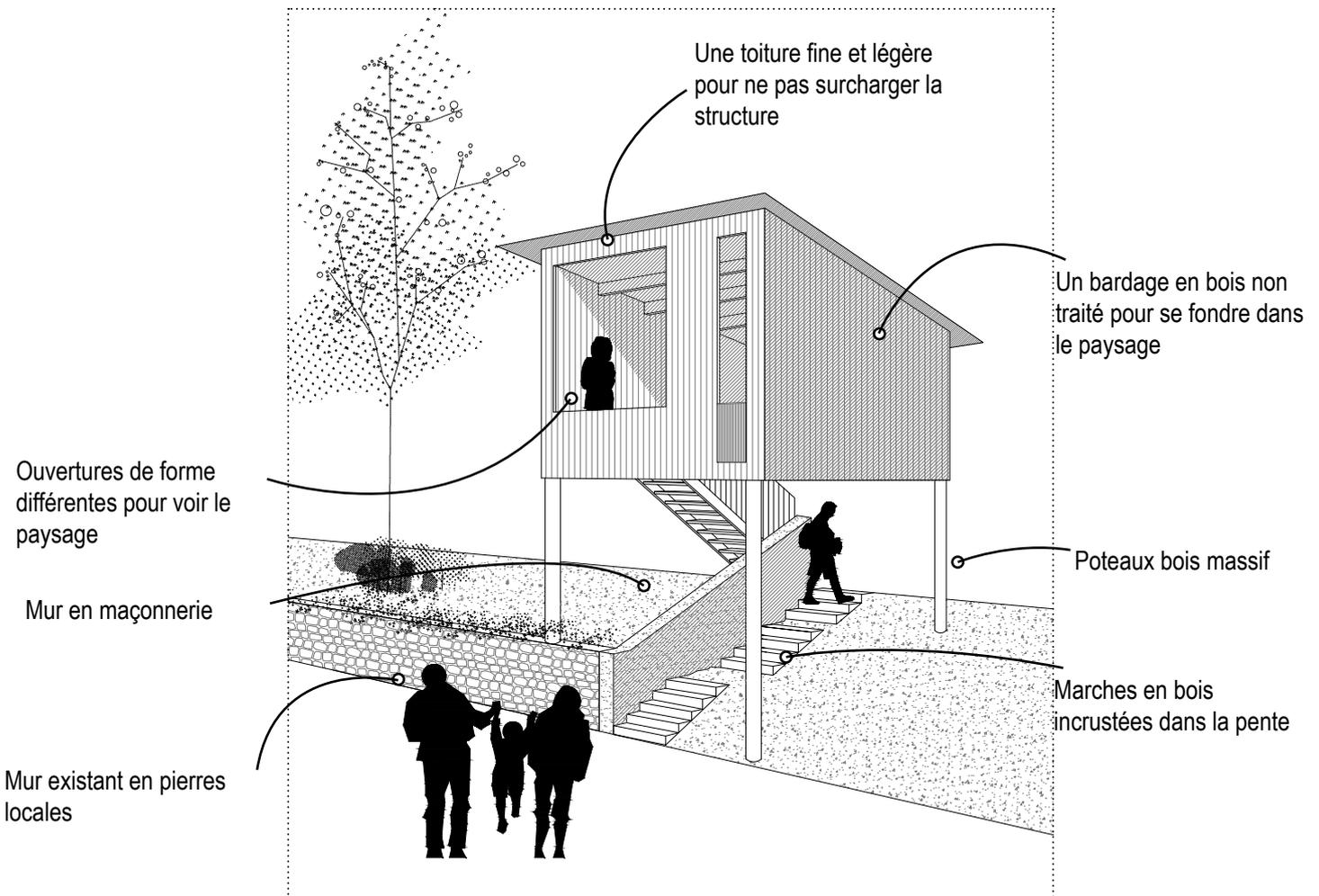
> **Coût des études :** Maîtrise d'œuvre : entre 10 et 12 % du coût H.T.

Temporalité

> Une action visible : TEMPS 2

La réalisation des aménagements sur le parcours entre le GR et le haut du château d'eau est une des priorités de l'aménagement global, permettant de révéler les qualités d'un site atypique et d'amorcer les changements à venir et le développement du tourisme à Fay.

DESCRIPTION



LES TROIS-CROIX

L'agora et l'accès au château d'eau

N°16.2



OÙ ?

Les escaliers et l'agora s'installent sur la butte couvrant le réservoir d'eau, sur les traces des passages déjà existants montrant l'accès à la plate-forme du château d'eau. L'escalier se situe sur la face nord dans la pente la plus faible et l'agora sur la face sud, vers le soleil et le paysage.

QUOI ?

L'ensemble de cet aménagement concerne l'ascension sur la plate-forme du château d'eau, avec des escaliers aux formes et caractéristiques différentes. Au nord l'escalier est constitué d'embranchements ponctuels et d'une plate-forme pour les départs de course. Au sud l'escalier s'élargit et devient un amphithéâtre.

POURQUOI ?

Le fait d'accéder au toit du château d'eau est une pratique courante dans le village, qui constitue un jeu pour les enfants et les ados, mais reste difficile pour les adultes et peu connu des visiteurs. Aménager l'accès aux trois croix permettra de pérenniser une pratique existante et créer un parcours entre le GR et le point de vue sur village.

QUELLES PRATIQUES ?

La liste des pratiques présentées a été élaborée au cours de l'étude RDV sur place(s) lors des résidences.



Escaliers



Amphithéâtre



Départ courses



Spectacles



Débats

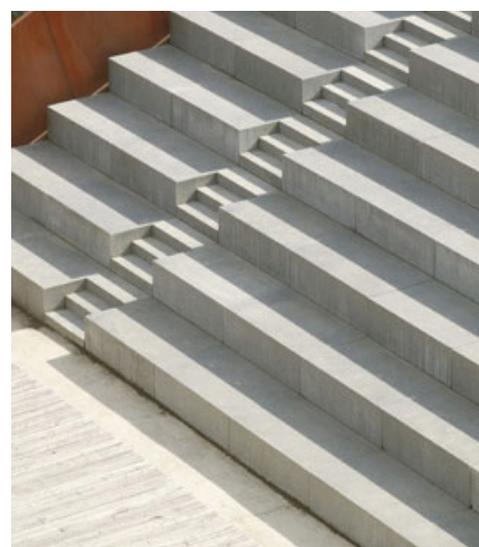
ET AILLEURS ?



Escalier dans la pente, marche en bois et remplissage brique concassée, Collectif Bivouac



Marche et agora, parc de «Island of Friendship», Posdam, Germany



Gradin, aménagement scénique de l'ancien volcan de Montpeloux, Saillant (63), Agence Bacconier-Berjot

Mode de réalisation

> CAS n°01 / Maîtrise d'Oeuvre

La commune lance un appel d'offres en vue de la conception et de la réalisation d'escaliers et de gradins. Ce cahier des charges expose la nature des travaux ainsi que l'ambiance et les matériaux souhaités.

> CAS n°02 / Chantier participatif

La commune et le Comité de Suivi habitant organisent des réunions de conception puis des sessions de chantiers auxquelles participent les habitants. Les matériaux sont fournis par la commune et l'intégralité des travaux sera réalisée par les habitants avec l'aide de l'employé communal.

Nota : Dans cette option les travaux seront minimisés afin de limiter les fondations.

Mode de financement

> Fonds propres communaux

> Subventions fonds LEADER, région, département etc...

> Récolte de matériaux et réemploi

Estimation

> Terrassement / Gros œuvre:

- . Travaux préparatoires : 1 500 € HT
- . Déblais / remblais et remplissage marche : 9 400€ HT
- . Semelles béton : 10 600 € HT

> Emmarchement :

- . Variante 1 /Contre marche en bois massif : 6 800 € HT
- . Variante 2 /Contre marche en en pierre : 12 700 € HT
- . Sol et peinture départ course : 1 000 € HT

> Gradins (ycompris marche entre gradin):

- . Variante 1 / Structure bois : 4 500 € HT
- . Variante 2 / Muret en béton : 15 600 € HT
- . Variante 3 / Muret en pierre sèche : 24 400 € HT

> Mobilier :

- . Scène en bois : 3 500 € HT

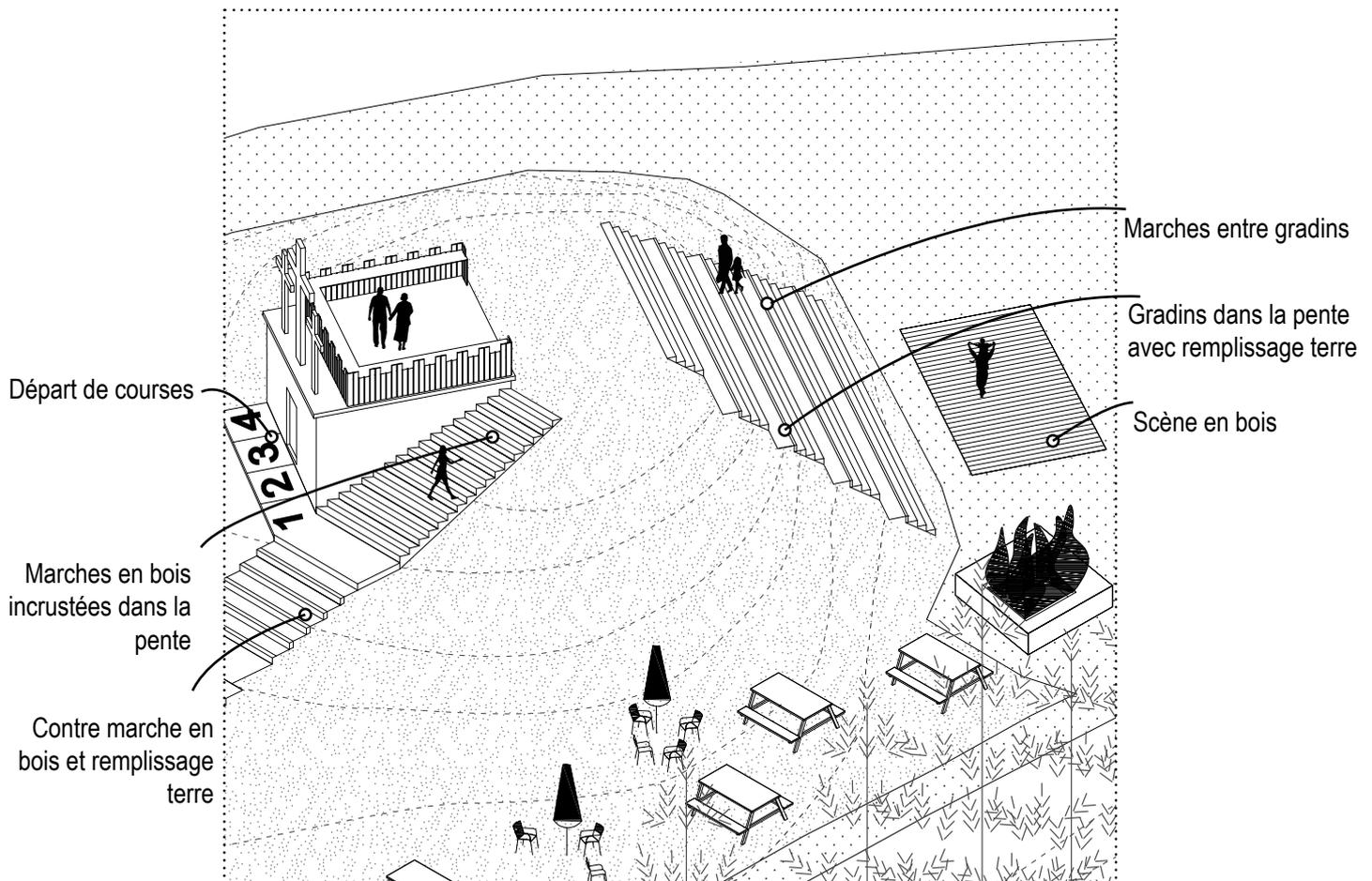
> Coût des études : Maîtrise d'oeuvre : entre 10 et 12 % du coût H.T.

Temporalité

> Une action indépendante: TEMPS 2

Cet aménagement est indépendant du reste des travaux et peut s'insérer facilement dans le planning des autres projets afin de cumuler ces travaux avec d'autres aménagements pour limiter les déplacements ou être effectués pendant la belle période avec les habitants.

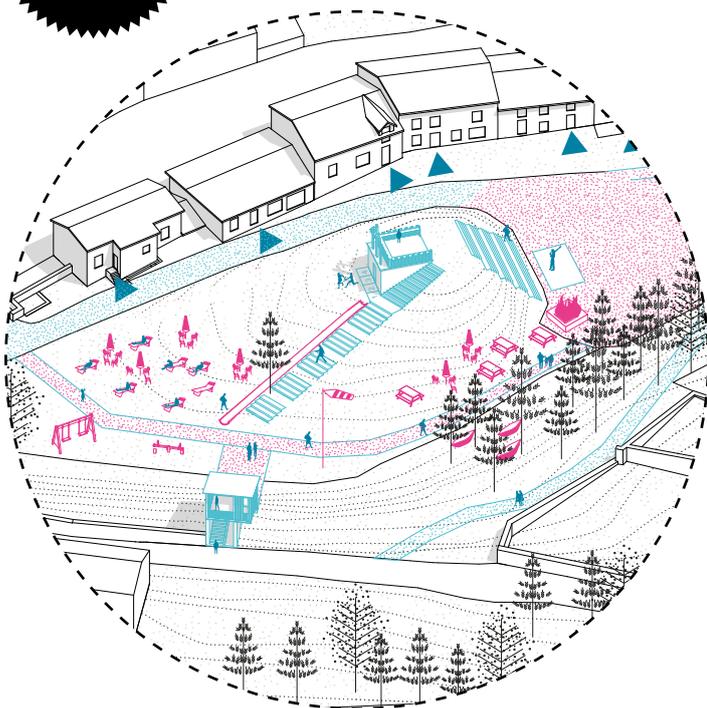
DESCRIPTION



LES TROIS-CROIX

L'aire de pique-nique et jeux / mobilier de détente

N°16.3



OÙ ?

L'espace de pique-nique et de détente s'étend sur l'ensemble du site des Trois-Croix excepté sur l'arrière des maisons pour conserver le caractère caché des accès et des cours et jardins privés.

QUOI ?

C'est une colline dans le village, un espace naturel qui devient un espace public dédié à la détente. La majorité de l'aménagement concerne le changement de sol avec la suppression d'une partie de la route, remplacé par une prairie en herbe et un chemin. L'aménagement est complété par le déplacement de l'éco-point à la sortie du village sur la route de Saint-Clément et par la mise en place de mobilier.

POURQUOI ?

Le site des «Trois-Croix» est un espace délaissé et peu accueillant. Néanmoins les habitants ont montré, à de nombreuses reprises, leur attachement à ce lieu en louant ces qualités paysagères et son côté atypique. Le réaménagement du rond-point en espace de détente permettra de valoriser ce lieu particulier du bourg.

QUELLES PRATIQUES ?

La liste des pratiques présentées a été élaborée au cours de l'étude RDV sur place(s) lors des résidences.



mobilier
(s'asseoir, manger...)



Faire du feu



Garer son
camping-car



Regarder le paysage



Voir et jouer
avec les vents



Se détendre
(s'allonger, prendre le soleil...)



Jeux en bois
(Escalader, sauter, jouer..)



Se promener



Jouer dans la pente



Faire paître
des animaux

UN PRÉ DANS LE VILLAGE ?



Le pré communal comme espace public, au centre de Chazemais dans l'Allier

Mode de réalisation

> Le sol : Maîtrise d'œuvre

La commune lance un appel d'offres en vue de la conception et de la réalisation de terrassement et d'aménagement de sol. Ces travaux sont à cumuler avec les terrassements du Foirail (voir fiche 15.1).

> Le mobilier :

La commune et le Comité de Suivi établissent un cahier des charges définissant le type et le nombre de mobilier souhaité.

Cas 01 / La commune commande l'ensemble du mobilier qui est installé par des entreprises ou les services techniques.

Cas 02 / La commune et le Comité de Suivi habitant organisent des réunions de conception puis des sessions de chantiers auxquelles participent les habitants. Les matériaux sont fournis par la commune et l'intégralité des travaux sera réalisée par les habitants avec l'aide de l'employé communal.

Mode de financement

> Fonds propres communaux

> Subventions fonds LEADER, région, département etc...

> Récolte de matériaux et réemploie

> Utilisation de bois de Forêts communales

Estimation

> Terrassement :

- . Démolition et travaux préparatoires : 10 300 € HT
- . Apport de terre végétale et plantations : 19 000 € HT
- . Esplanade en stabilisé : 11 000 € HT
- . Déplacement matériaux et nettoyage : 800 € HT
- . Suppression d'arbre : 800 € HT

TOTAL : 41 100 € HT

> Mobilier :

- . Toboggan demi-circulaire acier : 18 000 € HT
- . Table de pique-nique en bois : 2 000 € HT
- . Chaises longues et hamacs : 3 500 € HT
- . Petite table, chaises et parasols : 3 000 € HT
- . Girouette en métal : 4 500 € HT
- . Brasero géant en acier avec assises bois : 9 000 € HT

> Coût des études : Maîtrise d'oeuvre : entre 10 et 12 % du coût H.T.

Temporalité

> Une action prioritaire à cumuler : TEMPS 1

L'aménagement des sols devra être effectué en temps 1, en même temps que les terrassements de la place du Foirail (voir fiche 15.1) afin de cumuler les travaux pour éviter les déplacements, les surcoûts et de préparer au mieux les autres aménagements (abris, observatoire). L'installation du mobilier pourra se faire sur un temps long.

ET AILLEURS?

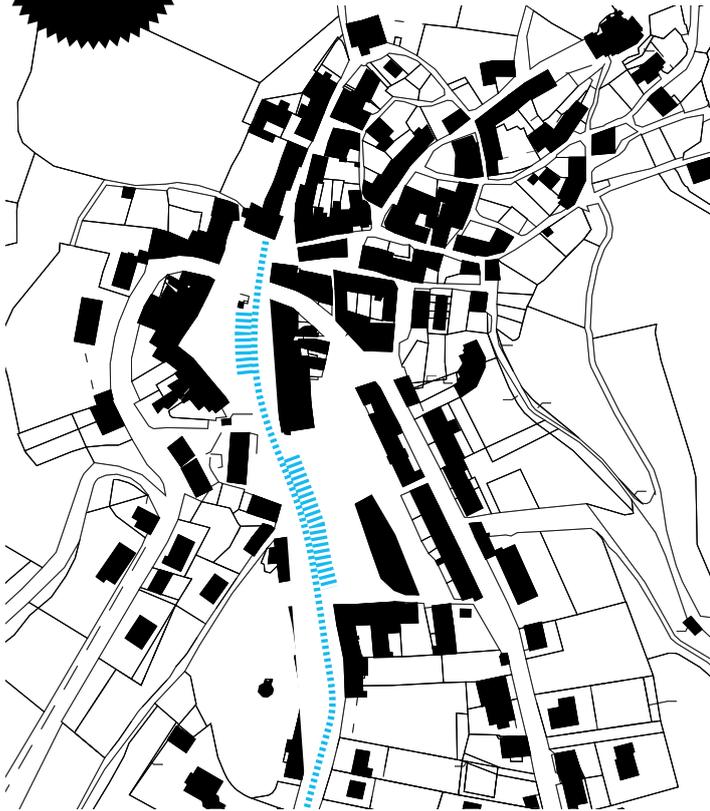


Espace détente et guinguette, Collectif Dérive, Parc de Lorient, Montléger

Toboggan géant, aire de jeux village nature, Bailly Romainvilliers

LA ROUTE DES VENTS

N°17



OÙ ?

La RD 262 qui mène du centre de Fay-sur-Lignon jusqu'à Saint Clément a été repérée comme un axe structurant du développement du bourg. Située en partie sur la ligne de crête, elle est renommée dans le projet comme «la route des Vents».

LES +

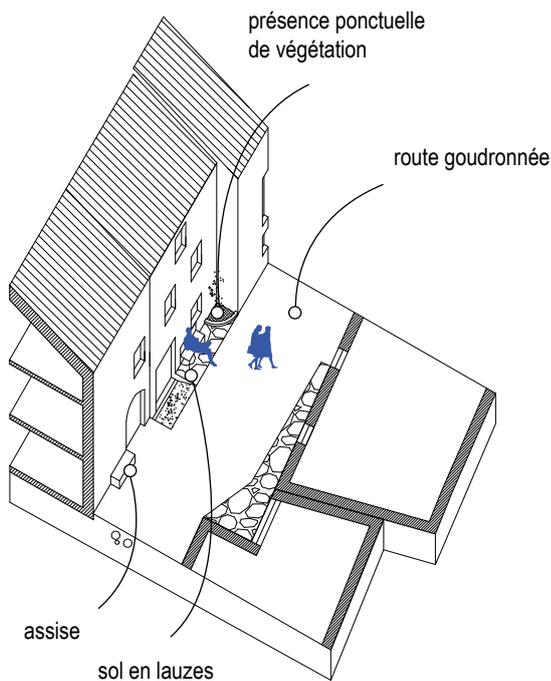
- un lien entre les différents quartiers du bourg, des plus anciens (Nord) aux plus récents (Sud)
- située sur une ligne de crête : des points de vue sur le paysage
- des commerces et équipements en lien direct avec cet axe
- un axe qui articule les différents espaces publics du bourg (place de la fontaine, place de la croix, place du foirail, les trois croix etc...)

LES -

- une pente prononcée qui rend difficile certains usages
- un sol homogène et gris
- des anciennes canalisations
- peu de place pour le piéton

AUJOURD'HUI & DEMAIN

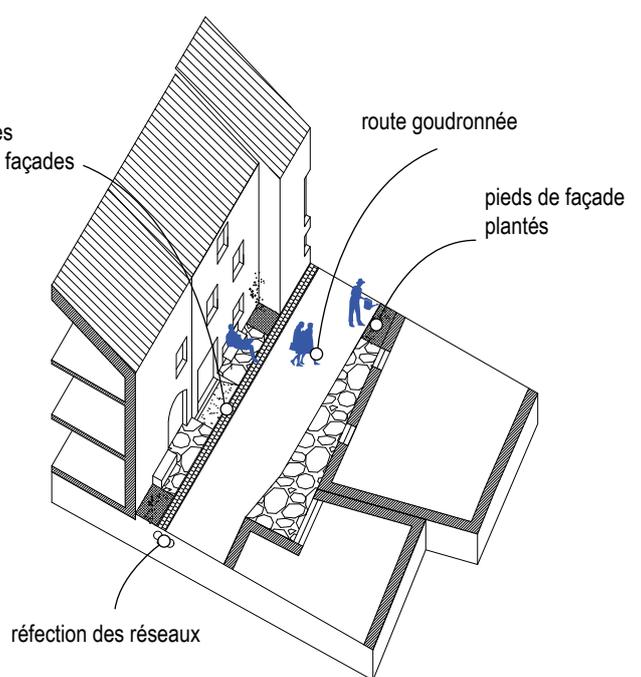
Profil type de la Route des vents - vieille ville
Aujourd'hui



OBJECTIFS

- >> réfection des réseaux
- >> conserver les bancs le long des façades
- >> canaliser les eaux pluviales par la création d'un caniveau en pierres (protection des pieds de façades)

Profil type de la Route des vents - vieille ville
Demain



- >> conserver les sols en lauze et les petites jardinières existantes le long des façades
- >> profiter des redans de la voirie pour créer des seuils et des bandes plantées le long des façades

OBJECTIFS

- affirmer le rôle de la Route des Vents comme un axe de découverte du bourg mais également du paysage
- affirmer son rôle symbolique
- relier les différents lieux d'activité, tisser des liens Nord-Sud
- valoriser les savoir-faire et les ressources locales
- proposer des lieux de stationnement au plus proche des commerces
- donner plus de place au piéton, permettre de nouveaux usages
- favoriser les appropriations de l'espace public
- réfection des réseaux

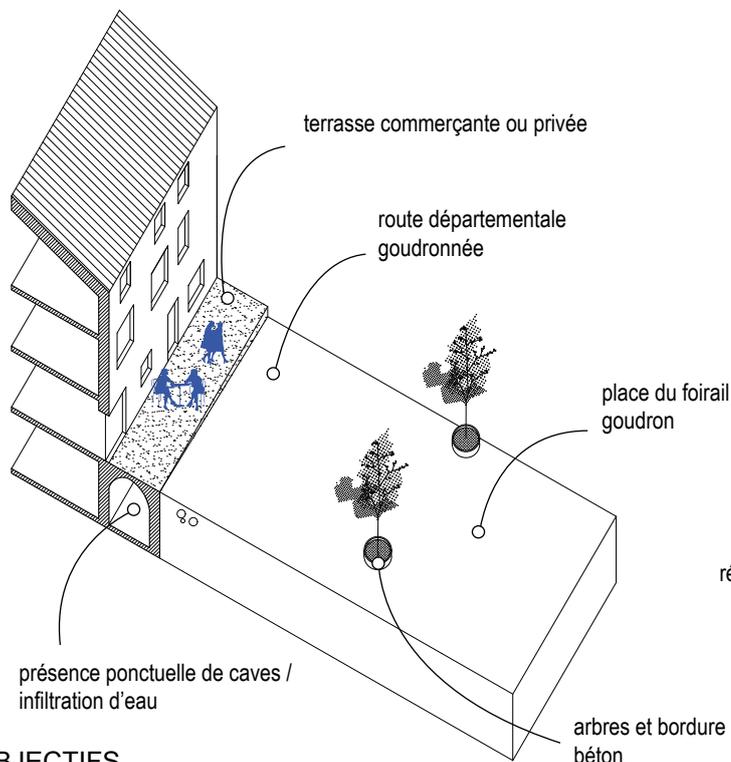
ÉVÉNEMENTIEL :

Par sa disposition dans le bourg et sa pente, la route des vents constitue une excellente piste naturelle pour organiser des courses en tout genre.

Pour renforcer son caractère symbolique, la route des vents pourrait faire l'objet de résidences artistiques, en lien avec l'école du Vent à St Clément.

AUJOURD'HUI & DEMAIN

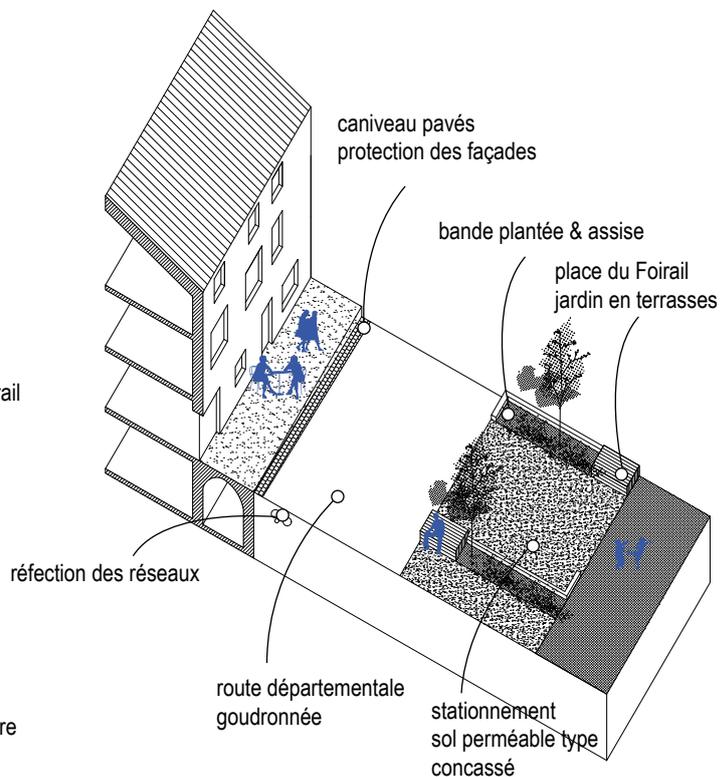
Profil type de la Route des vents - place du Foirail
Aujourd'hui



OBJECTIFS

- >> réfection des réseaux
- >> conserver les terrasses à usage commercial ou privé
- >> canaliser les eaux pluviales par la création d'un caniveau en pierres
- >> créer une bande de stationnement au plus proche des commerces

Profil type de la Route des vents - place du Foirail
Demain



- >> accompagner les arbres de végétation basse et d'assises permettant de conférer un caractère de « balade » à la RD
- >> suggérer une limite floue entre la RD et la place du Foirail (absence de barrière)

Mode de réalisation

> CAS n°01 / Résidence indépendante

La commune invite régulièrement des artistes en résidence. Elle met à disposition un hébergement et un lieu de travail gratuitement en échange d'une représentation libre de sortie de résidence ouverte au public (gratuite).

> CAS n°02 / Réseau de résidence

La commune candidate à un dispositif national déjà mis en place (ex : Création en cours, résidences d'architectes organisées par la Maison de l'Architecture etc...).

Estimation

> CAS n°01 / Résidence indépendante

- Mise à disposition d'un lieu d'hébergement . gîte communal
- Mise à disposition d'un lieu de travail . le ferme de Mathias ou autres
- Mise à disposition de matériel . à voir selon les besoins de l'artiste
- Repas pour les artistes

> CAS n°02 / Exemple de «Création en cours»

- Gratuit - prise en charge de l'ensemble des frais par le Ministère de la Culture

Mode de financement

> CAS n°01 / Résidence indépendante

- Fonds propres communaux
- Aides par une association locale
- Subventions fonds LEADER, région, département etc...

> CAS n°02 / Exemple de «Création en cours»

- Financement à 100 % par le Ministère de la Culture et de la Communication

Temporalité

> Sur le long terme

L'organisation de résidences artistiques doit s'inscrire dans une politique culturelle menée à long terme en partenariat avec d'autres établissements culturels comme, par exemple, l'Ecole du Vent à Saint Clément.

ET AILLEURS ?

> EX 2 : RESIDENCE D'ARCHITECTES

Initiée par le ministère de la Culture, la résidence d'architectes a été expérimentée en Normandie par Territoires pionniers | Maisons de l'Architecture – Normandie (Caen) à partir de 2010. Reconnu sur le plan national comme un outil culturel au service de l'aménagement du territoire, ce dispositif a été mené par plusieurs autres maisons de l'architecture qui l'ont adapté à des contextes divers.

En 2017-2018, 10 résidences d'architectes portées par les Maisons de l'Architecture seront menées en France dans le cadre d'un partenariat national entre le Réseau des Maisons de l'Architecture et la Caisse des dépôts, ainsi que le Ministère de la Culture et le Conseil National de l'Ordre des Architectes.

Le Réseau et ses 32 Maisons de l'Architecture occupent une place bien spécifique dans le paysage national de la médiation architecturale et urbaine. Que ce soient par des expositions, des débats, des visites, des actions pédagogiques, des voyages, des ateliers ou des publications, les Maisons de l'Architecture affichent une nette volonté de proximité avec « l'utilisateur d'architecture » et le citoyen.



REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier

- . les élus qui ont porté cette étude,
- . les habitants de Fay-sur-Lignon qui ont participé de près ou de loin à ce travail, qui ont su nous accueillir et nous partager leur plaisir de vivre sur le territoire,
- . le propriétaire du Café des Amis pour nous avoir ouvert les portes de son lieu encore très présent dans la mémoire des faynois,
- . la compagnie Poulainjar pour son travail lors de la deuxième résidence,
- . l'ensemble des partenaires qui ont soutenu cette étude et en particulier le Parc Naturel des Monts d'Ardèche représenté par Mme Nathalie Salinas.

